



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

<http://www.archive.org/details/lecimitirebarb00sali>



LE

CIMETIÈRE BARBARE

DE LEZÉVILLE

MOBILIER FUNÉRAIRE ET ART DÉCORATIF FRANCS

D'APRÈS LES FOUILLES EXÉCUTÉES

Par M. **ÉDOUARD SALIN**

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES

MAÎTRE DE FORGES

Avec 8 planches en couleurs, 8 planches en noir et 29 figures dans le texte



BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

NANCY - PARIS - STRASBOURG

—
1922

10173
Le M...
300 FF



LE
CIMETIÈRE BARBARE
DE LEZÉVILLE

LE
CIMETIÈRE BARBARE
DE LEZÉVILLE

MOBILIER FUNÉRAIRE ET ART DÉCORATIF FRANCS

D'APRÈS LES FOUILLES EXÉCUTÉES

Par M. ÉDOUARD SALIN

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES
MAITRE DE FORGES

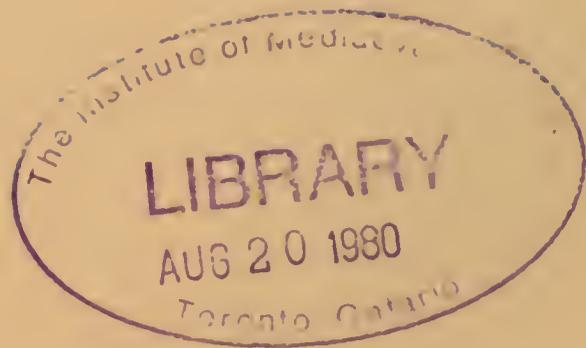
Avec 8 planches en couleurs, 8 planches en noir et 29 figures dans le texte



BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

NANCY-PARIS-STRASBOURG

1922



AVANT-PROPOS

SAXIS NATALIBVS.

V. S. L. M.

Ce travail est avant tout un tribut de reconnaissance. Entreprises et poursuivies au cours d'heures cruelles, les recherches qu'il expose nous ont apporté le réconfort que peut donner au chercheur la science qu'il aime, exercée avec passion pour la première fois sur un sol profondément cher.

Qu'il nous soit permis maintenant de faire hommage de notre humble effort à ce sol qui a nourri et formé à la fois ceux que nous aimions et qui ne sont plus, et les générations successives qui ont vécu à travers les âges l'histoire de la terre lorraine, ses joies et ses deuils.

Nous inspirant de travaux remarquables publiés récemment, en particulier de ceux de M. Viollier ⁽¹⁾ et de MM. Scheurer et Lablotier, nous avons cherché à apporter notre modeste pierre à l'édifice, nous efforçant de conduire nos recherches avec méthode et de tirer du gîte tombé par hasard entre nos mains le maximum d'enseignements après l'avoir épuisé par des fouilles minutieuses.

Nous étudierons d'abord le cimetière en lui-même ; puis nous prendrons pour objets des chapitres successifs les éléments principaux du mobilier funéraire : armement et équipement du guer-

(1) Index bibliographique, page 108.

rier ; plaques de ceinturons et de ceintures ; parures, amulettes et accessoires du costume ; objets exceptionnels présentant un intérêt d'ordre plus général ; vases funéraires. Puis viendra l'étude analytique des substances organiques découvertes. Nous étudierons, pour terminer, l'âge du mobilier, la nature des décors qu'il présente, le genre de vie — faut-il dire « la pensée » ? — de ceux qui en firent usage.

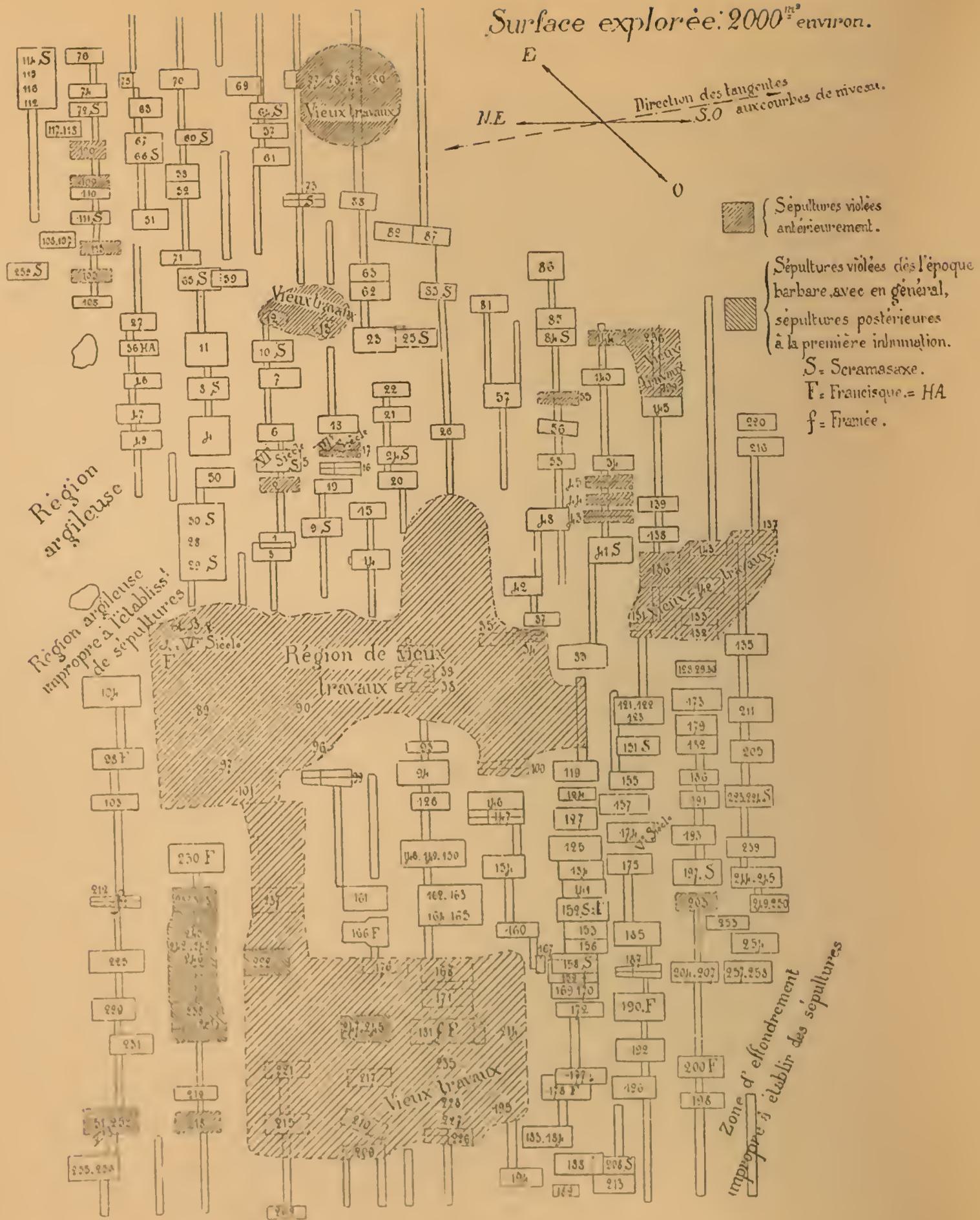
Au cours de nos recherches, M. Maurice Prou, membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, a bien voulu à diverses reprises nous encourager, nous aider de ses conseils et de sa grande expérience : qu'il veuille bien trouver ici l'hommage de notre affectueuse reconnaissance.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à M. Guinier, directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts, et à M. Moreau, professeur de botanique à la Faculté de Nancy, qui ont procédé sur notre demande à l'examen des substances organiques — tissus et végétaux — recueillies dans les sépultures ; les résultats obtenus de ce côté leur sont dus exclusivement.

Montaigu, octobre 1921.

Montaigu a été détruit par le feu dans la nuit du 8 au 9 novembre 1921 ; de la jolie maison née au temps de Stanislas, il reste des décombres et quelques pans de murs ; nous avons réussi à grand'peine à arracher aux flammes une partie du mobilier funéraire des Francs de Lezévillie ; mais les objets maintenant détruits venaient d'être reproduits ; s'il en est parmi eux qui présentent quelque intérêt ils sont perdus pour nous seul et non pour la science ; cette pensée nous est un réconfort précieux à l'heure où il faut tenter de relever ce qui peut l'être encore.

E. S.



*Voie romaine de Reysel à Gendrecourt.
Distance 65^m environ, parallèle aux courbes de niveau*

Dominique 30 Octobre 1920

LE CIMETIÈRE BARBARE DE LEZÉVILLE

CHAPITRE I

LE CIMETIÈRE

SOMMAIRE : *Historique de la découverte. — Emplacement. — Nombre et nature des sépultures. — Sarcophages et sépultures en terre nue. — Cippes funéraires. — Coutumes funéraires observées. — Violations de sépultures.*

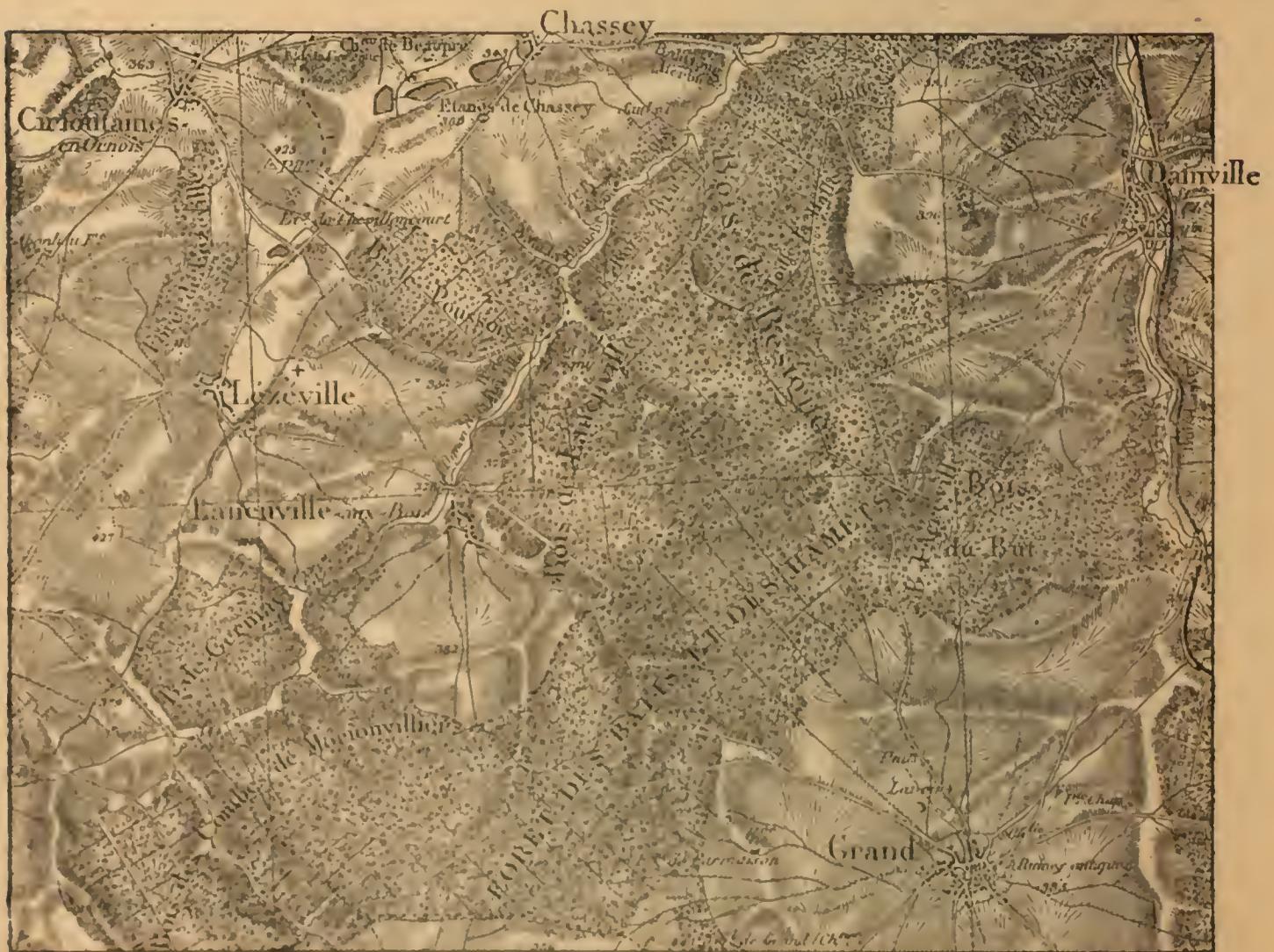
HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE. — La découverte du cimetière de Lezévillè est due, comme il est presque de règle en pareille matière, à une circonstance fortuite.

En octobre 1911, M. Durand, cultivateur à Lezévillè, qui labourait son champ au lieu dit « Croüy », vit soudain le sol manquer sous les pieds de ses chevaux et l'un d'eux s'enfoncer dans un trou d'où il eut quelque peine à le faire sortir.

Regardant de plus près, il fut surpris de constater que là se trouvait l'auge d'un sarcophage de pierre dont la dalle de recouvrement, faiblement enterrée, avait fini par céder. Le mobilier funéraire très complet que renfermait la sépulture, malheureusement trop rapidement explorée, était celui d'un chef barbare; prévenu, nous eûmes

l'occasion d'acquérir les débris retirés du sol et, peu après, d'ouvrir au voisinage des tranchées de recherche : elles mirent à jour presque aussitôt des sépultures à mobilier funéraire abondant et bien caractérisé, prouvant l'existence en ce lieu d'un cimetière barbare d'une certaine importance.

Dès lors nous passâmes à Lezéville nos loisirs assez rares : aussi les fouilles entreprises en 1912, poursuivies en 1913, reprises dès que possible en 1919, ne furent-elles achevées qu'en 1920.



Extrait de la carte de France au 1/80000^e, publiée par le Service Géographique de l'Armée.

FIG. 1

La croix + marque l'emplacement du cimetière. Le chemin à un trait orienté sud-ouest—nord-est qui passe à l'est de Lezéville est l'ancienne voie romaine qui allait de Reynel à Gondrecourt.

EMPLACEMENT. — Lezéville, vieux village à demi dépeuplé, se trouve situé en un point élevé du plateau lorrain, aux confins de la Meuse, de la Haute-Marne et des Vosges, dans une contrée bien drainée par les eaux, où les sites aux vues étendues abondent — circonstances qui ne sont sans doute pas étrangères à la fréquence en ces lieux de vestiges propres à retenir un chercheur curieux d'histoire.

Cette région, que l'on peut limiter aux bourgs de Joinville, de Vignory, de Coussey et de Vaucouleurs, est pleine de souvenirs échelonnés à travers les siècles. Là vécurent Julien l'Apostat, Jean sire de Joinville, Claude de Lorraine et les Guises, jeunes encore ; et, si les *gestes* des sires de Reynel ou de Vignory, si le martyre de la vierge Libère, rebelle à Julien César, dorment dans l'oubli, l'ombre sacrée de Jeanne « la Bonne Lorraine » couvre encore, des rives de la Meuse à celles de la Marne, le sol qui lui donna le jour.

Au centre de la région, des ruines étendues attestent l'importance du Castrum de Grand qui fut sans doute l'*Andesina* des Romains. Aux alentours les cimetières barbares paraissent nombreux : celui de Lezéville est l'un d'entre eux.

Il fut établi sur le flanc et jusqu'au sommet d'un coteau où la pierre, presque à fleur de sol, se lève en bancs minces et rend facile l'établissement de fosses taillées en plein roc ; à quelque soixante-dix pas des sépultures les plus basses passe, au pied du coteau, la voie romaine qui va de Reynel à Gondrecourt.

NOMBRE ET NATURE DES SÉPULTURES. — Les sépultures explorées constituent un groupe serré ; s'il faut en croire la tradition locale, il en existerait d'autres, isolées, éparses de la voie romaine au cimetière ou quelque part sur le plateau. Leur recherche n'a pas été entreprise, l'importance du travail étant, selon toute vraisemblance, hors de proportion avec les résultats qu'on en pourrait attendre.

Toutes les sépultures, à un cas douteux près, sont à *inhumation*. Nous en avons reconnu et fouillé méthodiquement deux cent soixante-dix, groupées suivant quatorze rangées plus ou moins complètes et plus ou moins régulières, mais toutes parallèles entre elles; l'orientation générale, rigoureusement respectée dans la presque totalité des cas, est « nord-est—sud-ouest ». Seules deux sépultures d'enfants ⁽¹⁾ sont orientées perpendiculairement à cette direction.

Au centre du cimetière les sépultures se trouvent extrêmement rapprochées. Onze d'entre elles le sont au point que nulle séparation de sol vierge ne subsiste de l'une à l'autre, telle sépulture plus récente chevauchant même telle autre plus ancienne. Sur les bords, au contraire, elles s'espacent davantage.

Les fosses sont, nous l'avons dit plus haut, taillées en plein roc; d'ordinaire la roche se prête bien à l'établissement d'un fond qui, bien que naturel, paraît dallé, tant il est uni ⁽²⁾, et de parois à la fois verticales et bien planes; de grandes pierres plates que le lieu fournit en abondance sont disposées de manière à corriger tout manque éventuel de régularité.

Sans doute les barbares ont-ils choisi ce flanc de colline pour lieu de sépulture parce que le sol se prête bien à l'établissement de telles fosses : et le cimetière paraît s'arrêter vers deux de ses rives précisément parce que la nature du sol change, des assises dérangées par suite d'effondrements et mêlées d'argile rouge venant se substituer aux assises bien régulières voisines.

Dans les fosses reposaient les corps, soit inhumés dans la terre nue, soit déposés dans des sarcophages de pierre; à quelques reprises

(1) N^{os} 77 et 167.

(2) Le souci de daller — naturellement ou artificiellement — le fond des sépultures a déjà été observé à maintes reprises. M. Maxime Raymond, dans son compte rendu sur le cimetière barbare de Saint-Sulpice (*Revue Charlemagne*, avril 1911), parle de sépultures dallées et tapissées de glaise.

des clous peu nombreux, une autre fois deux cornières de fer nous ont fait songer à des cercueils de bois, mais nous ne saurions rien affirmer à cet égard en raison du petit nombre de débris de ce genre recueillis.

SARCOPHAGES ET SÉPULTURES EN TERRE NUE. CIPPES FUNÉRAIRES. — Les sarcophages exhumés sont au nombre d'une vingtaine ; il devait en exister davantage, mais plusieurs ont été retirés ou fracassés au cours des siècles. Ils sont de pierre de taille : cette pierre est une oolithe vacuolaire qui paraît identique à celle des carrières de Savonnières-en-Perthois ⁽¹⁾ distantes du cimetière de 35 kilomètres à vol d'oiseau et soumises depuis l'époque romaine à une exploitation active qui se poursuit encore de nos jours.

Les auges, longues au maximum de 2^m 25, vont en se rétrécissant de la tête aux pieds ; à une exception près ⁽²⁾, elles sont en deux parties ; elles présentent au fond un petit trou circulaire destiné à l'écoulement des eaux ; sur les côtés un ou deux orifices allongés devaient servir à faciliter leur mise en place au moment de la descente dans les fosses. Elles sont recouvertes par des dalles en deux ou même en trois parties ; chaque dalle présente suivant l'axe une arête surélevée.

Aucun sarcophage n'a donné d'inscription ou de motif décoratif. La plupart avaient été violés antérieurement ; ils renfermaient souvent les restes mêlés de plusieurs squelettes ; mais tous ceux que nous avons ouverts intacts n'en renfermaient qu'un seul. Les fosses qui leur étaient destinées sont étroites et souvent échancrées sur un côté de manière à constituer une sorte de marche de nature à faciliter la

(1) L'oolithe de Savonnières, bien connue, est d'âge *portlandien supérieur* ; elle appartient à la zone dite *Cyrena rugosa* (Buvignier).

(2) Il s'agit d'un sarcophage d'adolescent dont l'auge et la dalle sont chacune en une seule pièce.

descente du sarcophage dans sa fosse. Les dalles étaient recouvertes par de grandes pierres plates assemblées avec soin, sans doute pour égaler les chercheurs de sépultures à venir en leur donnant l'illusion du terrain naturel; au-dessus, la terre et les pierrailles étaient fortement damées.

Dans un cas unique un squelette enfoui en terre nue à faible profondeur était recouvert par une forte dalle rectangulaire de 1^m 80 de long sur 60 centimètres de large; cette sépulture, bien intacte ⁽¹⁾, ne renfermait aucun mobilier.

Les fosses destinées à recevoir directement les corps sont de dimensions très variables : il n'existe aucune relation entre ces dimensions ou le soin avec lequel les fosses ont été établies et la richesse du mobilier funéraire ⁽²⁾. D'ordinaire elles ne renferment qu'un seul corps; dans ce cas voici entre quelles limites varient leurs dimensions :

	MINIMA	MAXIMA
Longueur	1 ^m 50	3 ^m 10
Largeur	0 45	1 35
Profondeur	0 45	1 40

Les fosses établies à flanc de coteau sont d'ordinaire plus vastes et surtout plus profondes que celles établies sur le plateau.

De grandes pierres plates, verticales sur les côtés du corps, horizontales au-dessus de lui, entourent le squelette qui repose tout au fond étendu sur le dos, les bras tantôt allongés le long des cuisses, tantôt ramenés sur le giron ou repliés sur la poitrine.

D'autres fois une même fosse renferme plusieurs sépultures, qu'il

(1) Sépulture n° 14.

(2) Cette observation est de règle, comme on le sait, mais à Lezévillle nous l'étendons au cas des sarcophages de pierre pour lesquels l'observation contraire a été faite le plus souvent.

s'agisse soit d'inhumations contemporaines comme l'attestent à la fois la régularité des parois et l'état des sépultures qui sont intactes et juxtaposées à une même profondeur ⁽¹⁾, soit, au contraire, d'inhumations successives ⁽²⁾. On rencontre alors tantôt une sépulture intacte établie au lieu et place d'une sépulture plus ancienne dont les débris, bouleversés sans égards, sont épars dans les déblais. Tantôt, au contraire, se manifeste le souci de recueillir au moins les ossements principaux du premier occupant; on les retrouve alors, déposés en travers, aux pieds du nouveau venu; c'est ainsi que deux os iliaques étaient placés dans une sorte de cachette soigneusement faite de trois pierres de taille ⁽³⁾; il peut paraître intéressant de rapprocher ces observations de celles de M. Maxime Reymond qui signale, à l'extré-

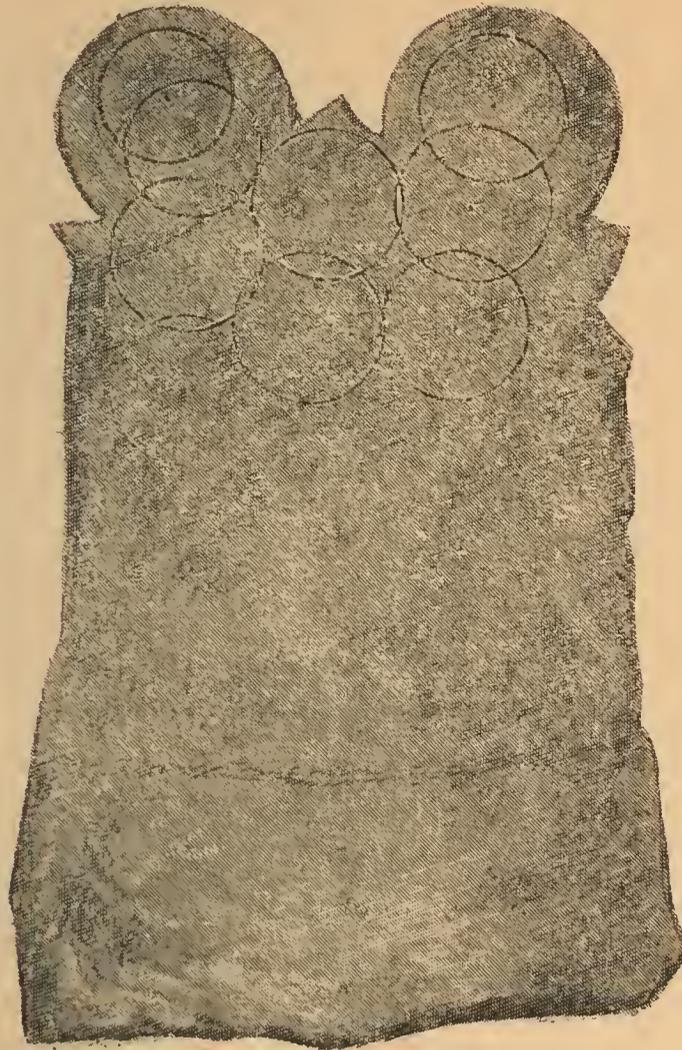


FIG. 2. — Cippe funéraire décoré de cercles incisés en creux.

Échelle : 1/4

(S. n° 14.)

(1) Exemples : sépultures n°s 28, 29, 30.

(2) Exemples : sépultures n°s 244, 245.

(3) Sépulture n° 4. Ces ossements ont vraisemblablement fait partie du squelette d'un jeune homme, car, d'une part, ils n'avaient pas atteint leur développement normal et, d'autre part, leur ossification était complète, alors que chez la femme le contraire est la règle.

mité de certaines tombes du cimetière de Saint-Sulpice ⁽¹⁾, l'existence d' « un petit caisson soigneusement aménagé destiné à recevoir les ossements de la sépulture plus ancienne ».

D'autres fois on rencontre des corps superposés mêlés ou non à des ossements épars ou à des squelettes encore en place mais partiellement dérangés; le tracé irrégulier des parois atteste les modifications qu'ont subies ces sortes de fosses communes ⁽²⁾.

L'emplacement d'un certain nombre de fosses était marqué par des cippes funéraires de pierre de taille disposés à la hauteur des pieds du mort; nous en avons, à diverses reprises, retrouvé des fragments; deux d'entre eux sont intacts; ils sont de même forme mais de tailles différentes. Le plus grand (fig. 2) porte des deux côtés une série de cercles incisés en creux.

COÛTUMES FUNÉRAIRES OBSERVÉES. — A diverses reprises nous avons trouvé la preuve que des feux violents furent allumés sur certains corps lors de l'inhumation. Cette coutume est attestée par la présence, tantôt au contact immédiat du squelette ⁽³⁾, tantôt à une vingtaine de centimètres au-dessus de lui ⁽⁴⁾, de charbons abondants mêlés à des cendres et à des pierres rougies au feu ou décomposées par la chaleur; la surface de la fosse à un niveau donné en est couverte, tantôt entièrement ⁽⁵⁾, tantôt partiellement ⁽⁶⁾.

D'après le mobilier recueilli les sépultures intéressées, éparses dans le cimetière, devaient toutes être des sépultures de femmes; en

(1) Voir Maxime REYMOND, *Le Cimetière barbare de Saint-Sulpice; (Vaud) (Revue Charlemagne, avril 1911)*.

(2) Exemples : sépultures n^{os} 162, 163, 164, 165.

(3) Exemples : sépultures n^{os} 70, 169.

(4) Exemple : sépulture n^o 205.

(5) Exemple : sépulture n^o 26.

(6) Exemples : sépultures n^{os} 118, 119, cendres et pierres rougies au niveau des jambes. Sépulture n^o 161, cendres et pierres rougies au niveau de la tête et du côté gauche.

tout cas aucune n'a fourni d'armes ou d'objets d'équipement militaire. On sait que des observations analogues ont été faites à maintes reprises, au cours de l'exploration de tombes celtiques ⁽¹⁾; en Champagne, les fosses des sépultures sont remplies de terreau noir mêlé de cendres; parfois on retrouve des charbons au voisinage du squelette et c'est là un rite très commun, non seulement dans l'est de la France, mais encore dans les sépultures celtiques des pays étrangers. A Andelfingen, canton de Zurich, M. Viollier a constaté l'usage de recouvrir ou même d'envelopper complètement certains cadavres dans des cendres; il suggère l'hypothèse qu'elles proviendraient du foyer domestique.

Nous ne pensons pas que pareille hypothèse puisse être formulée ici : en effet, la présence de pierres rougies au feu ou décomposées par la chaleur prouve de façon certaine qu'il s'agit non de cendres rapportées, mais bien de cendres provenant d'un feu allumé sur place. Quoi qu'il en soit, nous trouvons là l'occasion d'un premier rapprochement entre les coutumes des Celtes et celles des Barbares dont nous étudions les tombeaux.

Le même usage a, dans la région, survécu aux temps barbares : ayant eu l'occasion, en mars 1921, d'ouvrir à Lavincourt, village de la Meuse peu éloigné de Lezéville, des sépultures sans mobilier funéraire postérieures de plusieurs siècles, selon toute probabilité, à celles de Lezéville, nous avons en effet répété la même observation.

Une autre coutume, signalée sans doute pour la première fois, nous est révélée par la présence, dans deux sépultures au moins ⁽²⁾, de tiges végétales ⁽³⁾ éparses répandues à la ceinture de guerriers, et

(1) Voir DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*; 3^e partie, p. 1031, et VIOLLIER, *Andelfingen*, p. 52.

(2) Sépultures nos 30 et 197.

(3) L'étude analytique de ces tiges végétales est faite page 76.

conservées grâce à la présence à leur contact d'un grand nombre d'objets de fer. Ne s'agirait-il pas d'une sorte de linceul d'herbes coupées, destinées à isoler le corps de la terre nue qui le recouvrait ?

L'identification des sexes par le mobilier funéraire est très souvent incertaine et, par ailleurs, nos connaissances anatomiques étaient insuffisantes pour nous permettre de procéder sur le terrain à cette identification au moyen des restes, souvent très incomplets, du squelette ; nous pensons néanmoins avoir réussi à identifier au moyen du mobilier le sexe de 147 sujets (78 hommes, 60 femmes, 9 enfants), soit un peu plus de la moitié de ceux que nous avons exhumés.

VIOLATION DE SÉPULTURES. — Nos recherches ont malheureusement souvent été rendues vaines par les violations de sépultures qui ont bouleversé environ le quart du cimetière et en particulier certaines sépultures qui furent sans doute parmi les plus riches. Rarement isolées, elle s'étendent d'ordinaire sur des zones mises en évidence par le plan ⁽¹⁾ (pl. I, page VIII).

Les fosses ont été visitées sans aucun souci d'ordre archéologique comme en témoignent les débris du mobilier que l'on rencontre mêlés aux ossements épars ; le souvenir de trouvailles, qui furent les conséquences de ces recherches, n'est pas encore perdu, car les vieux du village racontent en parlant de la colline de Croüy que « dans le temps on a enterré là et qu'on y a trouvé de l'or ».

Mais d'autres violations de sépultures méritent de retenir de plus près l'attention : il s'agit d'un groupe de sépultures voisines (n^{os} 232, 238, 240, 246) ; chacune des fosses correspondantes renferme une ou

(1) Les sarcophages enterrés à faible profondeur, donc sujets à être heurtés par la charrue, ont dû souvent être la cause de ces violations faites sans autre souci que celui de rencontrer quelque objet précieux ; dans une zone violée où les sépultures sont loin d'être contiguës, toute la surface du sol a été excavée de plus de 60 centimètres de profondeur par quelque chercheur d'or qui sans doute ne craignait pas sa peine.

plusieurs inhumations peu profondes, intactes. Au-dessous de ces inhumations la présence d'une sépulture plus ancienne, violée, est attestée par quelques restes d'ossements ou d'objets parfois encore en place. Les pierres plates disposées à l'origine autour du squelette et les terres avoisinantes ont été replacées avec soin après la violation qui a eu lieu très probablement à l'occasion de l'inhumation secondaire, à une époque sans doute reculée, mais difficile à préciser, les squelettes intacts n'étant accompagnés d'aucun mobilier; il est à regretter que ces violations aient porté sur une partie du cimetière qui devait être riche à en juger par quelques débris — plaquettes d'or, grains de collier, fragments de vases de verre — recueillis encore en place ou dans les déblais.

CHAPITRE II

ARMEMENT ET ÉQUIPEMENT DU GUERRIER

SOMMAIRE : *Épées. — Épée courte. — Scramasaxes. — Francisques. — Boucliers. — Framées, lances et javelots. — Petit équipement. — Crânes trophées. — Monnaies.*

ÉPÉES. — Trois épées seulement ont été retrouvées à Lezéville : leurs dimensions respectives sont 0^m 78, 0^m 83 et 0^m 85⁽¹⁾. Cette dernière se trouvait dans le sarcophage dont l'ouverture, faite malheureusement sans soin, a provoqué la découverte du cimetière; d'après les indications recueillies sur place et quelques débris retrouvés, son fourreau devait être muni d'une monture de fer, à section en forme d'U. Aucune garniture de fourreau n'a été recueillie auprès des deux autres; seule une boucle de baudrier de fer uni les accompagnait l'une et l'autre.

L'une de ces épées⁽²⁾ a été retirée du sol brisée en plusieurs morceaux; il semble bien qu'elle a été enfouie dans cet état.

ÉPÉE COURTE. — Cette arme (fig. 3) est un glaive à deux tranchants, court et symétrique, rencontré au côté gauche d'un guerrier⁽³⁾. Nous ne l'avons vu décrit jusqu'alors dans aucun compte rendu de fouilles de sépultures franques. Long de 360 millimètres, large de 50, il rappelle par sa forme et par ses dimensions le poignard hallstattien

(1) Sépultures nos 5, 104, 2.

(2) Sépulture n° 104.

(3) Sépulture n° 30.

— à la poignée près. La garniture de son fourreau, très complète, comporte une chape, deux griffes et toute une série de clous de bronze, mais surtout une bouterolle analogue aux bouterolles d'épées, très différente, par conséquent, de la garniture de bas de fourreau du scramasaxe. Une partie du bois du fourreau est encore adhérente au glaive.

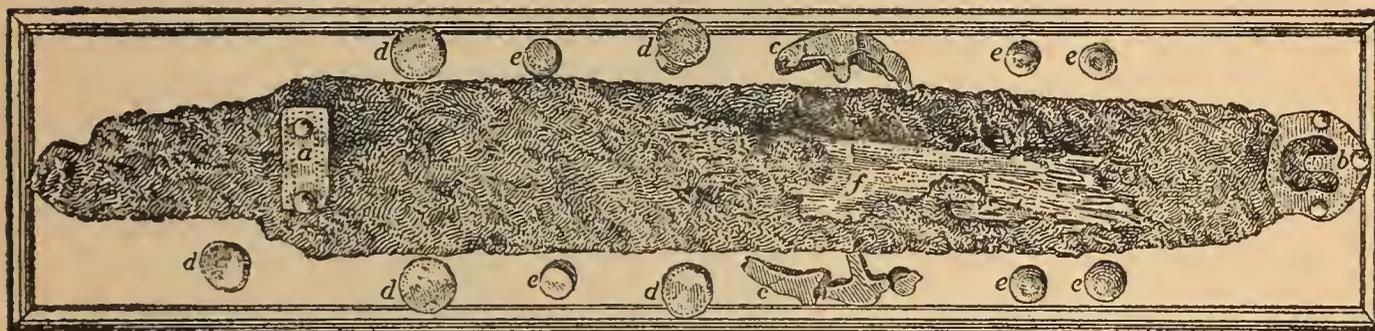


FIG. 3. — Épée courte avec garniture de fourreau.

Échelle 40/100.

(S. n° 30.)

- | | |
|----------------|--------------------------------|
| a) Chape. | d) Bouton à large tête. |
| b) Bouterolle. | e) Clou. |
| c) Frette. | f) Restes du fourreau de bois. |

SCRAMASAXE. — Cette arme, caractéristique des mobiliers funéraires d'époque franque, se rencontre d'ordinaire au côté gauche des guerriers, le plus souvent la pointe en bas, quelquefois la pointe dirigée vers le haut et le tranchant vers le squelette (fig. 4). Elle est représentée à Lezévillie par des exemplaires très différents, d'ailleurs classiques; voici les caractéristiques des types extrêmes entre lesquels on peut répartir tous les autres :

a) Grand scramasaxe à lame large, long de 550 à 600 millimètres, large de 45 à 55 millimètres. La poignée est très longue, le dos fortement incurvé dans le voisinage de la pointe. La soie porte quatre fortes rainures dans la région dorsale ⁽¹⁾;

b) Scramasaxe court à lame étroite, long de 350 à 400 millimètres,

(1) Exemples : sépultures n°s 41 et 158.

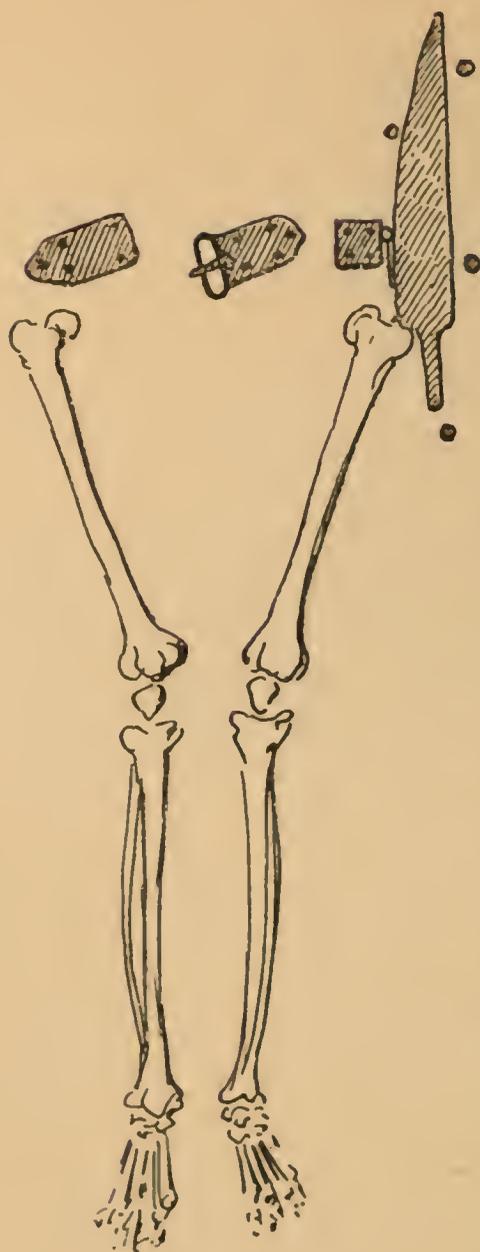


Fig. 4. — Schéma montrant en place
scramasaxe et ceinturon.

(S. n° 29.)

large de 35 millimètres environ; le dos est presque droit; la soie porte dans la région médiane une rainure unique⁽¹⁾.

Toutes ces armes sont entièrement plates à l'exception des deux suivantes : l'une⁽²⁾ présente à la naissance de la lame un bourrelet destiné à venir reposer sur la chape du fourreau; l'autre⁽³⁾ se termine à la poignée par un pommeau⁽⁴⁾. Plusieurs ont été enfouis recoupés⁽⁵⁾ ou ébréchés⁽⁶⁾. Chez d'autres une forte usure du tranchant dans sa partie médiane témoigne d'affûtages fréquents.

Les fourreaux des scramasaxes étaient de bois, recouvert de cuir ou parfois peut-être de tissu de chanvre⁽⁷⁾. Ils étaient à la fois assemblés et décorés au moyen des objets métalliques suivants qui constituent leur monture et que l'on retrouve disposés comme suit : d'abord, à l'orifice, une *chape* tantôt de fer (exceptionnellement incrusté d'ar-

(1) Exemples : sépultures n°s 25 et 259.

(2) Sépulture n° 9.

(3) Sépulture n° 152.

(4) MM. Scheurer et Lablotier signalent comme rare un scramasaxe de ce type. Voir *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. XIV.

(5) Sépulture n° 64.

(6) Sépultures n°s 24, 208.

(7) La présence au contact de la lame du scramasaxe de tissu de chanvre métallisé n'est pas discutable, mais il est très difficile d'établir si ce tissu provient du fourreau ou au contraire des vêtements du guerrier que touchait le fourreau.

gent) et tantôt de bronze (fig. 13 et pl. X, fig. 7), puis, le long du dos et du tranchant, des *frettes* de bronze associées ou non à des éléments plus ou moins longs de tôle de fer repliée en U; enfin, à l'extrémité, une *garniture de bas de fourreau* très rarement de bronze, en général de fer et très mal conservée; une de ces garnitures faite de bronze décorée de motifs incisés en creux, est à signaler (pl. X, fig. 6); elle est à peu près identique à une pièce de même nature découverte à Bourogne ⁽¹⁾. Aucun dispositif de suspension n'a été conservé. On rencontre souvent le long de la couture de très petits *clous et rivets* de bronze destinés à la renforcer ou même peut-être à la remplacer. Très fréquemment on retrouve au contact du scramasaxe des *clous à large tête* d'ordinaire au nombre de trois ou de six destinés à servir d'ornements; les auteurs les placent en général sur le fourreau; nous serions plutôt tentés d'admettre, au moins dans certains cas, qu'ils décoraient la poignée du scramasaxe dans le bois de laquelle ils auraient été incrustés ⁽²⁾.

Les clous à large tête sont de bronze, quelquefois étamé; tantôt ils sont unis, tantôt ils montrent un décor géométrique simple (pl. X, fig. 4 et 5), deux fois ils présentent une décoration incisée en creux dont l'élément essentiel est le dragon. Dans l'un des cas ⁽³⁾ il s'agit de trois boutons identiques dont la décoration, stylisée, représente le *triscèle aux têtes de dragons* (pl. X, fig. 3); dans l'autre ⁽⁴⁾ chacun des trois boutons présente une décoration différente : le premier



FIG. 5. — Bouton de scramasaxe, décor aux dragons.

Grandeur.

(D'après BOULANGER.)

(1) Voir SCHEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. XX.

(2) Il est très difficile à cet égard d'affirmer, car au moment de la décomposition des corps, les menus objets tels que les clous ont été déplacés, aussi leur présence ou leur absence constatée au voisinage de la poignée ne fournit-elle pas un témoignage certain.

(3) Sépulture n° 218.

(4) Sépulture n° 41.

deux dragons qui se poursuivent (pl. X, fig. 1), le second *trois dragons en forme de triscèle* (pl. X, fig. 2), le troisième, rongé par l'oxydation, est peu distinct. De telles figurations sur des boutons de seramasaxes ont déjà été signalées en particulier à Bourogne par MM. Scheurer et Lablotier qui reproduisent des objets ⁽¹⁾ à peu près identiques aux nôtres, en Suisse par M. Bernhard Salin ⁽²⁾, dans l'Aisne par M. Boulanger ⁽³⁾ (fig. 5).

Signalons enfin, parmi les restes de garniture de fourreaux, une grosse bossette faite d'une feuille de bronze et remplie de ciment dont la place et l'usage sont à déterminer; elle a déjà été rencontrée à Bourogne par M. Scheurer ⁽⁴⁾.

Le seramasaxe que nous reproduisons (fig. 13 *b*) à l'appui de ce qui vient d'être dit est d'une conservation remarquable. Il est accompagné de débris de fourreau de bois et de tissu et d'une garniture complète : chape et frettes gravées, gros clous et petits rivets de bronze, restes de monture latérale et de garniture de bas de fourreau en tôle de fer.

FRANCISQUES. — Elles sont de quatre types, tous connus : type classique dissymétrique (fig. 6), type rare à dissymétrie très accusée (fig. 7); type symétrique allongé (fig. 8), type symétrique « cateia » rare (fig. 9). Rappelons, à propos de celui-ci, que des haches à peu près identiques ont été retrouvées dans des nécropoles de l'époque

(1) *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. VI, IX et XXI; les boutons de la planche XXI accompagnent la garniture de bas de fourreau qui a été comparée à celle de la sépulture n° 41 de Lezévillle, dont proviennent également les trois boutons dont nous parlons.

(2) Cité par M. BARRIÈRE-FLAVY, *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, p. 164.

(3) *Le Cimetière franco-méovingien et carolingien de Marchélepot*, boutons provenant de la collection Ponchon, pl. XXXV, fig. 9 et 13.

(4) *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. XXXV.

de la Tène à San Michaël (Carniole)⁽¹⁾ et à Ornavasso⁽²⁾. Les auteurs anciens ont désigné cette arme sous le nom de *cateia*. Ils la considéraient comme une arme de jet : tantôt ils lui attribuent une origine



FIG. 6. — Francisque dissymétrique classique.
Échelle : 40/100. (S. n° 230.)

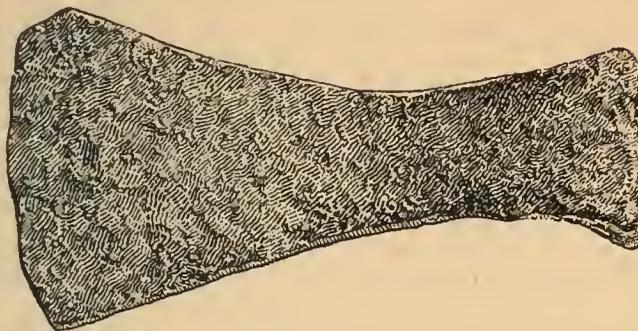


FIG. 8. — Francisque symétrique.
Échelle : 40/100. (S. n° 98.)



FIG. 7. — Francisque à dissymétrie accusée.
Échelle : 35/100. (S. n° 2.)

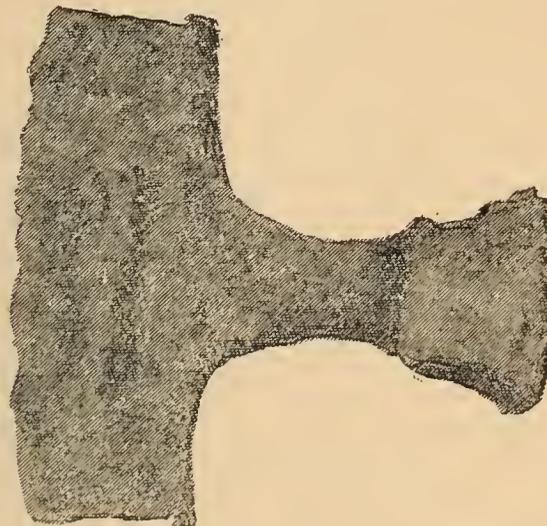


FIG. 9. — Francisque « cateia ».
Échelle : 35/100. (S. n° 36.)

germanique ; tantôt ils la tiennent pour une arme des Scythes ou des Perses ; et, dans l'*Énéide*, nous trouvons le vers suivant⁽³⁾ :

Teutonico ritu soliti torquere cateias.

Quoi qu'il en soit, il y a là un premier point commun entre le mobilier funéraire des Celtes et celui que nous étudions.

(1) Voir DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3^e partie, p. 1356.

(2) Voir BIANCHETTI, *I Sepolcreti d'Ornavasso*, pl. VII, fig. 10 et 11.

(3) *Énéide*, livre VII, 741.

La francisque se rencontre tantôt aux pieds, tantôt le long des jambes des guerriers, le talon en l'air et le tranchant vertical; d'autrefois on la trouve au niveau de la ceinture posée à plat, le tranchant tourné vers le corps.

BOUCLIER. — Les restes de cette arme assez rare et réservée aux chefs ont été rencontrés une fois dans la sépulture α qui a été ouverte sans soin comme nous l'avons expliqué, et une autre fois dans la fosse

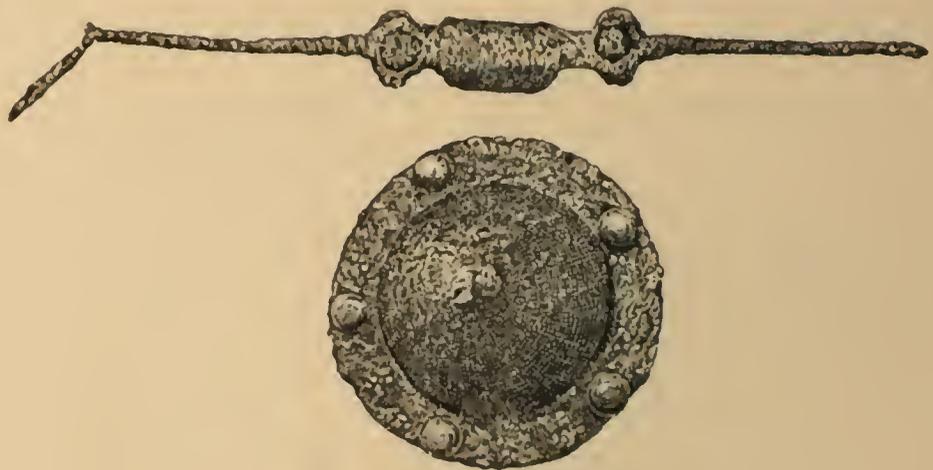


FIG. 10. — Bouclier et son manipule.

Échelle : 1/5

(S. n° 162.)

des sépultures n°s 162, 163, 164, 165; malheureusement cette fosse, la plus grande de celles que nous ayons eu l'occasion d'ouvrir, a servi à plusieurs inhumations successives; il ne restait plus de la sépulture de chef initiale que quelques ossements déposés en travers au fond de la fosse, mêlés aux restes du bouclier; malgré ces conditions défavorables nous avons recueilli d'abord un *umbo* intact garni de cinq rivets à grosse tête hémisphérique de bronze destinés à la fois à le fixer au corps du bouclier et à servir d'ornements, puis un *manipule* presque complet, montrant vers ses extrémités l'amorce des parties fourchues (fig. 10).

FRAMÉES, LANCES ET JAVELOTS. — Ces armes comprennent des types nombreux déjà signalés pour la plupart; l'absence parmi eux de l'angon est à remarquer, ce sont :

a) Des *framées* de forme classique; l'une, très belle, enfouie tordue, mesure 60 centimètres de long ⁽¹⁾ (fig. 11-a);

b) Des *lances* dont les types principaux sont les suivants : fer de lance à tige développée et à pointe en forme de losange allongé, fixée à la hampe par le moyen d'un rivet à têtes de bronze ⁽²⁾ (fig. 11-b); fer à tige courte et à pointe en forme de feuille, tantôt étroit et allongé ⁽³⁾ (fig. 11-c), tantôt très large ⁽⁴⁾ (fig. 12);

c) Un *épieu* ⁽⁵⁾;

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| a) Framée (S. n° 181). | d) Javelot (S. n° 230). |
| b) Lance (S. n° 197). | e) Dard (S. n° 257). |
| c) Lance (S. n° 221). | f) Dard (S. n° 146). |

Échelle : 1/4.

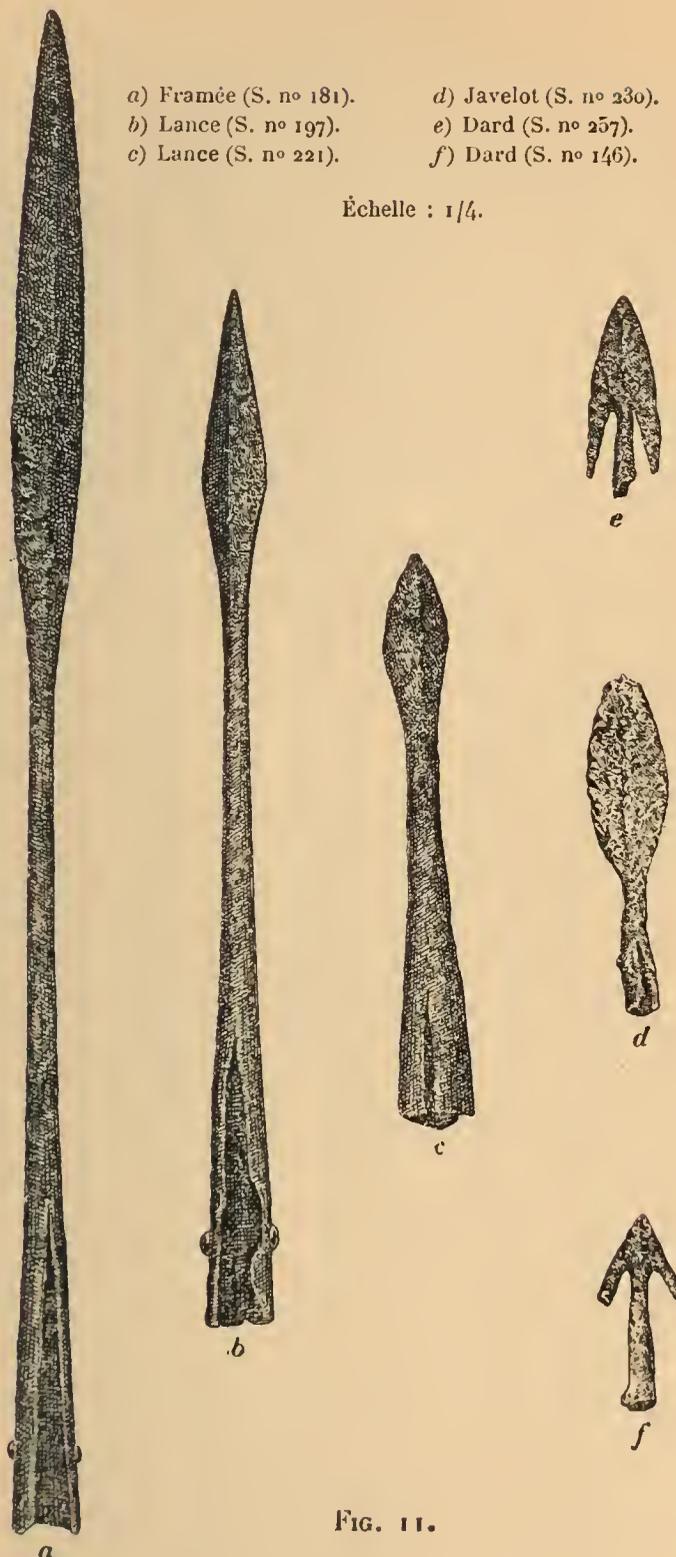


FIG. 11.

(1) Sépulture n° 181.

(2) Sépulture n° 197.

(3) Sépulture n° 224.

(4) Trouvé dans les déblais.

(5) Sépulture n° 9.

d) De nombreux *javelots* (fig. 11-*d*) et pointes de *dard* (fig. 13-*i*)



FIG. 12. — Fer de lance à tige courte,
pointe en forme de feuille.

Échelle : 35/100.

(Déblais.)

en forme de feuille; deux pointes de dard barbelées, l'une petite, aux ailerons droits et courts ⁽¹⁾, l'autre plus grande, aux ailerons plus développés et légèrement recourbés ⁽²⁾ (fig. 11-*e-f*).

PETIT ÉQUIPEMENT ⁽³⁾. — Il comprend d'abord les objets métalliques, seuls restes conservés du ceinturon, du baudrier, et des courroies d'attache.

Ce sont :

a) Les *boucles de ceinturons* (par opposition aux *plaques-boucles* qui, en raison de leurs décors, méritent un chapitre spécial); tantôt de fer, tantôt de bronze, elles sont d'ordinaire allongées, quelquefois rectangulaires (pl. X, fig. 8, 9, 10); les boucles de bronze ont souvent un ardillon de fer.

b) Les *boucles de baudriers* de fer ou de bronze; elles se distinguent des boucles de ceinturons par leur forme plus étroite et plus allongée; le type habituel est représenté planche X, figures 11 et 12. C'est une boucle de bronze étamé, décorée d'une simple ligne de points imprimés en creux; l'ardillon, qui était de fer, a disparu.

Une autre, plus grande, décorée avec soin de cercles centrés incisés en creux, est particulièrement intéressante ⁽⁴⁾ (pl. X, fig. 13).

Signalons également ici une boucle singulière (pl. X, fig. 14) dont

(1) Sépulture n° 146.

(2) Sépulture n° 257.

(3) Nous omettons volontairement de parler des plaques-boucles de ceintures et de ceinturons qui feront l'objet du chapitre suivant.

(4) Recueillie au contact de l'humérus gauche en son milieu, sépulture n° 26.

le fonctionnement nous échappe; une telle boucle trouvée dans le Caucase et appartenant à la collection Ouvarof est citée par M. Boulanger dans son ouvrage sur le cimetière de Marchélepot, page 91.

c) Les *petites plaques-boucles*, les *bouclettes*, et les *passes-courroies* correspondants. Ces objets servaient àagrafer les courroies; une petite plaque-boucle de bronze, munie d'un ardillon de fer aujourd'hui disparu, décorée au trait d'un motif qui pourrait bien être celui des dragons stylisés, est reproduite planche XI, figure 4; une autre, de forme élégante et décorée de points centrés, est à peu près identique à celle que publient MM. Gruaz et A. de Molin ⁽¹⁾ (pl. IX, fig. 7). Parmi les passes-courroies il faut distinguer : le passe-courroie de fer incrusté d'argent, fixé à la courroie par deux petits rivets de bronze (un exemplaire identique à celui que nous reproduisons planche XI, figure 1, a été découvert dans une sépulture de Marchélepot) ⁽²⁾, puis le passe-courroie de

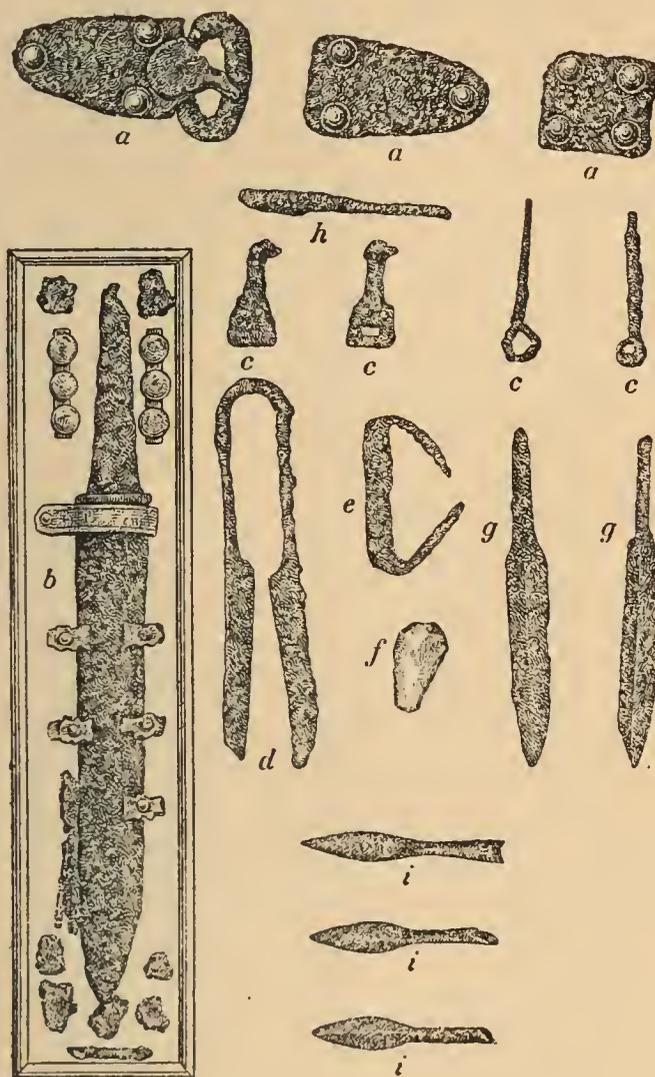


FIG. 13. — Équipement d'un guerrier franc.
Échelle 1/4. (S. nos 30 et 197.)

- | | |
|--|----------------------|
| a) Plaque, contre-plaque, plaque d'arrêt de ceinturon. | e) Briquet. |
| b) Scramasaxe et sa garniture. | f) Silex du briquet. |
| c) Porte-objets. | g) Couteaux. |
| d) Ciseaux. | h) Poinçon. |
| | i) Fers de dards. |

(1) *Le Cimetière barbare de Saint-Sulpice (Vaud)*, pl. 27, fig. 11. (*Revue Charlemagne*, décembre 1911).

(2) BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot*, pl. XXXI.

bronze d'ordinaire à décor géométrique très simple (Voir pl. XI, fig. 2, un tel passe-courroie et, fig. 3, la bouclette qui l'accompagnait).

Nous croyons enfin devoir signaler à cette place un objet de bronze (pl. XI, fig. 5) constitué par une plaquette allongée munie d'un orifice rectangulaire, qui devait être fixé à la courroie au moyen de trois rivets également de bronze. Nous pensons que cet objet devait servir à réunir les extrémités des courroies qui se terminaient sans doute chacune par une telle plaquette; une lanière passant dans l'orifice de chaque plaquette réunissait les deux extrémités ⁽¹⁾. La disposition de ces objets dans la sépulture paraît confirmer cette opinion.

d) Les porte-objets. Tous ceux que nous avons recueillis sont de fer; ils sont de deux natures : les uns, très abondants, que nous appellerons *porte-objets à anneau* (pl. XI, fig. 6), désignés sous le nom de *perçoirs* par MM. Scheurer et Lablotier, de *fiche-pattes* par M. Barrière-Flavy, sont constitués par une pointe de fer, quelquefois torse, longue de 85 à 150 millimètres, et terminée par un anneau. Il nous paraît que cette pointe devait s'enfiler soit directement dans le cuir du ceinturon, soit dans une monture de bois facile à fixer sur lui. Dans l'anneau devaient être passées les lanières au bout desquelles pendaient les objets tels que : couteaux, ciseaux, bourse, etc. L'hypothèse de M. Scheurer ne nous paraît pas conforme à la réalité : en effet, d'abord cet objet aurait constitué un perçoir d'un usage bien peu commode, ensuite le perçoir est un objet bien différent, connu, que nous avons retrouvé ⁽²⁾, et qui est constitué par une tige de fer encore pourvue de son manche de bois; le porte-objets à anneau se trouve

(1) Ces plaquettes ont été rencontrées à *Bourogne*. MM. SCHEURER et LABLOTIER les reproduisent planche VI, mais d'après eux elles constitueraient des ornements de ceinture, ce qui n'explique pas la présence de l'orifice rectangulaire.

(2) Sépulture n° 30 et figure 13-h.

toujours associé aux restes du ceinturon, à proximité des instruments destinés à être suspendus; enfin l'objet destiné à permettre l'accrochage de ces instruments fait défaut si on fait abstraction de lui.

Les autres porte-objets, beaucoup plus rares, sont constitués par une tige fixée au ceinturon au moyen d'un crochet et de deux petits rivets (pl. XI, fig. 7); vers l'extrémité la tige s'aplatit et présente un trou rectangulaire destiné à recevoir la lanière de suspension. Une autre fois il s'agit d'une simple plaque de fer présentant le même orifice. Des objets analogues, mais de bronze, ont été recueillis à Bourogne par MM. Scheurer et Lablotier ⁽¹⁾.

e) Les *ornements de courroies* qui sont représentés :

1° Par les objets de potin, de forme triangulaire (pl. XI, fig. 8-*a-b-c*), signalés déjà à divers reprises ⁽²⁾ et par une sorte de palmette de bronze (pl. XI, fig. 9) déjà rencontrée par MM. Scheurer et Lablotier ⁽³⁾, ce dernier objet rappelle un décor celtique évidemment dérivé de la palmette grecque, décor connu à l'époque de la Tène et relevé précisément sur des ornements de ceinturons ⁽⁴⁾;

2° Par des plaquettes de fer incrustées de métal; les unes (pl. II, fig. 4), plaquées d'argent et incrustées de laiton, sont analogues comme style et comme technique aux plaques-boucles de la première catégorie, étudiées au chapitre suivant; une autre (pl. II, fig. 5), incrustée d'argent, est à ranger dans la troisième catégorie.

Viennent ensuite les objets destinés à être suspendus; ce sont :

Les *couteaux*, très fréquents, parfois au nombre de deux dans une même sépulture. Leur longueur varie en général de 15 à 20 centi-

(1) *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. XI-A.

(2) Tout récemment encore dans *Le Cimetière barbare de Saint-Sulpice (Vaud)* par MM. GRUAZ et A. DE MOLIN (*Revue Charlemagne*, décembre 1911).

(3) *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. XXXV-C.

(4) DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3^e partie, p. 1237 et 1241.

mètres; parfois ils ont conservé des éléments de leur fourreau de cuir (fig. 13-*g*);

Les *ciseaux* constitués par deux lames tranchantes réunies par une partie arrondie flexible (fig. 13-*d*), c'est le seul modèle qui ait été retrouvé à Lezévillle;

Le *briquet* et son silex (fig. 13-*e-f*), le *poignon* ou l'alène (fig. 13-*h*);

La *bourse* : plusieurs sépultures de guerriers présentaient, au niveau de la ceinture, un amas de petits objets renfermés jadis dans



FIG. 14. — Pièce
en forme de fermoir
d'aumônière.

Échelle : 1/4. (Déblais.)

une bourse dont — le tissu ayant péri — il ne subsiste que le fermoir constitué d'ordinaire par une simple bouclette de bronze; un petit objet singulier sur lequel figure une main fermée avait peut-être le même usage (pl. XIV, fig. 16). Le fermoir d'aumônière, signalé dans maints cimetières de cette époque, n'a pas été retrouvé à Lezévillle. Cependant une pièce plate de fer (fig. 14), qui en a très exactement le contour apparent, a pu en remplir l'office.

Le contenu de la bourse se compose essentiellement de monnaies et d'amulettes sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir plus loin; en voici deux exemples :

Sépulture n° 166 à francisque (pl. XI, fig. 11) :	Amulettes	1 monnaie gauloise des Leuques.
		1 fragment de verre dont la technique paraît être celle du verre dont sont faits les vases balsamiques venus d'Orient.
		1 globule de bronze de forme baroque.
		1 pointe de flèche de silex d'âge néolithique.
		1 silex votif.
Sépulture n° 175 à plaque de ceinturon et à scramasaxe :	Amulettes	1 monnaie gauloise des Leuques.
		1 petit bronze de Gallien.
		1 — — Constantin II.
		1 — — Magnence Maximin.
		1 fragment de verre vert.
		1 taillant de hache néolithique en amphibolite.

Signalons encore dans l'une des bourses une *pierre à aiguiser* (pl. XI, fig. 10) constituée par un grès très fin, taillé en forme de parallépipède ayant pour dimensions 55 millimètres sur 33 millimètres et sur 25 millimètres. Elle avait dû fournir un assez long usage car l'une des faces en est fortement usée.

Donnons, pour terminer, un exemple d'équipement particulièrement intéressant parce qu'assez complet : le guerrier inhumé dans la sépulture n° 30 avait :

A la ceinture, outre la plaque-boucle, la contre-plaque et la plaque d'arrêt du ceinturon : au côté gauche, contre la plaque d'arrêt, une épée courte; à proximité quatre porte-objets auxquels correspondaient le briquet, les ciseaux, et deux couteaux allongés parallèlement; tous ces objets devaient être suspendus au ceinturon au moyen de lanières passées dans les porte-objets (fig. 15).

Cet équipement nous rappelle tout naturellement le ceinturon anglais que nos camarades et nous-même portions pendant la guerre : ici le revolver, la jumelle, le liseur de cartes et le couteau suisse sont remplacés par des objets sans doute différents, mais en fait le même besoin a conduit à une solution identique.

CRANES TROPHÉES. — En même temps que les objets d'armement et d'équipement que le guerrier emportait dans la tombe, nous avons recueilli à deux reprises différentes ⁽¹⁾ un crâne humain placé entre les jambes; dans l'un de ces deux cas le crâne-trophée — appelons-le de la sorte car telle est, à nos yeux, sa signification — portait au pariétal gauche la trace de deux blessures qui avaient provoqué une fracture du crâne avec enlèvement de tissu osseux.

L'usage de couper la tête à l'ennemi vaincu et de l'emporter en

(1) Sépultures nos 16, 24.

signe de victoire est un vieil usage celtique bien connu que nous retrouvons ici; de là à placer dans la tombe ce trophée il n'y a qu'un

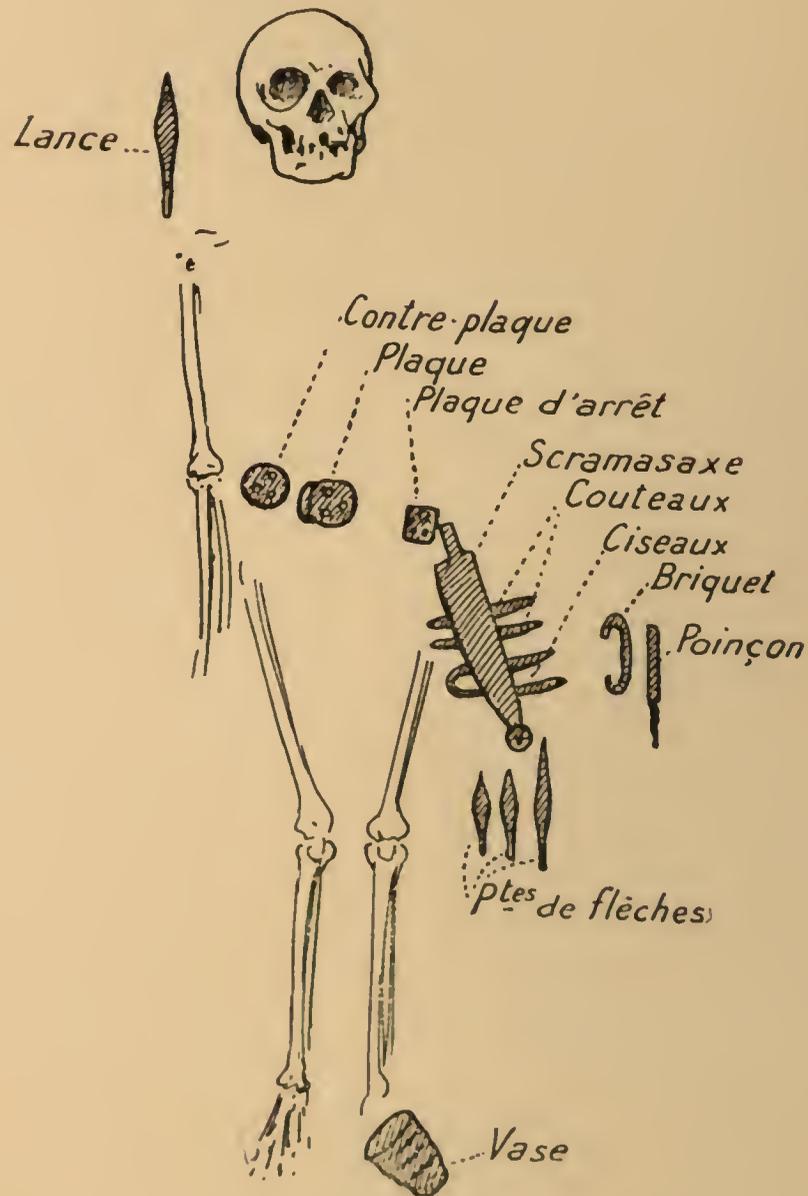


FIG. 15. — Schéma d'équipement d'un guerrier franc.

(S. n° 30.)

pas, et les Francs l'auront franchi sans peine, encore qu'il s'agisse, selon toute vraisemblance, de sépultures du vi^e siècle, donc de Barbares convertis au moins de nom au christianisme.

MONNAIES. — D'assez nombreuses monnaies ont été rencontrées à Lezéville, réparties dans diverses sépultures de guerriers, au niveau de la ceinture; en outre, une sépulture de femme ⁽¹⁾ renfermait, au contact de la main gauche, une monnaie (en l'espèce une monnaie gauloise).

Ces pièces se répartissent comme suit :

a) *Monnaies gauloises* :

Monnaies des Leuques à la tête d'homme et au sanglier :

5 exemplaires dont un percé ;

Monnaies des Séquanes au cheval : 2 exemplaires.

b) *Monnaies romaines* :

La moitié d'un moyen bronze de Nîmes ;

La moitié d'un moyen bronze fruste, qui paraît être de l'époque d'Auguste ;

Un petit bronze, d'Auguste (ou de Tibère) ;

Un moyen bronze, de Néron ;

Un petit bronze percé, de Caracalla jeune ;

Un petit bronze, de Gallien ;

Un petit bronze, de Constantin II ;

Un petit bronze, de Constant ;

Un petit bronze, de Magnence ;

Un petit bronze, de Valentinien I^{er} ;

Trois petits bronzes frustes, indéterminables, dont l'un a été frappé à Trèves.

c) *Monnaies franques*. — Une seule monnaie franque a été rencontrée : c'est un demi-silique d'argent ; d'après M. Prou qui a bien voulu l'examiner, il aurait été frappé au cours du vi^e siècle. Il porte d'un côté le monogramme du Christ et de l'autre un monogramme qui n'a pu être déchiffré. Son poids est de 0^{gr} 0925 (fig. 16).

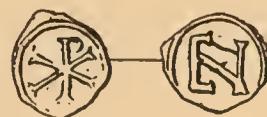


FIG. 16. — Demi-silique d'argent (vi^e siècle).

Grandeur. (S. n^o 5.)

Il présente un intérêt certain pour la raison suivante : les monnaies

(1) Sépulture n^o 173.

de cette nature que leur petitesse rendait très mal commodes ont eu cours peu de temps; aussi pouvons-nous admettre avec vraisemblance qu'elle a été enfouie peu après avoir été frappée : ainsi se trouve datée avec une certaine précision une sépulture — en l'espèce la sépulture n° 5 — qui renferme précisément un mobilier très complet. De plus, pour l'étude de l'âge comparé des sépultures du cimetière, nous possédons de la sorte un jalon précieux.

CHAPITRE III

PLAQUES DE CEINTURONS ET DE CEINTURES

SOMMAIRE : *Généralités. — Plaques de fer incrustées. — Plaques de bronze.*

GÉNÉRALITÉS. — Avant de procéder à l'examen des nombreuses plaques de ceinturons et de ceintures découvertes à Lezéville, rappelons que la plaque-boucle est caractéristique par excellence de l'art industriel chez les peuples gothiques. On sait qu'à l'origine, elle est rare et de dimensions réduites. Réservée aux plus riches, elle est d'ordinaire faite de métaux précieux et, en général, cloisonnée. Un peu plus tard, au contraire, à la fin du v^e siècle, au vi^e, puis au vii^e siècle, le ceinturon et la ceinture sont garnis d'une plaque-boucle d'assez grandes dimensions⁽¹⁾; à la plaque correspondent très souvent les deux autres éléments que l'on désigne sous le nom de contre-plaque et de plaque d'arrêt.

Tantôt de bronze, décorées de motifs incisés en creux ou ajourés, tantôt de fer incrusté de laiton, d'argent ou même d'or, ces plaques aux décors extrêmement variés paraissent être les monuments les plus intéressants de l'art décoratif au vi^e et au vii^e siècle qui soient venus jusqu'à nous.

(1) Certains exemplaires connus atteignent des dimensions et un poids singuliers. Signalons en particulier celui provenant des *fouilles de Bourogne* (mais non cité par MM. SCHEURER et LABLOTIER dans l'ouvrage correspondant), qui est conservé au musée de la *Société d'Émulation de Belfort*; son poids doit être environ de *deux livres*.

Nous exposerons d'abord les caractères communs à toutes les plaques que nous avons recueillies; puis nous étudierons en détail le décor de celles qui sont de fer incrusté; nous terminerons par un mot sur les plaques de bronze.

Les observations faites à Lezéville confirment que les sépultures de l'un et l'autre sexe peuvent renfermer la plaque-boucle, la contre-plaque et la plaque d'arrêt. Au sujet de ce dernier élément, une remarque s'impose de suite: dans les sépultures de guerriers, la plaque d'arrêt, carrée ou faiblement rectangulaire, de fer incrusté ou non, a été rencontrée presque toujours au voisinage immédiat ou même au contact du scramasaxe. Il semble donc bien que, dans ce cas, le nom et la raison d'être qu'on lui attribue généralement sont justifiés ⁽¹⁾; elle devait figurer sur le ceinturon, au flanc gauche du guerrier. Par contre, lorsqu'il s'agit de sépultures qui, selon toute vraisemblance, sont des sépultures de femmes, nous pensons qu'il s'agit d'un simple ornement, placé là par analogie.

D'autre part, une sépulture d'homme ⁽²⁾ et une sépulture de femme ⁽³⁾ ont fourni l'une et l'autre une plaque triangulaire qui, très probablement, devait être placée conformément aux observations faites à Attalens par M. Besson ⁽⁴⁾, c'est-à-dire au milieu du ceinturon et par derrière, la pointe du triangle dirigée vers le haut.

La contre-plaque a presque toujours même silhouette que la plaque-boucle, à la boucle près.

Parmi les plaques-boucles, celles qui, en raison de l'emplacement

(1) Voir en particulier les reconstitutions faites par M. BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérovigien et carolingien de Marchépot*, p. 176, fig. 170, et par SCHEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. A., p. 13.

(2) Sépulture n° 237.

(3) Sépulture n° 62.

(4) *Le Cimetière franc d'Attalens* (*Revue Charlemagne*, juin 1912).

de la sépulture, paraissent être les plus anciennes ⁽¹⁾, sont arrondies, presque circulaires, comme les agrafes cloisonnées du début des invasions et souvent, comme elles, de petites dimensions. D'autres plaques, sans doute un peu plus récentes, sont en forme de triangle, de rectangle et de trapèze allongé dans le sens de la hauteur. Dans ce cas, surtout lorsqu'il s'agit de boucles de ceintures de femmes, le bord rectiligne est remplacé par un bord découpé suivant des courbes sinueuses dont la forme n'est pas sans élégance.

L'anneau de la boucle est en général allongé et ovale, rarement rectangulaire ⁽²⁾; l'ardillon a presque toujours la forme classique de l'ardillon gothique; le simple ardillon droit a été rencontré exceptionnellement.

Les plaques-boucles les plus simples sont de fer et tout unies; ni contre-plaque ni plaque d'arrêt ne les accompagnent; dans les mobiliers funéraires de guerriers un peu plus riches, elles sont garnies de grosses bossettes qui servent d'ornement en même temps qu'elles permettent la fixation de la plaque; ces bossettes sont faites d'une mince feuille de laiton remplie à l'intérieur soit de plomb, soit d'une sorte de ciment blanchâtre dans lequel est noyée la tige d'un petit œillet de fer ou de bronze destiné à être cousu au ceinturon; les plaques sont alors en général accompagnées de la plaque d'arrêt et d'une contre-plaque, garnies elles aussi de bossettes (pl. XII, fig. 1, 2 et 3).

Enfin, dès que le mobilier prend une certaine importance, il comporte soit des plaques de bronze, soit des plaques incrustées sur lesquelles il convient d'insister plus longuement.

(1) Voir, pages 87 et suivantes, les conclusions relatives à l'âge des sépultures.

(2) Les deux anneaux de type rectangulaire que nous avons recueillis appartiennent à des plaques qui en raison de leur emplacement doivent dater de la fin du cimetière, c'est-à-dire du VII^e siècle.

PLAQUES DE FER INCRUSTÉES. — « Dans les plus petites nécropoles comme dans les plus grandes, dit M. G. Bapst, on a trouvé des ceinturons et des pièces décorés de milliers de filets incrustés ⁽¹⁾. Il n'est pas inutile de faire remarquer que cet art de l'incrustation est un art oriental et qu'actuellement les plus considérables pièces de fer incrustées d'or et d'argent se font au Daghestan, en Afghanistan et dans le nord de l'Inde. »

Le nombre de ces pièces et leur style oriental très accusé frappent en effet vivement quiconque les étudie.

Mais bien qu'elles soient très abondantes dans les sépultures barbares, il en est rarement question de façon suivie dans les travaux publiés sur le haut Moyen Age; les difficultés vraiment très sérieuses que présentent leur nettoyage et leur conservation — difficultés dont nous dirons un mot à la fin de ce chapitre — en sont sans doute la cause. Les résultats remarquables obtenus, il y a peu d'années, en Suisse et surtout dans des fouilles de Bourogne ⁽²⁾ commencent à combler cette importante lacune.

Le simple examen du décor des plaques incrustées met en évidence leur origine orientale que déjà la technique de l'incrustation révélait; il ne saurait subsister à cet égard le moindre doute. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de distinguer celles qui ont été importées d'Orient de celles qui ont été fabriquées dans nos régions — à supposer que les ateliers locaux en aient fabriqué. Cette dernière hypothèse nous paraît très vraisemblable étant donné le grand nombre d'objets de cette nature qui devaient être en circulation au haut Moyen Age et aussi

(1) Voir à l'Index bibliographique la désignation exacte des travaux publiés sur les cimetières de Bourogne, Kaiserangst, Saint-Sulpice, Arcuse, Féligny.

(2) SCHEURER et LABLOTIER. *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne.*

étant données certaines faiblesses d'exécution relevées à Bourogne comme à Lezévillle sur certaines pièces dont il sera question plus loin.

Ceci posé, étudions les plaques incrustées recueillies à Lezévillle en spécifiant de suite que les seuls métaux de placage ou d'incrustation qu'elles présentent sont : l'argent, le laiton, et exceptionnellement une sorte d'alliage plumbeux; l'or n'a pas été rencontré.

Nous basant sur la technique et sur le style, nous les répartirons dans trois catégories différentes :

1° *Sur les unes, l'élément décoratif essentiel est une feuille d'argent qui recouvre la presque totalité de la plaque.*

Sur celle des pièces de cette catégorie qui, en raison de l'emplacement de la sépulture ⁽¹⁾, paraît être la plus ancienne, cette feuille d'argent, tout unie, ne présente aucun décor (pl. II, fig. 3). Sur les autres, différents motifs décoratifs sont découpés dans la feuille et un filet de laiton incruste le fer que les découpures laissent apparent; le décor de ces plaques est souvent simple et de composition assez pauvre (pl. VIII, fig. 8; pl. II, fig. 1 et 2); une autre plaque, au contraire, superbe de style, évoque les meilleurs modèles orientaux (pl. IX, fig. 4); sur celle-ci, la boucle et l'ardillon portent un décor analogue à celui de la plaque; sur les autres, on trouve simplement quelques filets d'argent incrustés normalement à l'ovale de la boucle et à l'axe de l'ardillon.

La technique des pièces de cette catégorie est tout à fait spéciale et diffère nettement de la damasquinure : la feuille d'argent a dû, selon toute probabilité, être fixée d'abord et découpée ensuite; sa minceur et le croisement des traits rendent impossible le découpage avant fixation.

(1) Sur l'âge relatif des sépultures, voir ch. VIII, p. 87 et suivantes.

Signalons que des plaques analogues et comme style et comme technique ont été découvertes à Bourogne et à Attalens ⁽¹⁾.

2° Une deuxième catégorie comprend des plaques caractérisées :

Au point de vue de la technique, par des *motifs d'argent plaqués d'importance variable alternant avec des filets incrustés* qui sont parfois d'argent mais surtout de *laiton*, exceptionnellement d'un alliage plombéux;

Au point de vue du style, par des décors dont la fantaisie est très frappante. Citons une plaque-boucle de ceinture féminine sur laquelle sont représentés deux dragons entrelacés (pl. VIII, fig. 3). Ce thème, d'ailleurs bien connu ⁽²⁾, est traité de façon très originale.

Le même thème se retrouve sur une autre plaque (pl. VIII, fig. 5 et pl. III, fig. 1). Mais cette fois les dragons sont stylisés ⁽³⁾ et ils sont accompagnés de motifs parmi lesquels on distingue un cercle radié qui paraît être une figure solaire — au moins d'origine.

Nous rangeons enfin dans cette catégorie, en raison de la technique, bien que le dessin en soit tout à fait ordinaire, une plaque-boucle de guerrier (pl. III, fig. 2), accompagnée de sa plaque d'arrêt (pl. VIII, fig. 7).

(1) Voir à l'Index bibliographique la désignation exacte des publications relatives à ces cimetières.

(2) Il fait en particulier l'objet du décor de l'admirable *plaque de Fétigny*, publiée en 1896 par M^{sr} Kmsch dans le *Fribourg artistique*.

Signalons également le même décor sur les plaques suivantes :

Plaque trouvée à *Areuse* : Ph. ROLLIER, *Le Cimetière d'Areuse* (*Revue Charlemagne*, janvier 1911).

Plaque trouvée à *Bourogne* : SCHEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. XLVII et XXXVII.

Plaque trouvée à *Marchélepot* : BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot*, pl. XXX.

(3) Une plaque analogue, au point de vue de la stylisation des dragons, est publiée par M. BESSON, *Le Cimetière-franc d'Attalens*, pl. IV (*Revue Charlemagne*, juin 1912).

3° La troisième catégorie qui à Lezéville groupe les pièces les plus nombreuses peut se caractériser comme suit :

On ne trouve plus sur ces plaques qu'*un seul métal*, argent en général, laiton quelquefois.

Les motifs plaqués sont beaucoup moins importants; les filets incrustés dominant; le décor est essentiellement géométrique.

Les éléments à répétition qui le constituent sont : *le point, le trait, la ligne droite, la ligne brisée, le rectangle, le losange, le polygone, l'arceau.*

A plusieurs reprises il comprend également ces *entrelacs* dont l'origine orientale très ancienne s'apparente peut-être à l'antique mythe du nœud gordien (pl. III, fig. 5; pl. VIII, fig. 6; pl. IV, fig. 1, 2). Rappelons qu'apparu en France au haut Moyen Age, l'entrelacs s'épanouit aux temps carolingiens, associé ou non aux dragons dont les têtes accolées émergent parfois à l'un de ses bords ⁽¹⁾.

Certaines plaques de cette catégorie recueillies dans des sépultures de chefs sont d'une facture et d'un dessin très soignés; de grosses bossettes de laiton terminées par la tige à œillet classique les fixaient au ceinturon; celle reproduite planche V, figures 1 et 2, en même temps que sa plaque d'arrêt, paraît, en raison de l'emplacement de la sépulture, dater du VI^e siècle; celle de la planche V, figure 3, doit être du VII^e siècle.

D'autres plaques sont l'œuvre de mains moins habiles (pl. IV, fig. 1, 2, 3, 4). Il est intéressant de les comparer tant au point de vue du décor qu'à celui de la technique à certaines plaques trouvées à Bourogne ⁽²⁾ : sur les unes et sur les autres on retrouve les mêmes

(1) Voir en particulier une sculpture de l'église Saint-Pierre de Metz, reproduite par A. HAUPF, *Die älteste Kunst, in besonderen die Baukunst der Germanen von der Völkerwanderung bis zu Karl dem Grossen*, Leipzig, Degener, 1909.

(2) SCHEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. XXXIX et XL, fig. 25.

faiblesses de dessin et d'exécution : faut-il admettre qu'elles sortent du même atelier local, qui se serait inspiré avec plus ou moins de succès de modèles importés ?

Signalons enfin (pl. III, fig. 3 et 4) une plaque-boucle et sa contre-plaque qui peuvent servir de forme de passage entre les catégories 2 et 3.

Dans l'état actuel de nos recherches nous en sommes malheureusement réduit à cette classification dont aucune considération précise touchant l'âge relatif des plaques ou l'étude des ateliers d'origine ne vient alléger la sécheresse ⁽¹⁾. Ajoutons que les exemplaires décrits et reproduits sont loin de représenter la totalité des plaques incrustées découvertes à Lezévillle : beaucoup d'entre elles ont subi une oxydation trop complète pour permettre de les sauver ; d'autres n'ont pu encore être nettoyées.

PLAQUES DE BRONZE. — Les plaques de bronze sont assez rares à Lezévillle. Un premier type, représenté par deux exemplaires identiques à l'ardillon de la plaque-boucle près, comprend : une plaque-boucle triangulaire, très belle de lignes, accompagnée de la contre-plaque et de la plaque triangulaire (pl. VI, fig. 1, 2, 3) ; des bossettes de bronze, au nombre de trois par élément, ne servent ici que d'orne-

(1) Il nous paraît nécessaire de dire ici un mot du nettoyage des plaques-boucles ; à leur sortie des fosses, elles sont recouvertes d'une épaisse couche d'oxyde de fer, souvent extrêmement dur, qui ne laisse rien apparaître du placage ; pour retrouver le décor nous limons l'oxyde au moyen de rifloirs et d'outils de sculpteur appropriés. Ce travail fort long — puisque telle boucle nous a demandé plus de cent heures de travail — est souvent pénible en raison de la dureté de la matière ; les cassures et les décollements sont réparés au fur et à mesure à la colle de poisson ; antérieurement au nettoyage les plaques sont immergées pendant quinze jours dans une solution de carbonate de soude ; le nettoyage terminé, elles sont chauffées à l'étuve de manière à faire disparaître toute trace d'humidité, puis enduites de vernis copal. En dépit de ces précautions elles continuent à s'oxyder progressivement et nous ne connaissons actuellement aucun moyen d'arrêter, sans altérer le placage, l'oxydation continue qui leur sera fatale ; l'expérience montre que les vernis (vernis copal ou huile de lin) sont à la longue insuffisants.

ments : elles sont rapportées et fixées à la plaque par le moyen d'une tige matée dans une mortaise; la fixation de la plaque était obtenue en cousant au ceinturon trois languettes percées, issues de son rebord ⁽¹⁾ comme le montre la figure 17.

Une autre plaque-boucle présente un décor de gros pointillés (triangles et rectangles) imprimés à froid au moyen d'une petite matrice (pl. VI, fig. 4); le décor d'une troisième est fait simplement

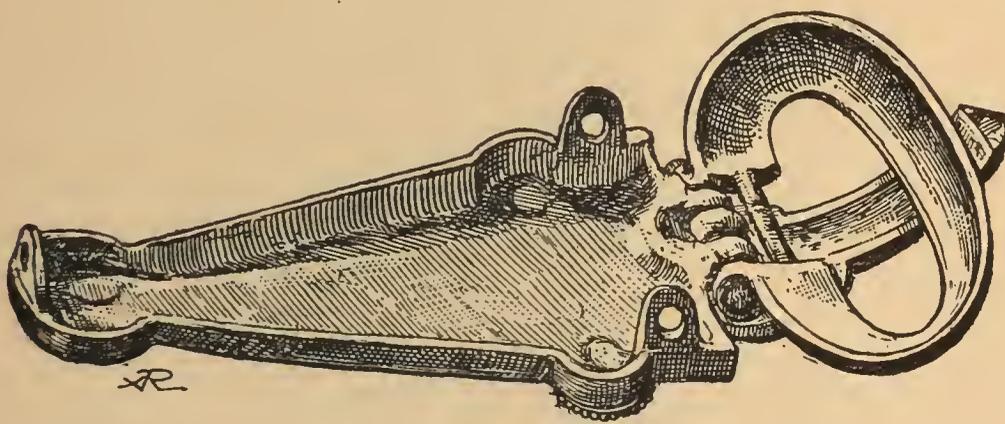


FIG. 17. — Plaque-boucle de bronze
retournée de manière à montrer le dispositif de fixation.

Échelle : 2/3.

(S. n° 62.)

de quelques traits et de quelques cercles incisés; l'une et l'autre sont étamées; leur fixation au ceinturon était assurée par le dispositif habituel de la bossette terminée par un anneau et traversant une mortaise percée dans la plaque; ni plaque ni contre-plaque ne les accompagnaient.

(1) Une plaque à peu près identique et présentant le même mode de fixation est reproduite par MM. SCHEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. LII; une autre, représentée pl. XXXVI, fig. 22, a la même forme, mais le mode de fixation n'est pas visible.

CHAPITRE IV

PARURES — AMULETTES — ACCESSOIRES DU COSTUME

SOMMAIRE : *Fibules. — Grains de collier, pendeloques et amulettes, silex votifs. — Objets divers : peigne et objets de toilette; chaînes de ceintures; plaque de châtelaine; bouclettes de chaussures; bagues, anneaux et bracelets; attaches de vêtements, épingles et aiguilles; couteaux; restes de coffrets.*

FIBULES. — On admet d'ordinaire que chez les peuples barbares la fibule est l'un des objets qui caractérisent le mieux l'art industriel d'un peuple ou d'une époque; aussi procéderons-nous à une étude analytique minutieuse de celles qu'a fournies le cimetière de Lezéville.

Elles ont été rencontrées presque toujours ⁽¹⁾ dans les sépultures de femmes, au cou, à l'épaule, sur la poitrine de la morte. A plusieurs reprises une même sépulture en renfermait deux, très voisines, placées à la naissance du cou, ce qui donne à penser qu'elles agrafaient deux vêtements superposés.

Nous les répartirons dans les catégories suivantes :

1° *Fibules en arc* : analogues aux fibules romaines, elles ne doivent pas être d'une époque postérieure au v^e siècle. De forme classique (pl. VII, fig. 1) elles sont de bronze étamé ou argenté. Dans l'aiguille de bronze de l'une d'elles est encore passé l'anneau de fer qu'elle devait agraffer; elle était accompagnée d'une fibule cloisonnée

(1) Les sépultures d'hommes n'en renfermaient qu'exceptionnellement.

que nous décrirons ci-dessous : celle-ci se trouve par conséquent datée approximativement, de même que la sépulture ⁽¹⁾ qui les renfermait l'une et l'autre.

2° *Fibule annulaire* : une fibule de ce type, dont l'origine est très ancienne, a été rencontrée dans la sépulture de chef α ; assez rare à l'époque franque, elle a été signalée à Marchélepot par M. Boulanger ⁽²⁾ ; elle doit être (pl. VII, fig. 2) de haute époque.

3° *Fibules cloisonnées* : toutes ces fibules se rattachent à l'orfèvrerie cloisonnée qui marque le début de l'époque franque. Abondantes en particulier dans la partie du cimetière qui paraît la plus ancienne, elles n'ont pu être que très rarement recueillies intactes, leur monture de fer et de bronze s'étant oxydée au point de tomber en poussière au toucher ; on sait que cette monture comporte en particulier une sorte de quadrillage métallique à mailles serrées sur lequel reposent les petits secteurs de verre ; nous signalerons parmi elles les trois exemplaires suivants qui sont intacts :

a) Fibule à monture d'argent ; quadrillage métallique très visible ; cloisons garnies de verroteries de ton grenat taillées en table (pl. VIII, fig. 4) ⁽³⁾ ;

b) Fibule à monture de bronze ; cloisons périphériques garnies de verroteries vert pâle taillées en table ; au centre bouton de bronze ⁽⁴⁾ ;

c) Fibule à monture de fer, sauf les cloisons qui sont de bas argent ; des verroteries vert pâle taillées en table garnissent les cloisons de la périphérie ; au centre on trouve une plaquette de bas

(1) Sépulture n° 174.

(2) *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot*, pl. VII, fig. 81, p. 90 (fibule trouvée en Hongrie, reproduite d'après J. Hampel).

(3) Sépulture n° 52.

(4) Sépulture n° 192.

argent très oxydée, décorée de pointillés; l'ensemble est fortement convexe; cette fibule oxydée a été découverte à côté de la fibule en arc dont il a été parlé ci-dessus, nous pensons pouvoir dire qu'elle est du v^e siècle (pl. VII, fig. 3).

4° *Fibules discoïdes à umbo central*: elles appartiennent à trois types différents. L'un comprend les fibules à décor *géométrique incisé en creux*; elles sont de bronze étamé ou non, l'aiguille est de fer. Le décor comprend des motifs assez variés qui rayonnent autour de l'umbo central; par exemple, le champ de telle fibule, divisé en quatre secteurs par des rayons, est orné de cercles centrés (pl. VII, fig. 4); telle autre présente une décoration curviligne en forme d'étoiles à six branches. Ce type très commun et bien connu ⁽¹⁾ se retrouve dans beaucoup de cimetières barbares.

Un second type comprend des fibules à *représentation animale aviforme* obtenue par étampage, ornées de *perles de verre hémisphériques* ou de *grenats taillés en table*. Ce type est rare: nous ne l'avons vu jusqu'alors reproduit nulle part. A Lezévillle, il est représenté par quatre fibules, dont deux, rigoureusement identiques, ont dû être étampées au moyen de la même matrice; peut-être s'agit-il d'une fabrication locale inspirée par un modèle importé d'Orient. Il nous paraît que ce modèle est représenté dans la série par une pièce qui est sans doute soit l'original lui-même, soit sa reproduction fidèle; on peut la décrire comme suit:

Une feuille de bronze assez épaisse, unie, renflée au centre en forme d'umbo, garnie à l'avvers, sur sa périphérie, d'un petit cordon

(1) Il a été reconnu dans divers cimetières de la région, en particulier dans celui du *Châtelet* (Haute-Marne), qui en a fourni une quinzaine d'exemplaires répartis dans l'ancienne collection Maréchal (d'Osne-le-Val, Haute-Marne) et dans la collection Colson (de Sommeville, Haute-Marne). On le retrouve à *Marchélepot* (Voir BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérovigien et carolingien de Marchélepot*, pl. XIX, fig. 4) et dans le sud-ouest de la France (Voir BARRIÈRE-FLAVY, *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, p. 54 et pl. II, fig. 8).

strié et portant au revers une aiguille de fer, est recouverte d'une mince feuille d'argent décorée par étampage. L'élément essentiel du décor est un animal aviforme sans doute imaginaire ⁽¹⁾ qui alterne tantôt avec un grenat taillé en table, tantôt avec une perle hémisphérique de verre bleu, sertis dans la feuille d'argent; un perlé court au long du bord extérieur et autour de l'umbo. Le reste de la surface est recouvert de cercles centrés (pl. VIII, fig. 2). Cette fibule a été découverte dans une sépulture de femme creusée dans la partie sans doute la plus récente du cimetière, mais elle a dû être enfouie après un long usage : elle présente en effet des traces d'usure; de plus, une partie de la feuille d'argent manquait de même qu'un grenat ⁽²⁾; importé ou non, ce bijou, rare et de style oriental très accusé, doit être de haute époque.

Deux autres fibules de la série en sont des copies appauvries, tant au point de vue du style qu'à celui de la matière employée : l'argent est remplacé par le cuivre, les grenats par des verroteries et par une sorte d'émail coloré par des sels de fer qui a mal résisté à l'action du temps (pl. VII, fig. 5).

Un dernier exemplaire présente un décor simplifié : il n'y a plus de cercles centrés et le nombre des figures aviformes ainsi que des perles de verre est diminué de moitié. A supposer que l'hypothèse exprimée ci-dessus soit exacte, nous aurions ainsi sous les yeux un exemple intéressant de reproduction et d'évolution dans nos régions d'un type décoratif gothique importé.

(1) Nous ne réussissons à l'identifier avec aucun animal réel; d'autre part, il diffère nettement des animaux fantastiques bien connus — oiseaux, griffons, dragons — employés habituellement par les orfèvres des Goths.

(2) La sépulture (en l'espèce le n° 58) était bien intacte, la fouille a été conduite par nous-même avec le plus grand soin, l'emplacement des parties manquantes était patiné et recouvert de terre, l'objet a donc bien été enfoui en cet état.

Un troisième type, classique celui-là ⁽¹⁾, est représenté par une fibule d'argent (pl. VIII, fig. 1) décorée de perles hémisphériques de verre bleu, de plaquettes triangulaires de verre légèrement teinté, et de filigranes rapportés qui ont la forme du signe en ∞. Cette fibule, recueillie détériorée et usée dans un sarcophage de pierre bien intact ⁽²⁾, a vraisemblablement servi longtemps avant d'être enfouie : c'est à coup sûr un objet de haute époque.

5° *Fibule en ∞* : un exemplaire de ce type très intéressant a été recueilli dans la sépulture 205 (pl. VII, fig. 6) ; il est de

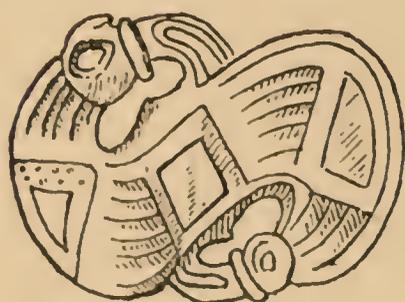


FIG. 18. — Fibule en ∞ (Hongrie)

Grandeur.

(D'après BOULANGER.)

bronze et décoré en creux ; chacune des extrémités de l'∞ se termine par une tête de dragon bien reconnaissable ; l'aiguille de la fibule est de fer. On sait que ce type, constitué par la réunion du signe en ∞ et de la tête de dragon, est très répandu, avec quelques variantes suivant que les têtes de dragons sont plus ou moins stylisées. On le trouve en

France un peu partout : en Normandie ⁽³⁾, dans l'Aisne ⁽⁴⁾, dans la Marne ⁽⁵⁾, en Franche-Comté ⁽⁶⁾, en Bourgogne ⁽⁷⁾, dans le Midi wi-

(1) Des fibules analogues sont reproduites par M. PROU, *La Gaule mérovingienne*, p. 59, 89, 274 ; par M. BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchépot*, pl. XX, fig. 1 ; par MM. SCHEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourgogne*, pl. XX.

(2) En l'espèce il s'agit du sarcophage de la sépulture n° 147.

(3) Abbé COCHET, *La Normandie souterraine*, pl. XI.

(4) F. MOREAU, *Album Caranda*, pl. XXXVI, fig. 12-15 ; Armentières, pl. XIX, fig. 16 ; Bressy, pl. VIII, fig. 3 ; Sablonnières, pl. J, fig. 17.

PHLOY, *Étude sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, tome I, fascicule 2, pl. I, fig. 4 ; pl. II, fig. 7, et tome II, fascicule 1, pl. II, fig. 20.

(5) DE BAYE, *Industrie longobarde*, pl. VII.

(6) SCHEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourgogne*, pl. XXVII.

(7) BAUDOT, *Mémoires sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XXVI, fig. 20.

sigothique ⁽¹⁾; fréquent en Allemagne ⁽²⁾, rare en Angleterre ⁽³⁾, il se rencontre quelquefois en Italie ⁽⁴⁾ et en Hongrie ⁽⁵⁾. L'association et la survivance plus ou moins précise de l'antique culte oriental du soleil et des légendes du Nord est de nature à éveiller l'intérêt; ceci explique sans doute le nombre de publications auxquelles ce genre de fibule a donné lieu, et grâce à ces publications nous voyons combien il a été répandu. Notons que l'on retrouve encore l'association du signe en ∞ et des deux têtes de dragons sur quelques plaques de ceintures wisigothiques, qui paraissent d'ailleurs assez rares ⁽⁶⁾.

6° *Fibule ansée* : un exemplaire de cette fibule classique ⁽⁷⁾ a été recueilli dans la sépulture n° 216. Fait de bronze, il est, suivant l'usage, décoré de cercles centrés; l'aiguille est de fer (pl. VII, fig. 7).

7° *Fibules diverses* : nous grouperons ici les fibules qui, ne se rattachant à aucun type classique, sont représentées par un exemplaire unique; ce sont en particulier :

a) Une fibule circulaire faite d'une monture à laquelle est rivée un feuillet décoré d'une sorte de croix à palmettes obtenue par étampage ⁽⁸⁾ (pl. VII, fig. 8); une fibule plate à décor rayonnant, incisé en

(1) BARRIÈRE-FLAVY, *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, p. 57, et FLOUEST cité par BARRIÈRE-FLAVY : « Ces broches devraient être regardées comme un développement de l'idée exprimée par le signe en ∞ , symbole religieux comme la croix gammée, et qui serait l'emblème de la fécondité. »

(2) LINDENSCHMIDT, *Die Alterthümer*, Band III, Heft IV.

(3) DE BAYE, *Industrie anglo-saxonne*, p. 46.

(4) DE BAYE, *Industrie longobarde*, pl. VII, fig. 1.

(5) J. HAMPEL cité par M. BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchépot*, p. 73.

(6) Voir BARRIÈRE-FLAVY, *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, pl. XXIX, fig. 3.

(7) Parmi les publications antérieures relatives à ce type, citons : BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchépot*, pl. XXXIX, fig. 8.

SCHUEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. XXII, et BARRIÈRE-FLAVY, *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, p. 59.

(8) Sépulture n° 204.

creux ⁽¹⁾ (pl. VII, fig. 9); une fibule dont le centre est fait d'un bouton très saillant et dont la périphérie porte des dents espacées ⁽²⁾ (pl. VII, fig. 10).

Une très petite fibule décorée en haut relief d'une étoile à cinq branches ⁽³⁾ (pl. VII, fig. 11). Toutes ces pièces sont en bronze.

b) Une fibule de fer plaqué d'argent (pl. VII, fig. 12); elle est constituée par une plaque de fer assez épaisse en forme de losange, portant au revers la monture de l'épingle, qui est également de fer. Le placage est constitué par une mince feuille d'argent unie dans laquelle est découpé un étroit serpent qui court le long des bords; un filet de laiton incruste le fer mis à nu; au centre, se place une grosse bossette de bronze. Ce type de fibules nous paraît inédit.

Notons, avant de terminer le chapitre des fibules, que, sur une trentaine de pièces recueillies à Lezévillle, aucune n'est du type digité, du type zoomorphique, d'origine gallo-romaine, ou du type ornithomorphe barbare.

GRAINS DE COLLIER, PENDELOQUES ET AMULETTES. SILEX VOTIFS. — On sait que les grains de collier constituaient la parure classique des femmes; mais ils étaient également portés par les chefs; à Lezévillle trois sépultures d'hommes et vingt et une sépultures de femmes en ont fourni ⁽⁴⁾. Leur nombre, dans une sépulture donnée, est très variable : il peut s'agir tantôt d'un collier à proprement parler, tantôt

(1) Sépulture n° 173.

(2) Sépulture n° 125.

(3) Sépulture n° 7.

(4) Ont fourni des colliers ou des chaînes de cou les sépultures : 2 (Homme); 19 (Femme); 58 F; 128 F; 134 F; 135 F; 147 F; 174 F; 229 F; 251 F.

Ont fourni quelques grains les sépultures : 8 H; 17 H; 28 F; 67 F; 125 F; 132 F; 136 F; 148 F; 161 F; 192 F; 222 F

Ont fourni un grain isolé les sépultures : 173 F; 187 F; 199 F.

d'une chaîne de cou pouvant mesurer 1^m à 1^m 10 et comptant jusqu'à 150 grains (fig. 19), tantôt au contraire de quelques grains seulement. Trois fois même, des sépultures intactes, fouillées avec un soin minutieux, ont livré un grain unique. En général, on les trouve au cou et sur la poitrine; cependant un collier a été retrouvé disposé aux pieds d'une morte. Contrairement à plusieurs observations antérieures aux nôtres, ils n'ont dans aucune sépulture servi à constituer un bracelet.

Les grains ont les formes et les compositions classiques : tantôt ils sont assez gros, en forme de cylindres, de tores aplatis ou de parallépipèdes faits soit de verre, orné ou non de taches de couleur, soit de pâtes céramiques et rehaussés par des incrustations bariolées qui tracent souvent sur leur flanc le décor oculé ou le ruban équatorial en zigzag.

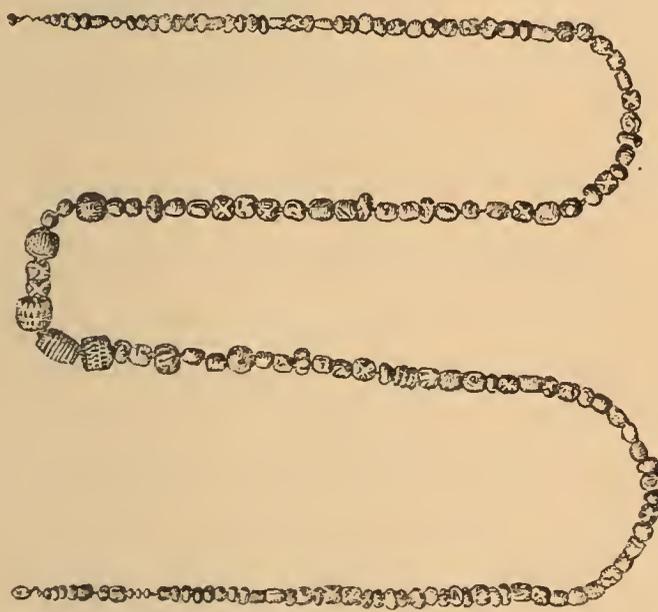


FIG. 19. — Grande chaîne de cou.

(Pâtes céramiques et verroteries.)

Longueur : 1^m 10.

(S. n^o 134.)

D'autres fois ce sont des grains d'ambre en général grossièrement taillés, des tiges d'encrines fossiles, des anneaux et des cylindres de bronze, une monnaie romaine qui paraît être un petit bronze d'un Valentinien ou de petits grains faits tantôt de verre, lisses ou annelés, et tantôt de pâtes céramiques incrustées ou non, présentant une grande variété de formes et de couleurs (pl. IX, fig. 3).

Dans tout cela il s'agit essentiellement de parures, et il n'est pas douteux qu'à l'époque franque les femmes faisaient grand cas de

toutes ces sortes de perles. L'hagiographie en pare même le cou de sainte Geneviève, qui fut, pour cela, réprimandée par saint Germain d'Auxerre : *Ne margaritarum monilibus ornaretur admonuit* ⁽¹⁾.

Cependant il est intéressant de retrouver, dans beaucoup des éléments considérés, le caractère phylactérique, de règle aux époques les plus primitives, où le collier était une amulette avant même d'être une parure.

Nombre de grains présentent, nous l'avons dit, soit le décor oculé et le ruban équatorial qui apparaissent, cette fois avec une signification phylactérique précise, à l'époque de la Tène I et II ⁽²⁾, soit le décor spiraliforme fréquent à l'époque de la Tène III; il y a identité de forme, de nature et de décor entre beaucoup de grains appartenant les uns à cette époque, les autres à l'époque barbare représentée par les sépultures de Lezévillle ou d'ailleurs. D'autre part, nous avons noté la présence de ces tiges fossiles qui sont évidemment des amulettes; puis l'abondance de l'ambre : or, l'ambre qui a été employé à la confection des colliers dès les temps néolithiques, puis à l'âge du bronze, aux époques de Hallstatt et de la Tène, semble avoir été considéré comme un talisman par bien des primitifs. On sait qu'au temps de Pline les paysannes des régions transpadanes le recherchaient à la fois comme ornement et comme talisman ⁽³⁾; aujourd'hui encore, si l'on en croit Déchelette, il semble avoir conservé cette double vertu auprès de quelques habitants de ces mêmes contrées ⁽⁴⁾.

(1) Légende citée par les Bollandistes et rapportée par l'abbé COCNET, *La Normandie souterraine*, p. 293.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3^e partie, p. 1315 et 1320.

(3) PLINÉ, XXXVII-12. « Le succin, dit Pline, n'est pas sans quelque usage en médecine, mais ce n'est pas pour cette raison qu'il plaît aux femmes : porté en amulette, il est utile aux enfants. »

(4) DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3^e partie, p. 1330.

Peu de siècles avant leur exode vers les Gaules, les populations qui nous occupent avaient certainement conservé aux grains de collier leur double caractère : un collier remarquable, découvert à Kertsch ⁽¹⁾ et composé à peu près exclusivement d'amulettes en est la preuve. Il n'est pas étonnant de trouver chez ces mêmes populations après leur exode, alors qu'elles étaient chrétiennes peut-être, mais superstitieuses à coup sûr ⁽²⁾, des traces plus ou moins profondes et plus ou moins déformées de leurs croyances primitives.

En ce qui concerne l'origine des grains qui entrent dans les colliers, il est certain que presque tous sont des objets d'importation; les grains d'ambre tout d'abord : la « route de l'ambre par laquelle dès les âges les plus lointains, les tribus protohistoriques amenaient ce produit des rives de la Baltique à celle de la Mer Tyrrhénienne, ne passe-t-elle pas à proximité des Gaules » ? Ensuite beaucoup de grains de pâte de verre ou de céramique appartenant à des types existants et fabriqués depuis des siècles en Égypte, en Asie Mineure, en Mésopotamie, sont probablement importés.

Signalons en particulier quelques grains de verre légèrement fumé, de forme prismatique, recueillis en même temps que les plaquettes d'or estampé dont il sera question plus loin ⁽³⁾; ces grains sont identiques, d'une part, à ceux que reproduit M. Boulanger ⁽⁴⁾, associés à de petites sphères d'or, de style nettement oriental, et, d'autre part, à des grains trouvés à Kertsch, provenant de la collection Mesaksoudy actuellement au Louvre.

(1) DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3^e partie, p. 1318.

(2) Le nombre d'amulettes indiscutables recueillies dans les sépultures l'établit; la survivance plus ou moins confuse des vieux cultes, attestée par la présence des signes sur lesquels nous reviendrons plus loin, le confirme.

(3) Voir page 57.

(4) Voir BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot*, planche IX.

A côté des grains de collier, étudions les *pendeloques* ; elles sont constituées d'abord par des grains isolés, analogues à ceux des colliers, mais plus gros ; grains d'argile, de dimension exceptionnelle ⁽¹⁾ ou par des grains de grès verdâtre en forme de tore légèrement aplati, à grosses côtes ⁽²⁾ (pl. XIII, fig. 1), puis par des anneaux, ou débris d'anneaux de verre ; on sait que l'anneau de verre, d'abord simple grain du collier, s'accroît dès les âges protohistoriques : il devient pendeloque suspendue au cou ou aux torques, puis, le cercle croissant encore, il devient bracelet. A Lezévillle, deux anneaux recueillis incomplets — bien que les sépultures dont ils proviennent ⁽³⁾ soient intacts — sont identiques aux anneaux-pendeloques des Celtes (pl. XIII, fig. 2).

Ont été recueillis en outre deux éléments d'anneaux (ou de bracelets) ⁽⁴⁾ beaucoup plus grands, faits de verre noirâtre, enfouis, brisés ! Ces anneaux sont identiques à ceux de l'époque de la Tène ⁽⁵⁾ (pl. XIII, fig. 3).

D'autres pendeloques, recueillies dans des sépultures d'hommes et de femmes, sont indiscutablement des *amulettes* ; signalons :

a) Un grand anneau d'os ayant 70 millimètres de diamètre extérieur et 45 millimètres de diamètre intérieur ⁽⁶⁾ (pl. XIII, fig. 4). Il présente une série de perforations et d'entailles irrégulièrement disposées, en sorte que l'on ne peut voir si elles sont ou non intentionnelles.

(1) MM. SCHEURER et LABLOTIER signalent, à la page 55 des *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, de tels grains qu'ils considèrent comme des pesons de fuseaux.

(2) Sépultures nos 8, 187, 199.

(3) Sépultures nos 187, 199 ; il est certain que ces fragments d'anneaux ont été enfouis en cet état.

(4) Sépultures nos 94, 106.

(5) Voir DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3^e partie, p. 1323.

(6) Sépulture n° 38.

b) Un *petit anneau d'os*, de forme tronconique, percé d'un gros trou, recueilli au voisinage de la main gauche d'une morte ⁽¹⁾ (pl. XIII, fig. 5).

c) Une *plaque de fer* (ou plutôt d'hématite ⁽²⁾) unie, plate, vaguement arrondie, percée elle aussi en son centre (pl. XIII, fig. 6).

d) Deux fragments de *rouelles* faites d'un alliage plumbeux ⁽³⁾; l'une d'elles qui se prête bien à une reconstitution est reproduite figure 20; les parties manquantes sont figurées en pointillé; cette rouelle, qui est munie d'un anneau de suspension, est très voisine des rouelles celtiques classiques.

e) Deux *canines de sanglier* dont la racine a été taillée pour permettre de les suspendre ⁽⁴⁾ (pl. XIII, fig. 7). On sait que l'usage de placer dans les sépultures des canines de sanglier est une coutume celtique qui se retrouve chez les Francs; le sanglier était l'animal sacré des Celtes ⁽⁵⁾; on retrouve ses restes, parfois complets, dans leurs sépultures et sa silhouette sur leurs enseignes.

D'autres objets ayant le caractère d'amulettes, mais non destinés à être suspendus, ont été recueillis en assez grand nombre.

C'est, en premier lieu, une *rouelle de bronze* pleine; une face

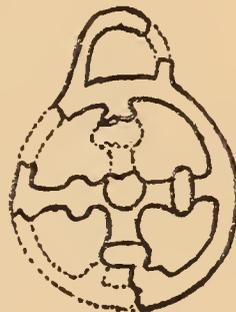


FIG. 20
Rouelle-amulette.
Grandeur. (S. n° 128.)

(1) Sépulture n° 173.

(2) Sépulture n° 205; l'objet dont il s'agit, recueilli au cou du squelette, est aujourd'hui complètement oxydé; nous serions tenté d'admettre qu'il a été employé à l'état oxydé, peut-être à l'état de magnétite, plutôt qu'à l'état métallique.

(3) Sépulture n° 128, malheureusement violée antérieurement.

(4) Sépulture n° 157, région du bassin.

(5) Voyez DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3^e partie, p. 1177 et 1178.

est unie; sur l'autre, est gravée et incisée une sorte de croix analogue aux figurations solaires (pl. XIII, fig. 10).

Puis ce sont des *fragments de vases de verre* ⁽¹⁾; verre mince, incolore — verre plus épais, coloré en vert, en jaune ou en bleu — fragment du goulot d'un flacon de verre bleuâtre (pl. XIII, fig. 8), fragment de verrerie polychrome analogue aux balsamiques importés d'Orient (pl. XI, fig. 11-*d*) — recueillis à la ceinture de trois guerriers mêlés au contenu de la bourse ⁽²⁾ et dans trois sépultures de femmes ⁽³⁾.

Viennent ensuite des *globules de métal* provenant d'objets indéterminables ayant subi une fusion complète ou partielle ⁽⁴⁾ (pl. XIII, fig. 9).

Signalons enfin, dans deux sépultures au moins ⁽⁵⁾, la présence d'un grand nombre de coquilles fossiles — en l'espèce l'*Ostrea virgula* ⁽⁶⁾ — intentionnellement répandues au contact du squelette; nous avons déjà eu antérieurement l'occasion de faire la même observation en explorant quelques tombes franques à *Couvertpuis* (Meuse), village situé à peu de distance de Lezévillle.

Outre les amulettes, de nombreux *silex votifs* ont été recueillis à Lezévillle comme dans la plupart des cimetières de même époque. Leur présence marque la survivance d'une antique coutume. On sait que le silex votif se retrouve à l'époque de la Tène : M. Frédéric

(1) Il ne saurait s'agir ici d'éclats d'un vase faisant partie du mobilier et dont le surplus aurait échappé à nos investigations; les sépultures dont il s'agit, parfaitement intactes, ont été explorées avec un soin minutieux et n'ont donné aucun éclat autre que ceux, isolés, signalés ci-dessus.

(2) Sépultures nos 20, 166, 175.

(3) Sépultures nos 173, 192, 204.

(4) Sépultures de guerriers nos 166 et 212.

(5) Sépultures nos 7 et 73.

(6) Les marnes virguliennes qui affleurent à peu de kilomètres de Lezévillle et les calcaires voisins fournissent ces coquilles en abondance.

Moreau reproduit dans ses comptes rendus de fouilles ⁽¹⁾ un tel silex encore adhérent à une lance gauloise; dès l'époque de Hallstatt, des silex, en l'espèce des haches néolithiques brisées, se rencontrent dans les sépultures ⁽²⁾ comme à l'Agnel (Vaucluse), à Courcelles-en-Montagne et à Mercey (Franche-Comté); or, un fragment d'une telle hache (taillant de hache polie en amphibolite) a été rencontré à Lezéville dans la bourse d'un guerrier ⁽³⁾ (pl. XIII, fig. 11).

Diverses autres sépultures, *toutes de guerriers*, ont fourni vingt-deux silex dont quatre sont des pointes de flèches néolithiques ⁽⁴⁾ (pl. XIII, fig. 12 et 13); les autres ressemblent à certains grattoirs paléolithiques.

En outre, d'autres sépultures ont fourni deux galets de quartz (pl. XIII, fig. 14), et deux sépultures d'hommes ⁽⁵⁾ renfermaient des scories métallurgiques.

OBJETS DIVERS. — *Peigne et objets de toilette*. Les restes d'un peigne en os de forme classique, décoré de traits et de losanges, se trouvaient sur la poitrine d'une femme ⁽⁶⁾. D'autres objets de toilette, objets rares, mais déjà signalés à plusieurs reprises ⁽⁷⁾, ont été retrouvés dans des sépultures féminines; ils sont tous de bronze; ce sont :

Le cure-dent et le cure-oreille (pl. XIV, fig. 1 et 2). Par leur extrémité aplatie et percée, ils étaient suspendus à de petits crochets

(1) Voir *Album Caranda*, pl. 85.

(2) Voir DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 2^e partie, p. 660.

(3) Sépulture n° 175.

(4) D'autres cimetières de la région, celui du Châtelet près Fontaines (Haute-Marne), en ont fourni également.

(5) N°s 182 et 191.

(6) Sépulture n° 76.

(7) Voir BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérouvingien et carolingien de Marchépot*, pl. XXIII, fig. 4; et DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3^e partie, p. 1274 (Trousse d'Arcy Sainte-Restitue, Aisne).

de bronze, enfilés eux-mêmes sur l'aiguille d'une fibule cloisonnée fixée au vêtement à la hauteur du sein droit ⁽¹⁾.

La pince à épiler (pl. XIV, fig. 3). Elle était fixée au vêtement au niveau du sein gauche de la morte, au moyen d'un petit crochet également de bronze.

Rappelons que ces objets de toilette ont une origine reculée et que les sépultures celtiques de l'époque de la Tène en ont fourni à diverses reprises de tout à fait analogues à ceux qui nous occupent ⁽²⁾.

Chaînes de ceintures. Diverses sépultures de femmes ⁽³⁾ renfer-

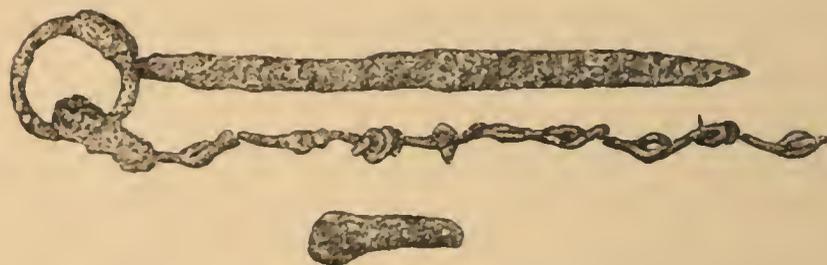


FIG. 21. — Restes d'une chaîne de ceinture et couteau.

Échelle 1/3.

(S. n° 119.)

maient de longues chaînettes de fer qui sans doute faisaient le tour de la ceinture et retombaient sur les cuisses. Mal-

heureusement les maillons qui les constituaient ont très mal résisté à l'oxydation et seuls leurs débris ont pu être recueillis (fig. 21). Un grand anneau était, dans chaque cas, mêlé aux maillons; son objet n'a pu être identifié de façon certaine, non plus que les dispositifs permettant de fermer la ceinture. Cependant, dans un cas ⁽⁴⁾, le dispositif de fermeture comprend une plaque de fer de la dimension des plaques-boucles; il est probable que ces chaînettes, qui rappellent de très près les chaînes-ceintures bien connues de l'époque de la Tène ⁽⁵⁾,

(1) Sépulture de femme n° 28.

(2) Voir DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3^e partie, p. 1272 et 1273.

(3) Sépultures n°s 62, 119, 147, 154, en particulier.

(4) Sépulture n° 157.

(5) Voir DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, p. 1230, 1231.

devaient, tout comme la chaîne de poche encore en usage aujourd'hui, servir à suspendre des objets : signalons à l'appui de cette hypothèse que, par deux fois, un couteau était mêlé à leurs débris.

Plaque de châtelaine. Une de ces grandes rouelles que l'on s'accorde à considérer comme des plaques de châtelaine a été rencontrée à la ceinture d'une femme, mêlée aux restes d'une des chaînettes dont il vient d'être question. Faite de bronze étamé, décorée de cercles centrés incisés, elle présente des cassures anciennes, partiellement réparées à l'époque franque au moyen d'une pièce rapportée et rivée (pl. IX, fig. 5). On peut la rapprocher entre autres d'une rouelle à peu près identique provenant du cimetière burgonde de Bourogne ⁽¹⁾.

Bouclettes de chaussures. Plusieurs sépultures renfermaient des garnitures de chaussures :

L'une, de bronze uni, étamé, comprend pour chaque pied une plaque-bouclette avec petit ardillon de fer, une petite plaque carrée et un passe-lacet (pl. XIV, fig. 4, 5, 6). De petits anneaux permettaient de coudre ces plaquettes sur la chaussure; le passe-lacet était rivé sur la courroie de fixation qui passait dans la bouclette ⁽²⁾.

Une autre, de fer incrusté d'argent et décorée de petits clous de laiton qui servaient en même temps à la fixation, comprend pour chaque pied une plaque-bouclette munie de l'ardillon gothique et la petite contre-plaque correspondante (pl. IX, fig. 8 et 9); la chaussure, dont un débris a été recueilli, était faite d'un tissu de chanvre ⁽³⁾.

Une troisième se trouvait au niveau des jambes d'une femme, non loin du genou; la chaussure correspondante devait donc être

(1) VOIR SCHEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, pl. XXXVI.

(2) Sépulture n° 222.

(3) Voir chapitre VII, p. 75, la sépulture porte le n° 72.

une sorte de bas de cuir ou de tissu comme en portent encore aujourd'hui les Arabes; cette garniture se compose de deux plaques-bouclettes de bronze; sur chacune d'elles est incisé en creux un visage grotesque (pl. IX, fig. 6).

Signalons enfin ici, comme provenant d'une jambière, une sorte de petits ferrets de bronze (pl. XIV, fig. 7) recueillis deux par deux le long des jambes d'un guerrier ⁽¹⁾; le mode d'attache de cette sorte de guêtre devait être celui décrit plus haut (Voir p. 22) à propos d'attaches de courroie conçues évidemment d'après le même principe.

Bagues, anneaux et bracelets. Parmi les objets en forme d'anneaux recueillis, un seul paraît être un bracelet : c'est un anneau de fer fendu, ovalisé, renflé au centre (pl. XIV, fig. 8), qui a été recueilli au bras d'une femme ⁽²⁾; il est encore recouvert de débris de tissus métallisés; il est à rapprocher d'un objet à peu près identique, également considéré comme un bracelet par M. Frédérik Moreau qui l'a découvert ⁽³⁾.

Peu de bagues ont été recueillies dans les sépultures de femmes : l'une porte le monogramme N S ⁽⁴⁾ (pl. XIV, fig. 9), l'autre présente un chaton plat fendu transversalement (pl. XIV, fig. 10). Il faut y joindre d'assez nombreux anneaux qui, d'ailleurs, devaient plutôt servir à fixer une partie de vêtement ⁽⁵⁾ qu'à orner la main (pl. XIV, fig. 14). Deux de ces anneaux étaient déposés dans la bouche d'une morte ⁽⁶⁾ (pl. XIV, fig. 15). Deux sépultures d'hommes renfermaient

(1) Sépulture n° 16.

(2) Sépulture n° 173.

(3) *Album Caranda*, planche 60, nouvelle série.

(4) MM. Scheurer et Lablotier ont trouvé à *Bourogne* (Voir pl. XXI, fig. A de leur ouvrage) une bague portant le même monogramme.

(5) Comme l'indiquent MM. SCHEURER et LABLOTIER, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, p. 42.

(6) Sépulture n° 134.

aussi des bagues; l'une est d'argent, décorée d'une croix et de traits transversaux; nous étudierons l'autre en détail au chapitre suivant.

Attaches de vêtements : épingles et aiguilles. Outre les fibules dont il a été parlé longuement plus haut, nous avons recueilli diverses attaches de vêtements de bronze : ce sont des *boutons* et des *épingles*.

A deux reprises, nous avons trouvé dans des sépultures de femmes, au niveau de l'épaule gauche, une garniture de cinq boutons de bronze, tous ces boutons sont unis; ceux qui composent l'une des garnitures sont étamés et accompagnés d'une bouclette également étamée (pl. XIV, fig. 13). Ils ont été recourbés au moment de la fixation, probablement effectuée sur un support de matière organique dure (bois, corne ou cuir épais) aujourd'hui disparu.

De grandes épingles de bronze dont l'une des extrémités est aplatie et arrondie (pl. XIV, fig. 11) ont été découvertes à diverses reprises dans des sépultures de femmes ⁽¹⁾, d'ordinaire à la naissance du cou. Ces objets ont déjà été signalés par M. Boulanger ⁽²⁾. D'après son opinion qui peut paraître justifiée, ils devaient servir à épingler un vêtement à la manière de nos épingles; étant donnée la place qu'ils occupaient dans les sépultures, nous pensons qu'ils remplaçaient la fibule chez les femmes pauvres.

Signalons également ici, en raison de leur forme, un reste d'épingle en os, une épingle et une aiguille de fer, une grande aiguille de bronze (pl. XIV, fig. 12).

COUTEAUX. — Ils ont été rencontrés très fréquemment dans les sépultures; ceux des hommes ont été décrits plus haut, à propos du petit équipement; ceux des femmes sont en général plus petits que

(1) Sépultures nos 99, 134, 187, 199.

(2) Voir *Le Cimetière franco-méovingien et carolingien de Marchépot*, p. 146.

les précédents; ils sont d'ordinaire longs de 12 à 15 centimètres. La lame est souvent étroite et son extrémité est tantôt très pointue, tantôt semi-arrondie; l'un d'eux a conservé la bouterolle de bronze de son fourreau.

RESTES DE COFFRETS. — A deux reprises différentes des éléments ont été recueillis qui paraissent provenir de coffrets; il s'agit :

1° Des objets de bronze suivants recueillis malheureusement sans soin dans la sépulture α ; ce sont deux clefs probablement d'époque gallo-romaine et un objet découpé qui pourrait bien être une double entrée de serrure correspondant à ces clefs (pl. XVI, fig. 2, 3, 4). Une pièce métallique de fer aujourd'hui disparue presque complètement venait s'insérer sur elle;

2° De débris de bois et de tissus; de feuilletts métalliques (fer et bronze) très oxydés et ne se prêtant à aucune reconstitution ⁽¹⁾.

(1) Sépulture n° 107.

CHAPITRE V

OBJETS EXCEPTIONNELS

SOMMAIRE : *Garniture d'or provenant d'un vêtement. — Bague au griffon. — Ornaments d'une couverture de livre.*

GARNITURE D'OR PROVENANT D'UN VÊTEMENT. — Les restes d'une garniture d'or, ayant certainement servi à parer un vêtement de femme riche, ont été recueillis dans une sépulture malheureusement pillée et bouleversée lors d'une inhumation postérieure, d'ailleurs très ancienne ⁽¹⁾. Ce sont six plaquettes minces, à peu près carrées (pl. IX, fig. 2). Elles sont décorées par étampage d'un motif qui se compose d'une étoile à cinq branches doublement encadrée ; quatre petits trous permettaient de coudre chaque plaquette au vêtement.

Trois d'entre elles ont été recueillies au hasard, mêlées aux déblais ; les trois autres, au contraire, paraissaient encore en place et reposaient presque juxtaposées au fond de la fosse, probablement au niveau de la poitrine de la morte ; elles étaient accompagnées de plusieurs grains de collier également juxtaposés et en place.

La sépulture dont il s'agit ⁽²⁾ paraît appartenir à la partie la plus ancienne du cimetière et, nous appuyant sur nos conclusions touchant l'âge des sépultures ⁽³⁾, nous croyons pouvoir dire, — au moins à titre d'hypothèse, — qu'elle doit dater de la fin du v^e siècle. La découverte de ces éléments très rares, — malheureusement incom-

(1) Voir la relation de ces inhumations, p. 10.

(2) Sépulture n^o 251.

(3) Page 87.

plets, — appelle quelque commentaire. Tout d'abord, nous savons que bien avant l'ère chrétienne la coutume était répandue en Orient de porter des vêtements garnis d'ornements d'or ; les textes assyriens nous montrent le roi Assourbanipal s'exprimant en ces termes : « J'ai renvoyé Nikou chez lui, je l'ai revêtu de vêtements superbes de laine et de fil *avec des ornements d'or* ⁽¹⁾. »

Cette coutume orientale a été, dès l'origine, adoptée par les populations gothiques :

Des ornements de vêtements constitués par deux rubans d'or formant un nœud ainsi que quelques bractées de même métal figurent dans l'inventaire du mobilier funéraire recueilli dans le tombeau d'*Apahida* près Clausenbourg (Transylvanie) qui date du III^e siècle de notre ère ⁽²⁾.

En France, de tels ornements ont dû être rencontrés déjà au moins une fois dans une sépulture d'époque franque ⁽³⁾.

Mais surtout les collections du Louvre contiennent de telles parures intactes, et riches de soixante ornements environ. Elles ont été trouvées dans les sépultures des Goths de Crimée : l'une, entrée au Louvre en 1886, provient de Kertsch ; l'autre, acquise récemment en 1920, fait partie de la collection Mesaksoudy et a été recueillie dans les mêmes contrées ; cette dernière parure appartient au mobilier funéraire d'un guerrier goth parfaitement caractérisé, renfermant en particulier la grande épée ⁽⁴⁾ des Barbares et paraissant, d'après les

(1) J. MENANT, *Annales des rois d'Assyrie*, 1874, p. 256.

(2) BOULANGER, *Le Mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*. Paris, 1902-1905. p. 58.

(3) M. MICHON, conservateur des Antiques au Musée du Louvre, a fait à ce sujet une communication qui figurera au *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1921 ; le *Bulletin* n'étant point encore paru, nous ne pouvons préciser la référence.

(4) Nous avons recueilli à Lezévillle trois exemplaires de cette arme caractéristique ; ils sont décrits page 12.

renseignements qu'a bien voulu nous donner M. Michon, conservateur au Musée du Louvre, remonter au II^e siècle de notre ère. Style et technique sont les mêmes, qu'il s'agisse des plaquettes provenant des sépultures de Crimée ou de celles trouvées à Lezévillle : ce sont des objets tout à fait analogues qui ont été portés à trois siècles et à quelques milliers de kilomètres de distance. Peut-être les nôtres ont-ils été copiés sur place d'après des modèles orientaux ; mais il nous paraît plus vraisemblable ⁽¹⁾ d'admettre qu'il s'agit d'une parure importée à la faveur de ces relations commerciales qui se sont établies aux temps des invasions et qui ont suivi la même voie que les envahisseurs, apportant en échange de l'or des Gaules ⁽²⁾, depuis les rives du Pont-Euxin, — par la voie du Danube, la route des Argonautes ou celle du Rhin, — les produits fabriqués dans les régions d'où partirent les Barbares ou dans les pays voisins ; n'est-ce pas grâce à l'afflux des bijoux et des parures venus d'Orient que fut assurée la persistance des types décoratifs essentiels de l'art industriel des Goths ? Ces types furent peu à peu reproduits par l'industrie locale qui les adopta d'autant plus volontiers qu'ils constituaient en quelque sorte un nouveau développement de l'art des temps celtiques, arrêté dans son évolution par la conquête romaine ⁽³⁾.

Quoi qu'il en soit, nous trouvons là une fois de plus la confirmation de l'influence profonde exercée par l'Orient sur l'art industriel, la parure, le costume — faut-il dire « la mode » ? — des maîtres de la Gaule aux temps barbares.

(1) En effet, lorsque fut établie cette sépulture, les Barbares ne devaient pas être installés depuis longtemps dans la région, et il nous paraît improbable que les ateliers d'orfèvres alors existants se fussent adaptés déjà à la mode nouvelle.

(2) Voir au sujet de l'exode de l'or des Gaules M. Prou, *La Gaule mérovingienne*, p. 177.

(3) Au sujet des liens de parenté qui existent entre l'art des populations gothiques et celui des Celtes, nous renvoyons à l'ouvrage de M. HUCHEN, *De l'Art celtique à l'époque mérovingienne*.

BAGUE AU GRIFFON. — Cette bague, recueillie dans un sarcophage de pierre ⁽¹⁾, malheureusement violé antérieurement, est de bronze; elle porte un large chaton sur lequel figure, incisé en creux, un animal fantastique, sorte de griffon qui tourne la tête et saisit, dans sa gueule ouverte, sa queue renversée (pl. IX, fig. 1).

Cet emblème singulier se retrouve, — analogue ou identique, — à maintes reprises à l'époque franque sous les traits d'animaux qui parfois peuvent passer aussi bien pour des griffons que pour « des

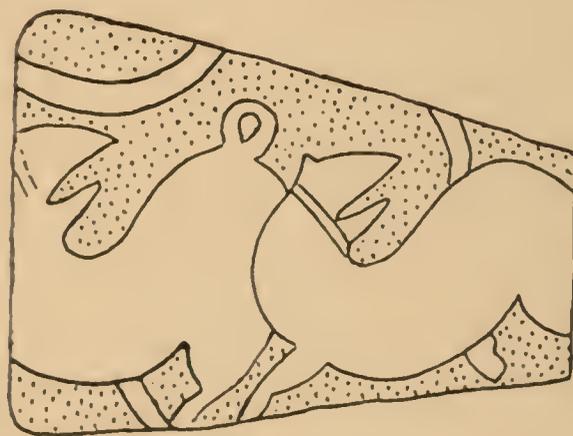


FIG. 22. — Animaux à pose rétrograde figurés sur une plaque-boucle du Musée de Narbonne.

Grandeur.

« chevaux ou des chiens, des
« lapins ou des cochons; chose
« singulière, tous ces animaux
« sont représentés la tête retour-
« née au-dessus du corps dans
« une attitude menaçante » ⁽²⁾.

Signalons de telles figures sur toute une série de plaques-boucles et d'agrafes trouvées au sud de la Loire et reproduites par M. Barrière-Flavy ⁽³⁾; sur une plaque-boucle trouvée dans l'Aube et conservée au musée de Troyes ⁽⁴⁾ (fig. 23); enfin sur l'avvers d'une monnaie anglo-saxonne

(1) Sépulture n° 17.

(2) BARRIÈRE-FLAVY, *Études sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, p. 75.

(3) BARRIÈRE-FLAVY, *op. cit.* :

Pl. XXVIII, fig. 1 : agrafe trouvée à Rouillé (Deux-Sèvres); l'animal, à pose rétrograde, paraît stylisé.

Pl. XVII, fig. 3 : agrafe trouvée à Lourdin (Lot-et-Garonne).

Pl. XVI, fig. 1 : plaque des environs de Toulouse.

Pl. XII, fig. 2 : agrafe de Sigeau (Aude); notre figure représente un élément du décor de cette agrafe.

(4) Cette plaque-boucle est publiée dans les *Mémoires de la Société académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube*. Troyes, 1898, n° 618,

du vi^e siècle conservée au *British Museum* ⁽¹⁾; cette monnaie, en particulier, présente avec le chaton de bague dont nous parlons une analogie qui confine à l'identité. Le rapprochement qui peut être fait entre ces deux objets semble particulièrement intéressant si l'on songe que, suivant toute probabilité, ils ont dû être exécutés à la même époque ⁽²⁾ et à peu près au moment de l'exode vers les solitudes des Vosges de saint Coloman ⁽³⁾ et de ses disciples. Faut-il voir là une preuve à cette époque de relations d'un ordre bien différent entre les Iles Britanniques et les marches de Lorraine?

Revenant sur la pose rétrospective du griffon de Lezéville, il nous paraît intéressant de citer une opinion d'après laquelle cette figuration serait d'origine celtique et aurait un caractère religieux. Voici ce que dit à cet égard M. Hucher cité par M. Barrière-Flavy ⁽⁴⁾ :

« Tous ceux qui ont étudié les médailles gau-
 « loises savent que les animaux et même l'homme
 « représentés sur les monnaies de la partie de la Gaule-Belgique qui

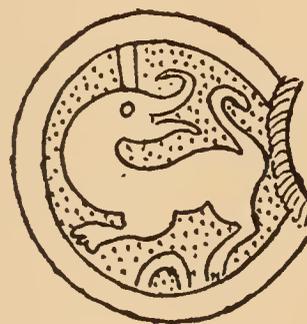


FIG. 23. — Griffon à pose rétrograde figuré sur une plaque-boucle de l'Aube.

Grandeur.

pl. L et p. 184-185. La notice correspondante signale qu'une plaque décorée de façon tout à fait analogue aurait été découverte non loin du château de Viré près Brulon (Sarthe) dans un cimetière barbare et qu'elle aurait fait l'objet d'une note de la part de M. Albert MAIGNAN (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1875, p. 271 et suivantes).

(1) Voir KEARY, *A Catalog of English coins in the British Museum*, vol. I, p. 19 et pl. IV.

(2) La monnaie est du vi^e siècle et la bague provient d'une sépulture contiguë à la sépulture n^o 5 que le demi-silique d'argent, décrit p. 27, permet de dater; elle est également du vi^e siècle.

(3) On sait que l'arrivée en Gaule de saint Coloman se place en 520 et que les moines irlandais s'installèrent dans les ruines de Lixovium, aujourd'hui Luxeuil, après de multiples pérégrinations au travers de contrées désolées par les invasions et dont le fisc, incapable, ne savait tirer aucun parti.

(4) BARRIÈRE-FLAVY, *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, p. 76, citant HUCHER, *De l'Art celtique à l'époque mérovingienne*.

« touchait à la Germanie affectent fréquemment la pose rétrospective.
 « Cette attitude est bien dans le génie gaulois. Y a-t-il là l'indice
 « d'un usage propre aux peuples celtiques et doit-on y voir comme la
 « mise en scène de cette coutume gauloise attestée par Pline et Lucain
 « d'adorer la divinité en se tournant à gauche par une volte inten-
 « tionnelle ? »

Quoi qu'il en soit, la diffusion dans diverses contrées habitées au début du haut Moyen Age par les peuples gothiques, d'un emblème aussi particulier que celui dont nous parlons doit, à notre sens, être retenue : il ne saurait être question de le considérer comme un simple motif décoratif et l'hypothèse qui lui accorde une signification d'origine religieuse — ou encore le caractère d'un talisman — nous paraît très vraisemblable. D'autre part, si l'analogie du griffon à pose rétrograde et de telles figurations celtiques est établie, il nous paraît qu'il y a là un point commun intéressant non seulement entre l'*art décoratif* mais encore et surtout entre certains vieux *rites* des Celtes et des peuples gothiques.

ORNEMENTS D'UNE COUVERTURE DE LIVRE. — La sépulture peu profonde n° 59 renfermait placés tout contre le crâne du sujet — probablement une femme — une série d'ornements faits de bas-argent qui méritent de fixer l'attention; malgré le soin apporté à l'exécution de la fouille, il semble bien qu'ils ne sont pas au complet: étant donnée la très faible profondeur — 25 à 30 centimètres — du gîte, il est possible qu'un labour un peu accentué l'ait dérangé partiellement.

Ces ornements (pl. XV, fig. 1 à 8) comprennent :

a) Trois cornières recourbées à angle droit de 32 millimètres sur 32; leur section est en forme d'U; l'ouverture de l'U atteignant 3^{mm}5; à chaque extrémité est percé un trou de fixation destiné à recevoir un petit clou de bronze (pl. XV, fig. 1).

b) Quatre cornières droites, de même longueur, de même section, percées de même (pl. XV, fig. 2).

c) Deux plaquettes en forme de L de 35 millimètres sur 35 millimètres et de 14 millimètres de large; elles présentent un décor central peu distinct constitué, semble-t-il, par des entrelacs auxquels se mêle peut-être une croix gammée; le long des bords court un perlé qui se retrouve sur les éléments suivants (pl. XV, fig. 3).

d) Deux autres plaquettes analogues mais droites sont décorées d'entrelacs bien connus (pl. XV, fig. 4).

e) Deux plaquettes carrées de 18 millimètres de côté portent *une croix gammée parfaitement caractérisée* (pl. XV, fig. 5).

f) Une plaquette allongée et incurvée, malheureusement incomplète, à décor peu distinct (pl. XV, fig. 6).

g) Une grande plaquette en forme d'H décorée d'entrelacs; présentant dans la barre médiane une ouverture allongée dans le sens de cette barre, ayant 15 millimètres sur 7 millimètres et destinée très probablement à recevoir une lanière de fermeture (pl. XV, fig. 7).

h) Enfin une croix à *branches inégales* décorée en son milieu par un cercle que centrent deux diamètres rectangulaires (pl. XV, fig. 8).

Le décor de tous ces ornements paraît avoir été obtenu par étampage sauf celui de la croix qui, pour partie, est fait au repoussé.

Une série de petits clous de bronze et quelques débris de cuir encore adhérents à l'une des cornières ont été recueillis en même temps. La position des objets dans la sépulture n'a donné qu'une seule indication précise : l'une des plaquettes en forme de L était encore en place au contact d'une des cornières recourbées. D'autre part, il paraît probable, étant donnée la correspondance exacte des

tailles, que les deux plaquettes droites devaient être placées contre deux cornières droites.

En ce qui concerne l'âge approximatif de ces objets, il semble bien que la tombe d'où ils ont été retirés soit l'une des plus récentes du cimetière : déjà sa place ⁽¹⁾ tend à l'indiquer; ensuite il s'agit d'une inhumation secondaire qui recouvre partiellement une sépulture plus ancienne; cette inhumation est très peu profonde et le sujet inhumé n'était accompagné d'aucun autre objet : tous ces caractères semblent indiquer que la sépulture ne remonte pas au delà de la fin du VII^e siècle; peut-être même est-elle plus récente.

Les ornements recueillis étant ainsi décrits, cherchons quel pouvait être leur usage; tout d'abord il semble que des objets de ce genre ont déjà été découverts :

a) Deux fois par M. J. Pilloy ⁽²⁾ dans le cimetière d'Essigny-le-Petit; ils se trouvaient placés à gauche de la boucle de ceinture et portaient au revers des restes de cuir; des rouelles les accompagnaient;

b) Une fois par MM. de Gens et Jean Poil dans le cimetière franc de Bussière ⁽³⁾.

Ces auteurs ont procédé en se servant des éléments découverts par eux à un essai de restitution d'aumônière qui nous paraît discutable;

c) Une fois aussi par M. Frédéric Moreau qui reproduit ⁽⁴⁾, malheureusement sans aucune explication, deux plaquettes en L et une croix très voisines de celles qui nous occupent.

Les comptes rendus que nous avons vus de ces trois découvertes sont malheureusement trop succincts. Mais leur existence même

(1) Voir à la page 87 les conclusions relatives à l'âge relatif des sépultures.

(2) Cité par M. BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérouingien et carolingien de Marchélepot*, p. 87.

(3) *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, année 1907, t. XXI, p. 63 et suivantes.

(4) *Album Caranda*, table des matières, p. 11 et pl. LVI.

montre qu'il s'agit d'un objet qui, quoique rare, doit se rencontrer de temps à autre; quel est-il? *A priori* on ne peut guère hésiter qu'entre le coffret, l'aumônière ou le livre.

Le nombre des cornières recourbées à angle droit d'une part, l'absence de charnières, de fermoir ou tout au moins du support classique d'autre part, nous font écarter le coffret et l'aumônière.

Reste le livre : il nous paraît que les objets recueillis se prêtent bien à la restitution d'un décor de couverture de livre; en effet, les quatre cornières recourbées à angle droit devaient protéger les quatre angles du feuillet de cuir replié en deux qui la constituait; les cornières droites garnissaient la tranche; les plaquettes *c*), *d*), *e*), venaient s'appliquer près des unes et des autres; les plaquettes *f*) et *g*) étaient en relation avec une lanière de cuir qui, sans doute, devait permettre, en traversant l'orifice et la plaquette *g*), de fermer le livre de manière à retenir les feuillets : de ceux-ci rien n'a subsisté.

L'existence d'un livre à cette époque et aux mains de ces Barbares n'est pas pour nous surprendre. L'évangélaire bien connu de Monza n'est-il pas de même époque? Nous ajouterons que cet objet fameux est décoré de plaquettes en L bien voisines de celles dont nous parlons.

D'ailleurs, il semble qu'il ait été d'usage au haut Moyen Age chez certaines sectes hérétiques originaires de l'Orient, de déposer dans les tombeaux des objets analogues, sinon identiques, à celui qui nous occupe.

En effet, Bernard de Montfaucon signale dans son *Antiquité expliquée* que les tombeaux des Basilidiens et des Valentinieniens auraient renfermé des sortes de livres ou de coffrets : l'un d'eux acheté par lui en 1699 contenait six feuillets de plomb portant des dessins représentant les douze heures du jour et de la nuit. Le même auteur parle aussi d'un objet analogue trouvé et décrit antérieurement

par le P. Bonnani (*Museum kirkerianum*). Cet objet est en forme de livre et renfermait six feuillets gravés sur les deux faces. La gravure de la première face, seule reproduite, représente une tête d'homme.

Ceci nous conduit à rechercher la signification de notre *livre* (appelons-le ainsi); signification religieuse à coup sûr, mais la religion en cause est-elle la religion chrétienne, entachée ou non d'ailleurs d'hérésie? A cet égard, une objection subsiste, car il est singulier de trouver deux fois sur les plaquettes, la croix gammée — le signe du soleil — parfaitement caractérisée. Reste la plaquette en forme de croix : on sait que la croix-amulette, abréviation de la roue solaire, se rencontre dès les temps celtiques, mais alors elle est symétrique; ici au contraire, il s'agit d'une croix qui a la forme *immissa* caractéristique du symbole chrétien. Nous ajouterons qu'une croix figure toujours dans les trouvailles antérieures à la nôtre rappelées plus haut et que la répétition de ce symbole à une époque en somme chrétienne constitue déjà au moins une présomption.

Aussi croyons-nous être en présence des restes d'un livre chrétien, d'un objet de piété, dirait-on aujourd'hui. Mais quelle association singulière que celle du symbole du Christ et de la croix gammée, souvenir de religions lointaines dont l'origine se perd dans la nuit des âges! Faut-il ne voir dans la croix gammée qu'un motif décoratif dépourvu de toute signification? Faut-il plutôt tirer de sa présence l'indication d'une mentalité?

Chrétiennes, elles l'étaient sans doute ces populations des marches de Lorraine au vi^e et au vii^e siècle; mais à quelles croyances, à quelles pratiques devait-il être associé le christianisme de ces Barbares dont les sépultures sont pleines d'objets qui évoquent avec le signe du soleil le plus vieux culte que l'homme primitif ait rendu à la divinité, avec le griffon à pose rétrograde quelque croyance celtique, avec les dragons enlacés, tout le flot des légendes du Nord!

Traces profondes de la crainte que le Barbare ⁽¹⁾ éprouve à la vue des éléments, au contact de phénomènes qu'il ne peut expliquer et qui lui font peupler la terre et les cieux de génies bons ou malfaisants! Il adore le Christ, mais il ménage en même temps les mauvais génies auxquels il croit encore; et telle est l'origine de toutes les superstitions qui se prolongeront à travers le Moyen Age.

(1) Cette hypothèse se vérifie aisément, surtout en période de troubles, chez le bas peuple : s'il faut en croire Serge de Chessin qui dit citer la *Bednota* (*Messenger rural des Soviets* en date du 14 juillet 1921), les moujiks affolés par la faim recourent aujourd'hui à la magie noire pour attendrir à la fois le Christ et le diable (*Écho de Paris*, avril 1921).

CHAPITRE VI

VASES FUNÉRAIRES DE VERRE ET DE POTERIE

SOMMAIRE : *Généralités. — Vases de verre. — Vases de poterie.*

GÉNÉRALITÉS. — De tous les objets qui constituent à Lezéville le mobilier funéraire des Francs, les vases sont de beaucoup les plus fréquents, puisque soixante-treize d'entre eux intacts ou reconstitués ont été extraits du cimetière. Leur présence est de toute évidence en relation avec l'offrande alimentaire, qui compte parmi les rites funéraires les plus répandus ⁽¹⁾; elle implique soit la persistance, soit au moins le souvenir de cette offrande. Mais nous ne saurions affirmer soit que les vases de Lezéville ont effectivement renfermé des aliments ⁽²⁾, soit au contraire qu'ils ont été déposés là comme ils le furent ailleurs bien longtemps encore ⁽³⁾ — en vertu de ce principe maintes fois vérifié que l'évolution des conceptions religieuses se rattachant à la survie de l'être humain ne modifie jamais essentiellement (au moins pendant longtemps) les coutumes primitives relatives à l'ordonnance des sépultures; aucun d'eux ne renfermait

(1) On sait que, apparue dès les temps quaternaires, l'offrande alimentaire existe, de nos jours encore, chez beaucoup de primitifs.

(2) D'après BARRIÈRE-FLAVY, *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, p. 118, M. Delamain aurait trouvé à Herpes des vases de bronze d'époque franque contenant encore des restes de mets.

(3) On sait que le vase funéraire se retrouve dans les sépultures bien après la fin de l'époque franque; les tombeaux des archevêques de Sens n'en renfermaient-ils point?

d'ossements ou de traces organiques attestant la présence à leur intérieur de provisions lors de l'établissement de la sépulture; mais rien ne prouve qu'ils n'ont pas contenu soit des liquides — peut-être de l'eau lustrale, comme le veulent certains auteurs ⁽¹⁾ — soit des aliments mous qui ont pu se décomposer sans laisser de traces.



FIG. 24. — Poteries de Lezévillie.

Échelle 40/100

1. Plat de terre rouge.
2. Vase à carène vernissé.

3. Vase à carène vernissé.
4. Bouteille.

5. Vase à boire.
6. Vase à boire.

En outre, si l'on admet le principe du caractère purement votif des vases, on peut s'étonner de les trouver toujours de dimensions usuelles, prêts à servir s'ils n'ont servi, et aussi d'en rencontrer deux dans six sépultures (qui, il est vrai, paraissent appartenir à la partie la plus ancienne du cimetière).

(1) Voir à ce propos l'opinion rapportée par M. BOULANGER, *Le Cimetière franco-mérovigien et carolingien de Marchélepot*, p. 115.

Comme il arrive presque toujours dans les cimetières barbares, le vase funéraire se rencontre, à Lezéville, aux pieds du squelette, souvent mêlé aux os des phalanges qui ont pénétré parfois dans son intérieur ; exceptionnellement on le trouve entre les jambes du mort ; d'ordinaire la tombe n'en renferme qu'un seul ; cependant plusieurs sépultures féminines ⁽¹⁾ et une sépulture de guerrier ⁽²⁾ en renfermaient deux ; très rarement le vase a été enfoui incomplet ⁽³⁾ ou retourné ⁽⁴⁾. Souvent il a été brisé par la pression des terres ou par le choc de quelques pierres lors de l'enfouissement, mais nous n'en avons pas rencontré un seul dont nous puissions dire qu'il ait été brisé intentionnellement.

VASES DE VERRE. — Les vases de verre, dont nous avons retrouvé les débris sont au nombre de trois seulement ; ils proviennent de sépultures féminines ⁽⁵⁾ ; deux d'entre elles ont malheureusement été violées antérieurement ; aussi, malgré le soin apporté à la fouille, les fragments de verre qu'elles ont fournis n'ont-ils pu être réassemblés.

Le seul vase de verre qui se trouve reconstitué a été recueilli brisé en de très nombreux éclats, dont quelques-uns (sans doute par suite d'un choc reçu lors de l'ensevelissement) étaient épars dans la fosse.

C'est un vase à boire apode (pl. XVI, fig. 1) de forme rare et élégante, fait de verre légèrement teinté, décoré de fins plis longitudinaux. Il est d'une technique remarquable étant donnée l'extrême minceur du verre. D'après Lindenschmit, cité par Boulanger ⁽⁶⁾, les

(1) Sépultures n^{os} 28, 126, 225, 240, 241, 251.

(2) Sépulture n^o 178.

(3) Sépultures n^{os} 225, 257.

(4) Sépultures n^{os} 16, 257 ; ces sépultures paraissent être parmi les plus récentes du cimetière.

(5) Sépultures n^{os} 125, 241, 252.

(6) *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchépot*, fig. 28, p. 25.

tombes des guerriers francs de *Selzen* devaient en renfermer de semblables. Pour autant qu'on en puisse juger, les deux autres vases devaient être analogues de forme et de technique.

VASES DE POTERIE. — Les poteries sont faites le plus souvent d'une terre grise, feuilletée, friable, mal cuite, qui se laisse



FIG. 25. — Vase à carène décoré à la roulette.

Échelle 1/4.

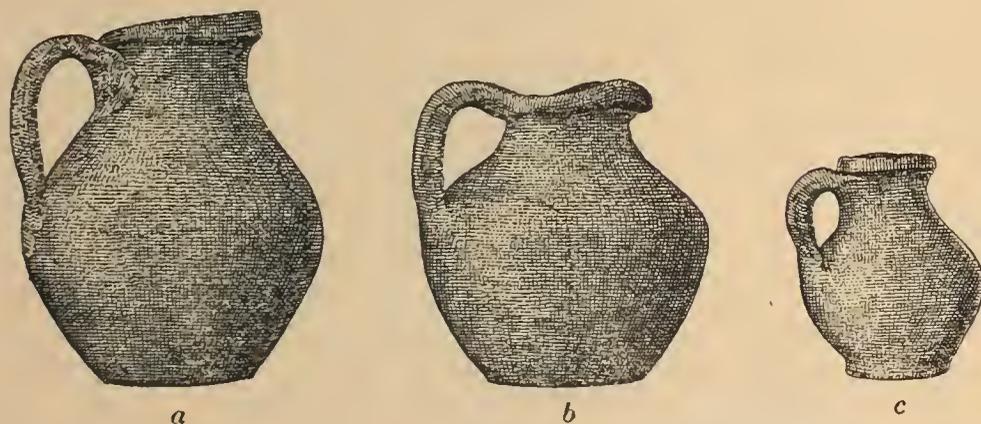


FIG. 26. — Cimetière de Lezévillè : cruches. Échelle 1/4.

a) Forme ordinaire.

b) Forme tréflée.

c) Très petite cruche.

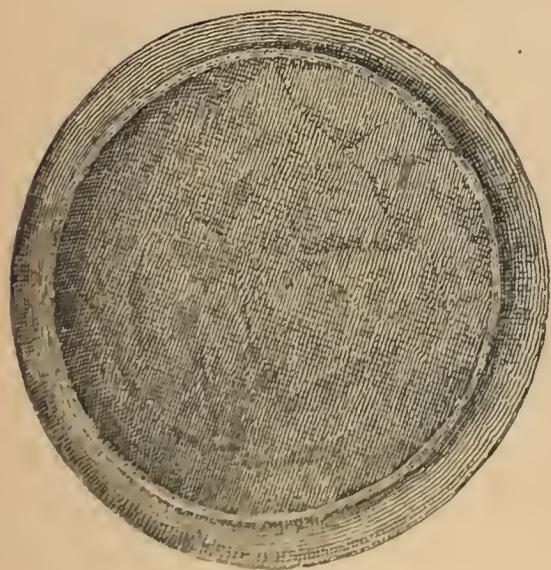


FIG. 27. — Plat de terre rouge.

Échelle 1/4.

imprégner et ramollir par l'eau des sépultures; elles ont été vernissées extérieurement au moyen d'une sorte d'enduit noir ou gris foncé qui est en général très altéré par l'humidité; d'autres sont de terre rouge plus résistante, généralement vernissée; d'autres enfin sont faites d'une sorte de grès blanc ou jaunâtre très résistant.

Les premières ont la forme bien

connue du *vase à carène* ou plus simplement du *pot* qui devient *écuelle* lorsqu'il s'évase en s'aplatissant et *gobelet* ou vase à boire lorsqu'il s'allonge en se rétrécissant.

Les secondes sont en forme de *plats*, d'*assiettes à rebord* auxquelles semble manquer un couvercle aujourd'hui disparu, d'*écuelles* très aplaties. Elles se rencontrent à peu près exclusivement dans les sépultures féminines.

Les dernières sont des *cruches* munies d'une anse; tantôt leur silhouette est très ordinaire; tantôt au contraire elle rappelle la petite



FIG. 28. — Vases de Lezévillie.

Échelle : 1/4.

a) Vase à boire à côtes.

b) Flacon à long goulot.

c) Très petit vase.

œnochoé classique et l'on remarque l'élégance de leur bec tréflé (fig. 26-*b*). Elles n'ont été rencontrées que dans des sépultures de femmes appartenant à la partie la plus ancienne du cimetière.

Signalons aussi une bouteille sans anse aux flancs arrondis (fig. 24-4), forme rare signalée antérieurement à Kingston Down (Kent) par M. de Baye ⁽¹⁾ et un vase à long col, rare également, signalé à Marchélepot ⁽²⁾.

(1) DE BAYE cité par M. BOULANGER, *Le Cimetière franco-méovingien et carolingien de Marchélepot*, p. 112.

(2) VOIR BOULANGER, *Le Cimetière franco-méovingien et carolingien de Marchélepot*, pl. XVI.

Enfin des sépultures féminines ⁽¹⁾ ont fourni deux petites cruches de taille réduite (fig. 26-c) et un très petit vase en forme de calice ⁽²⁾ (fig. 28-c).

Le décor des vases à carène et des plats ou écuelles est très rudimentaire. D'aspect géométrique, il a, d'ordinaire, été imprimé mécaniquement à la roulette. Les cruches ne présentent aucun décor, mais plusieurs d'entre elles portent sur leurs flancs la trace du contact avec le foyer domestique.

(1) Sépultures nos 229 et 250.

(2) Rien ne nous autorise à dire que le petit vase dont il s'agit puisse être assimilé aux très petits vases à caractère certainement votif que l'on rencontre parfois dans certaines sépultures de basse époque, la sépulture dont il provient (sépulture n° 240) est vraisemblablement du vi^e siècle.

CHAPITRE VII

ÉTUDE ANALYTIQUE

DES

SUBSTANCES ORGANIQUES RECUEILLIES

SOMMAIRE : *Tissus et végétaux. — Cuir. — Bois : manches de francisque, de scramasaxe, de lances.*

TISSUS ET VÉGÉTAUX. — Dans un certain nombre de sépultures ont été recueillis des débris de tissus imprégnés d'oxyde de fer ou même partiellement pseudomorphosés en cet oxyde dont la présence a assuré leur conservation au moins quant à l'aspect, sinon quant à la structure. Ces débris se trouvaient au contact des objets de fer contenus dans les sépultures : plaque de ceinturon et armes du guerrier, fibules, bouclettes de chaussure de sa compagne.

Ils peuvent se grouper en deux catégories :

Les uns sont à grosse trame; leur aspect rappelle d'assez près celui du tissu dont on fait aujourd'hui les sacs (pl. XVI, fig. 5-*a*, 5-*b*, 5-*c*). Recueillis au contact de la plaque de ceinturon ou de ceinture, ils ont appartenu à un vêtement de dessus. Les autres, plus rares, sont encore grossiers mais cependant plus fins que les précédents sous lesquels on les retrouve; ils devaient sans doute toucher la peau.

Un exemple intéressant est fourni par un élément de monture de fibule dont l'aiguille traverse encore le vêtement du dessus à grosse trame et celui du dessous à trame plus fine.

Enfin il y a lieu de signaler au contact d'une plaque-bouclette de chaussure féminine un fragment de tissu très analogue à celui dont on fait encore aujourd'hui certaines pantoufles (pl. XVI, fig. 6).

Il nous a paru intéressant de soumettre ces différents éléments à l'examen d'un érudit au fait de la botanique : M. Moreau, professeur de botanique à la Faculté de Nancy, a bien voulu se rendre à notre désir. Voici les conclusions de l'étude à laquelle il s'est livré : elles sont identiques pour tous les échantillons examinés.

L'examen au microscope du tissu, traité au préalable par l'acide chlorhydrique pour dissolution des sels de fer, montre qu'une partie au moins de la fibre végétale est conservée⁽¹⁾. Le résidu organique, très friable, obtenu est colorable par les couleurs d'aniline⁽²⁾. Il est constitué par des fibres fortement corrodées : la corrosion observée est celle que donnerait un rouissage extrêmement prolongé.

Parmi les fibres on observe des restes de *champignons cloisonnés* : l'existence d'une telle flore dans le milieu imprégné d'eau des sépultures étant très peu probable, sa présence dans le tissu doit être considérée comme antérieure à l'enfouissement; elle tend à indiquer que le *rouissage qui a précédé la confection du tissu a été opéré à l'air libre sur pré*⁽³⁾, car elle est de règle en pareil cas.

Dans quelques échantillons, — en particulier dans un échantillon de tissu à trame relativement fine — la fibre est encore accompagnée d'éléments ligneux qui devraient avoir complètement disparu si le *teillage*⁽⁴⁾ consécutif au rouissage avait été bien fait à l'époque.

(1) La fibre — ou plutôt ce qui en subsiste — est devenue très fragile. Il est bon de traiter par l'acide chlorhydrique sans aucun lavage et directement sur la lame porte-objet ; on recouvre ensuite aussitôt la préparation par la lamelle couvre-objet.

(2) En l'espèce le *bleu de méthylène*.

(3) Cette méthode est encore employée de nos jours. Le rouissage est, dans ces conditions, l'œuvre du champignon cloisonné ; le rouissage à l'eau, au contraire, est l'œuvre de bactéries.

(4) Le *teillage* est l'enlèvement mécanique, après rouissage, de tout ce qui n'est pas la fibre.

Ceci posé, cherchons à quel végétal les fibres ont appartenu : leur paroi est épaisse, parfois très épaisse, au point d'obstruer le lumen ; leur surface est souvent striée par des lignes rapprochées parallèles à l'axe ; les extrémités en sont effilochées ; la largeur d'un des plus gros éléments dessiné à la chambre claire est de 16 μ . Tous ces caractères sont ceux de la *fibre de chanvre* ; le lin auquel on aurait pu songer semble devoir être éliminé, en raison, en particulier, de la largeur des éléments. Bien qu'une légère incertitude subsiste, les extrémités des fibres n'ayant pu être retrouvées et observées, il n'en est pas moins très probable que *tous les tissus recueillis sont constitués par du chanvre*. Ce résultat cadre bien avec ce que nous savons des habitudes anciennes des habitants de la région ; si loin que nous puissions retourner en arrière, nous savons que, dans ce coin de Lorraine, il était d'usage de confectionner les vêtements avec du chanvre. Les chenevières, aux abords des villages, étaient nombreuses et étendues ⁽¹⁾ et, dans chaque famille, le père, à la mauvaise saison, se faisait tisserand pour les besoins de son ménage.

Il convient maintenant de signaler ici la présence dans quelques sépultures de guerriers ⁽²⁾ (dont les mobiliers funéraires, d'ailleurs analogues, comportent de nombreux objets de fer disséminés aux abords de la ceinture) de *tiges végétales* dont l'oxyde de fer, provenant des objets précités, a assuré la conservation (pl. XVI, fig. 8). Ces tiges sont éparpillées ; elles recouvrent le vêtement au voisinage de la plaque de ceinture et du fourreau de scramasaxe. L'examen au microscope de ces éléments souvent bien conservés montre des tiges stériles très fortement cannelées d'*Equisetum arvense*

(1) Aujourd'hui encore les noms des cantons du territoire des communes et les lieuxdits rappellent ce fait ; les appellations telles que : « chemin des Chenevières — aux Chenevières — la Chenevière » évoquent en maints endroits une culture aujourd'hui disparue.

(2) Citons en particulier les sépultures n^{os} 30 et 197.

(*Linné*); l'existence même de ces tiges stériles situe approximativement l'époque du décès des Barbares intéressés, car elles apparaissent en mai pour disparaître en automne avec la végétation herbacée : le décès s'est donc produit en été. Leur présence ici est de nature à surprendre ; il est hors de doute qu'elles ont été déposées intentionnellement dans la sépulture, au contact immédiat du défunt ; d'autre part, leur aspect en désordre montre qu'elles ne se rattachent à aucun objet façonné du mobilier funéraire ; il s'agit de végétaux déposés là intentionnellement dans un but que nous ne pouvons préciser avec certitude ; s'agit-il d'une sorte de linceul d'herbes coupées, destiné à isoler de la terre et des pierres le corps, inhumé dans le sol nu ; ont-ils au contraire un caractère votif⁽¹⁾ ?

D'autres observations permettront peut-être de l'établir plus tard.

CUIRS. — Les débris de cuirs sont également assez fréquents dans les sépultures. Leur conservation — plus défectueuse encore malheureusement que celle des tissus — a été assurée par les sels métalliques de fer et de cuivre. Il convient de citer :

a) Des éléments de cuir uni extraits du revers d'une plaque-boucle de ceinturon de guerrier (pl. XVI, fig. 9) ;

b) Des éléments assez nombreux, unis également, provenant du fourreau d'un scramasaxe, recueillis et encore adhérents à des boutons de bronze étamé ;

c) Deux gaines de couteaux dont l'une, mieux conservée, porte encore les traces d'une décoration faite de losanges imprimés au fer ;

d) Un fragment de la lanière sur laquelle ont été enfilées les

(1) Il est probable que ces végétaux ont pu être recueillis presque sur place, car les prés très humides, qui avoisinent le pied du coteau où se trouve le cimetière, sont propices à leur développement.

perles d'un collier : ce fragment, long de 40 millimètres environ, se trouvait inclus dans un mince cylindre de bronze qui faisait partie du collier (pl. XVI, fig. 7);

e) Plusieurs débris, informes malheureusement, qui accompagnaient les ornements de couverture de livre dont il a été parlé plus haut.

Bois. — A la suite de l'examen de divers échantillons de bois auquel il s'est livré sur notre demande, M. Guinier, directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts, où il professe en même temps le cours de botanique, a bien voulu nous remettre la note ci-dessous que nous reproduisons *in extenso* :

« Les bois examinés sont, de manière générale, en médiocre état
 « de conservation : ils ont subi une transformation très particulière
 « sous l'influence de l'oxyde de fer qui les a imprégnés. Cette impré-
 « gnation laisse plus ou moins apparente la disposition relative des
 « éléments constitutifs du bois, mais a fait disparaître les détails de
 « structure des cellules. Il n'est pas possible d'obtenir de bonnes
 « coupes transversales examinables au microscope : les bois sont
 « trop friables. Il n'est pas possible davantage d'obtenir par macé-
 « ration dans des acides ou mélanges appropriés des cellules isolées
 « ayant conservé leurs caractères distinctifs. Le seul procédé d'étude
 « utilisable consiste à pratiquer des cassures aussi nettes que possible.
 « Quand le bois est imprégné *d'une certaine manière* on obtient ainsi
 « des surfaces sur lesquelles la disposition relative des éléments
 « apparaît sur une étendue variable, et, d'après les caractères obser-
 « vés, on peut arriver à une détermination.

« *Francisque.* — Le bois est imprégné assez régulièrement
 « d'oxyde de fer et a une consistance dure sur la plus grande partie
 « de sa masse. Les cassures y sont assez nettes.

« On y reconnaît des vaisseaux, tous petits et à peu près égaux,
« disposés en petites séries radiales peu serrées, formant des grou-
« pements dendritiques.

« Les rayons médullaires, très fins, n'apparaissent pas mais, par
« places, on voit des interruptions entre les séries de vaisseaux,
« correspondant à des plages de fibres séparées par des rayons
« médullaires. Cette disposition, connue sous le nom de *faux rayons*,
« existe de façon évidente. Si l'on tient compte, en plus, de ce que
« les accroissements annuels sont circulaires, on est en présence d'un
« faisceau d'indices qui permettent de conclure que le bois en
« question est du bois de *coudrier* (ou *noisetier*).

« *Scramasaxe*. — Il s'agit de fragments menus de bois très
« friable et imprégné seulement sur une très faible étendue de
« manière favorable à l'étude. Deux caractères apparaissent. Les
« rayons médullaires sont nettement inégaux, les uns larges, les
« autres minces. Les vaisseaux sont sensiblement égaux et, autant
« qu'on peut en juger, nombreux et également répartis. On est donc
« en présence de bois de *hêtre*.

« *Lance*. — La partie du manche engagée dans la douille est
« taillée en pointe et s'adapte exactement à la douille de forme
« conique. La surface du bois présente des traces de carbonisation
« et *il est probable que le manche a été enfoncé de force dans la*
« *douille portée au rouge*. Cette carbonisation superficielle a eu du
« reste un heureux effet sur la conservation du bois qui est en bien
« meilleur état que dans les autres cas et dont les éléments ont même
« conservé leur structure de manière relative. Il s'agit d'un bois à
« rayons médullaires de largeur faible, mais bien apparents et
« nombreux. Les vaisseaux, tous égaux, isolés ou réunis en petits
« groupes, sont régulièrement répartis au milieu d'un tissu fibreux.
« Tous ces caractères permettent de dire qu'on est en présence d'un

« bois d'*érable*, sans pouvoir préciser de quelle espèce d'*érable* il
« s'agit.

« *Lance*. — Les fragments de bois extraits de la douille sont très
« friables, et comme ils sont imbibés d'huile de lin, leur consistance
« est telle qu'on ne peut y opérer de cassure nette : la chose n'est
« possible que sur de très rares points où l'imprégnation d'oxyde de
« fer est plus forte. L'absence de rayons médullaires apparents et
« quelques groupes de vaisseaux entrevus permettent de penser au
« bois de *coudrier*. Mais la détermination reste douteuse.

« Les autres échantillons sont en trop mauvais état ou trop
« réduits pour qu'une conclusion soit possible.

« Tous les bois dont la présence a été constatée sont des bois
« communs dans les forêts du nord-est de la France et il n'y a pas
« de difficulté à expliquer pourquoi les Francs les ont utilisés. Le
« bois de *coudrier*, à la fois léger et résistant, est très convenable
« pour emmancher une arme ; le bois d'*érable* lui est encore supérieur
« et sert actuellement encore à faire des manches d'outils, notamment
« d'outils de bûcheron et de terrassier. Quant à l'emploi du bois de
« *hêtre* pour les fourreaux de *scramasaxe*, on peut l'expliquer par
« la facilité avec laquelle ce bois se fend et peut donner des bandes
« minces et étroites. »

CHAPITRE VIII

CONCLUSIONS

SOMMAIRE : *Caractères tirés de l'examen des squelettes. — Caractères tirés de l'étude des décors. — Ages des sépultures ; durée probable du cimetière. — Conclusion.*

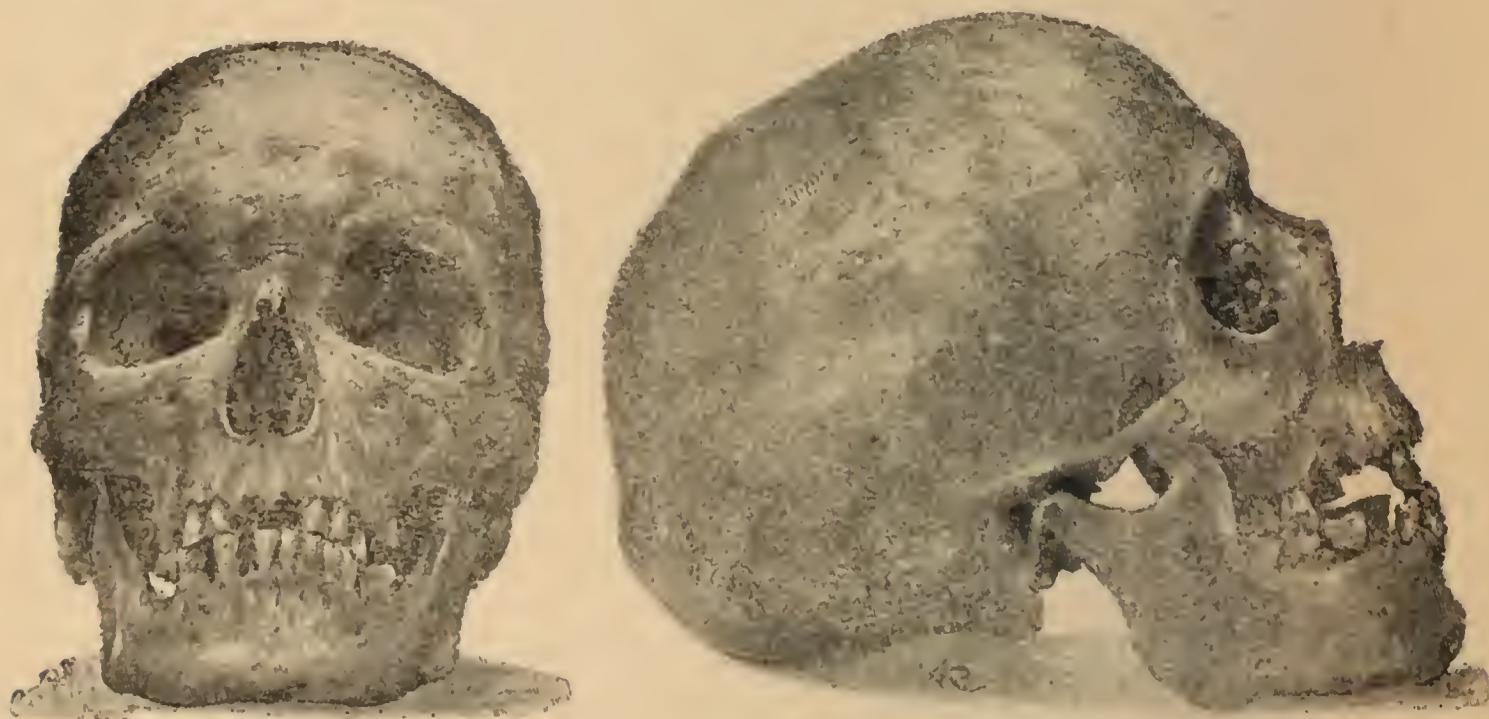
CARACTÈRES TIRÉS DE L'EXAMEN DES SQUELETTES. — Quelques mots sur les squelettes exhumés nous paraissent nécessaires en tête du présent chapitre qui sert en quelque sorte de conclusion à l'étude qui précède.

Dans beaucoup de sépultures, l'examen du squelette révèle des sujets d'une taille élevée et très fortement charpentés; ils étaient dolichocéphales; quelques crânes de guerriers étaient énormes et présentaient des orbites à peu près circulaires. Cependant quelques squelettes — des squelettes de femmes en particulier — étaient plus frêles et présentaient des crânes brachycéphales. De ces caractères on peut probablement conclure que la plupart des sujets inhumés à Lezévillle étaient de race germanique et qu'à cet élément barbare se mêlaient quelques Gallo-Romains, des femmes en particulier, ce qui est assez naturel et conforme à d'autres observations antérieures ⁽¹⁾.

Cette population était certainement d'humeur belliqueuse. Déjà le nombre des armes recueillies et la présence de crânes-trophées dans quelques sépultures l'indiquent. Les blessures dont certains squelettes portent la trace le confirment. Tel guerrier est mort le

(1) GOURY, *Essai sur l'époque barbare dans la Marne.*

crâne transpercé ⁽¹⁾ ou mutilé ⁽²⁾; tel autre a été inhumé amputé d'une cuisse ⁽³⁾, car son squelette, par ailleurs bien intact, ne présentait qu'un seul fémur complet et qu'un seul tibia. Tel autre sujet a été inhumé décapité ⁽⁴⁾; sa tête, séparée du tronc, reposait dans ses mains, sur son giron.



Échelle : 40/100.

FIG. 29. — Crâne de guerrier franc.

CARACTÈRES TIRÉS DE L'ÉTUDE DES DÉCORS. — Nous nous proposerons d'abord de passer en revue tous les décors relevés sur les divers éléments du mobilier funéraire.

Ce sont en premier lieu les *figurations du signe solaire*. Déchelette, étudiant ce signe chez les peuples de la préhistoire et des temps

(1) Sépulture n° 16 : sarcophage bien intact renfermant un crâne-trophée; c'est, en l'espèce, du crâne-trophée qu'il s'agit.

(2) Sépulture n° 212 : sarcophage bien intact; ossements parfaitement conservés; la mutilation du crâne n'est donc imputable ni à une violation de sépulture, ni à la décomposition sous l'action des agents extérieurs.

(3) Sépulture n° 181 : ce guerrier reposait couché sur le côté droit : c'est la cuisse gauche qui manque.

(4) Sépulture n° 253 : il s'agit d'un sujet jeune, sans mobilier funéraire.

protohistoriques ⁽¹⁾, distingue en particulier : le *cercle pointé* (*cercle centré*), le *signe en* , le *triscèle*, la *swastika*, la *croix véritable*. Toutes ces figurations ont été retrouvées à Lezéville :

a) Le *cercle pointé* (*cercle centré*) décore de nombreux objets tels que fibule ansée (pl. VII, fig. 7), fibule discoïde à umbo central (pl. VII, fig. 4), boucle de baudrier (pl. X, fig. 13), plaque de châtelaine (pl. IX, fig. 5), petite plaque-boucle attache de vêtement (pl. IX, fig. 7), attache de guêtre (pl. XIV, fig. 7), objet en os non identifié ;

b) Le *signe en*  se retrouve sur une fibule (pl. VII, fig. 6) qui en a la forme ; il figure sur une fibule d'argent de haute époque (pl. VIII, fig. 1) et peut-être, déformé, sur une plaque-boucle plaquée d'argent (pl. II, fig. 1) ;

c) Le *triscèle* sert de décor à deux types de boutons de scramasaxes (pl. X, fig. 2 et 3) ;

d) La *swastika*, nettement caractérisée, figure sur deux plaquettes de la garniture de livre (pl. XV, fig. 5) ;

e) La *croix, symbole solaire*, se rencontre sur une rondelle de bronze ciselé (pl. XIII, fig. 10). On trouve également une croix sur une fibule à décor étampé (pl. VII, fig. 8) et sur une plaque d'arrêt de ceinturon (pl. VIII, fig. 7) ; mais nous ne croyons pas devoir retenir ces figurations qui nous paraissent mal caractérisées ;

f) Enfin, un *cercle radié*, visible sur une plaque-boucle (pl. III, fig. 1), dérive certainement d'une figuration solaire.

A propos de la signification de ces signes aux époques primitives, nous ne croyons pouvoir faire mieux que de donner ci-dessous ⁽²⁾

(1) *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 2^e partie, p. 453 et suivantes.

2) « Peut-être leur efficacité relevait-elle de cet ensemble de croyances superstitieuses qui se rattachent au domaine de la magie plutôt qu'à la religion proprement dite. A vrai dire,

l'opinion de Déchelette. A l'époque franque il est possible qu'ils n'aient plus conservé dans toute sa force leur sens primitif; mais il nous paraît vraisemblable d'admettre que, tout au moins au début, aux yeux des Francs encore païens ou chrétiens de nom seulement, ils possédaient encore quelque chose de leur vertu phylactérique et de leur prestige.

D'autres décors, à caractère phylactérique plus ou moins accusé, ont été relevés également; ce sont :

a) Le *décor oculé* et le *ruban équatorial* observés sur diverses perles de colliers (p. 46);

b) Le *griffon à pose rétrospective* qui orne la « bague au griffon » (p. 60 et pl. IX, fig. 1);

c) Les *dragons* qui apparaissent à mainte reprise, stylisés ou non, tantôt sur des boutons de scramasaxes (p. 15 et pl. X, fig. 1, 2 et 3), tantôt sur des plaques de ceintures, associés ou non aux entrelacs (pl. VIII, fig. 3 et 5, et pl. III, fig. 1). D'autres fois leurs têtes terminent un symbole solaire : triscècle, sur un bouton de scramasaxe (pl. X, fig. 2); signe en ∞ , sur une fibule (pl. VII, fig. 6). Rappelons que la réunion du dragon et de l'entrelacs associe peut-être deux mythes d'origine très reculée si, comme il est possible, l'entrelacs s'apparente au nœud gordien;

il serait malaisé pour les temps préhistoriques de délimiter exactement les confins de ces deux domaines. Toutefois, comme on l'a observé, le soleil n'est une puissance magique qu'au sens négatif. Il nous semble représenter ici un pouvoir religieux et tutélaire opposé au pouvoir magique offensif et occulte. Les pratiques de sorcellerie réclament l'ombre de la nuit, tandis que l'astre du jour met en fuite dès son lever les êtres malfaisants, les porteurs de maléfices. La domination qu'exerce le soleil sur les êtres malfaisants, puissances des ténèbres, nous explique pourquoi son image fut de bonne heure considérée comme un des plus sûrs préservatifs contre les sortilèges » (*Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 2^e partie, p. 891), et plus loin : « Tous les signes précités ont été employés comme représentation du soleil dès l'âge du bronze; les trouvailles faites à Hissarlik le démontrent de façon indiscutable. Plus tard tous ces symboles se retrouvent à l'époque de Hallstatt et à celle de la Tène. »

d) Le *décor aviforme* relevé sur quatre fibules (p. 40, pl. VII, fig. 5, et pl. VIII, fig. 2).

Viennent ensuite les *entrelacs* bien connus qui figurent sur des plaques-boucles (pl. III, fig. 5, et pl. IV) et sur les plaquettes, ornements de couverture de livre (pl. XV, fig. 3 et 4). On sait que leur origine phylactérique n'est pas certaine.

Puis, ce sont les *décors géométriques* qui nous paraissent purement décoratifs; rappelons que leurs éléments principaux sont le point, le trait, la ligne droite, la ligne brisée, le rectangle, le losange, l'arceau, qui alternent en foule sur les objets de fer incrustés que nous avons classés dans la troisième catégorie (p. 35). Ici se placent aussi, pensons-nous, les sortes d'étoiles qui ornent les plaquettes d'or provenant d'une garniture de vêtement (pl. IX, fig. 2).

La *figure humaine* — en l'espèce une tête grotesque — n'a été rencontrée qu'une seule fois (pl. IX, fig. 6).

Enfin, après tous ces symboles païens ou d'origine païenne, citons la *croix* que nous considérons comme *chrétienne* (p. 63, pl. XV, fig. 8).

La conclusion qui se dégage de cet examen rapide nous paraît être :

Que d'abord, à l'exception des décors ayant pour objet la figure humaine qui y sont très insuffisamment représentés, *le cimetière de Lezèville a fourni à peu près tous ceux actuellement connus et peut-être un décor nouveau : celui des fibules à représentation animale aviforme*; ensuite, que parmi ces motifs, *ceux dont le caractère initial est, sans discussion possible, d'origine phylactérique, sont les plus nombreux*; si atténués que puissent paraître les conséquences de ce fait en raison de l'âge des objets considérés ⁽¹⁾, nous devons en

(1) La persistance des motifs décoratifs d'origine phylactérique mais dépourvus de toute signification s'étend évidemment fort loin; tout récemment encore nous avons eu l'occasion, en nettoyant une porte de tabernacle du xv^e siècle représentant la Résurrection, que nous venions d'acquérir, de découvrir imprimé sur le fond d'or d'où se détache le Christ tout un décor dont les éléments sont autant de cercles centrés.

tenir compte. Il y a là, semble-t-il, un élément d'appréciation de la mentalité des populations barbares alors fixées sur notre sol lorrain qui ne saurait être négligé. La présence dans leur tombeaux de nombreuses amulettes, de silex votifs, de fétiches de toutes sortes confirme ce caractère : que de croyances étranges, que de superstitions singulières devaient encore régner parmi elles !

Les textes, d'ailleurs, confirment ce que montre le mobilier funéraire. « Ce peuple, dit Procope en parlant des Francs, est « chrétien; mais il observe les rites de la vieille idolâtrie, employant « pour la divination les victimes humaines et d'horribles sacrifices. »

TABLEAU DES DÉCORS RELEVÉS SUR LES ÉLÉMENTS DU MOBILIER

A) *Décor d'origine phylactérique certaine :*

Signes solaires :	}	Cercle centré.
		Signe en ∞.
		Triscèle.
		Swastika.
		Croix solaire.
		Cercle radié.
Décor oculé et ruban équatorial.		
Figurations animales :	}	Griffon à pose rétrospective.
		Dragons.
		Sortes d'oiseaux fantastiques.

B) *Décor d'origine phylactérique discutée :*

Entrelacs.

C) *Décor géométriques :*

Étoile.

Décor faits de points, traits, lignes droites ou brisées, rectangles, losanges, arceaux.

D) *Figure humaine :*

Tête grotesque.

E) *Symbole chrétien :*

Croix chrétienne « immissa ».

ÂGE DES SÉPULTURES; DURÉE PROBABLE DU CIMETIÈRE. — Cherchons maintenant à préciser (dans la mesure du possible et non sans prudence) l'âge des objets recueillis et, comme conséquence, l'âge des sépultures.

Tout d'abord, contrairement à ce qui a été signalé à maintes reprises ⁽¹⁾, aucune sépulture des époques antérieures à celle des invasions historiques n'a été reconnue dans le cimetière de Lezévillè : les objets d'âge préhistorique (flèches de silex, taillant de hache) et celtique (monnaies) recueillis dans diverses fosses étaient tous mêlés à des mobiliers funéraires d'époque franque, caractérisés avec certitude par la francisque, le scramasaxe ou la fibule : *ce sont donc les Barbares qui ont institué ce lieu de sépulture.*

Ces Barbares étaient des *Francs* : leur mobilier funéraire — leur armement en particulier — est suffisamment caractéristique pour qu'il soit inutile d'insister sur cette conclusion que la position géographique du cimetière faisait pressentir.

Puis un autre fait qui est loin d'être toujours réalisé dans les cimetières du haut Moyen Age nous paraît à considérer : l'ensemble du mobilier présente par sa facture et par son style une très grande homogénéité ; du point de vue de l'art décoratif, tous ces objets donnent l'impression d'une même mentalité qui procède surtout de l'Orient gothique et aussi de la tradition gallo-romaine ; il est donc probable qu'ils sont de même époque : comme conséquence, *les sépultures d'où ils furent tirés doivent relativement peu s'échelonner dans le temps.*

A ce propos un doute subsiste : nous avons vu ⁽²⁾ que dans cet

(1) Rappelons par exemple les différents comptes rendus des fouilles de Frédéric Moreau et, tout récemment, les observations faites à Saint-Sulpice par M. Maxime Reymond : *Le Cimetière barbare de Saint-Sulpice (Vaud)*. (*Revue Charlemagne*, avril 1911).

(2) Voir page 10.

ensemble homogène apparaissent des sépultures peu profondes établies souvent sur d'autres plus anciennes et toujours privées de mobilier; au cœur même du cimetière quelques sépultures, et au moins l'inhumation sous dalle n° 14, paraissent se rattacher à ce groupe. Ce fait paraît s'expliquer si l'on admet que le cimetière, après avoir été abandonné ⁽¹⁾, aurait de nouveau reçu quelques corps à une époque plus rapprochée de nous, après l'abandon de l'inhumation habillée, proscrite par l'Église.

Les sépultures de cette nature mises de côté, étudions l'âge des autres; deux catégories d'objets en particulier peuvent nous servir à cet effet : les parures et les armes.

En ce qui concerne les parures, on sait que l'orfèvrerie cloisonnée caractérise le début de l'époque franque; les grandes fibules très chargées, les objets décorés de gros cabochons de verre, les plaques de ceintures de très grandes dimensions, les décors de figures humaines en marquent la fin.

En ce qui concerne l'armement, on sait que le guerrier franc, à son arrivée en Gaule, portait surtout la francisque, la framée, la boucle de ceinturon sans plaque; un peu plus tard et progressivement on voit le scramasaxe devenir l'arme de tous, la francisque disparaître, la plaque-boucle de ceinturon se répandre et s'amplifier.

Ceci rappelé, un coup d'œil jeté sur le mobilier funéraire des Francs de Lezévillle et sur le plan du cimetière ⁽²⁾ montre :

1° Que les objets de parure de haute époque — fibules cloisonnées, plaquettes d'or, etc. — sont nombreux et que ceux de basse époque manquent ⁽³⁾;

(1) Peut-être à cause des modifications que l'on observe sur les côtés du cimetière, dans la nature du sol; voir les observations faites à ce sujet page 4.

(2) Voir Planche I, page 1.

(3) Cependant un décor à figure humaine a été rencontré (Voir la plaque-bouclette pl. IX, fig. 6).

2° Que dans toute la partie du cimetière voisine de la route romaine le scramasaxe et la plaque-boucle manquent, tandis qu'on y rencontre la francisque, la framée, la boucle de ceinture sans plaque; que lorsqu'on s'éloigne de la route romaine en se dirigeant vers le sommet de la colline, on voit apparaître en abondance le scramasaxe et la plaque-boucle alors que les autres armes disparaissent.

D'autre part, quelques sépultures sont datées de façon à peu près précise par un élément de leur mobilier; elles constituent sur le plan du cimetière autant de jalons d'âge connu.

Citons en particulier les inhumations :

NUMÉROS

174	Fibule en arc (pl. VII, fig. 1)	v ^e siècle.
5	Demi-silique d'argent (fig. 16).	vi ^e siècle.
17	Bague au griffon (pl. IX, fig. 1).	vi ^e siècle.

La conséquence de ces diverses observations nous paraît être la suivante :

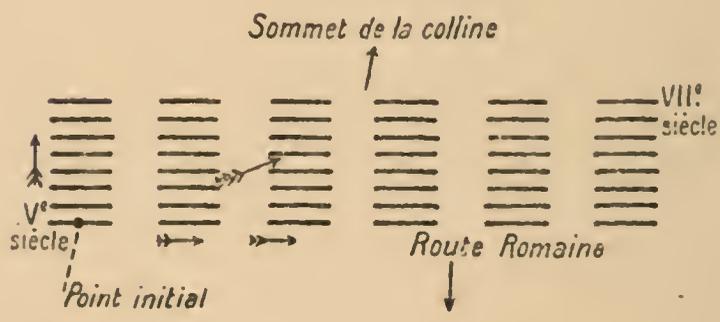
Le cimetière de Lezévillè a dû être choisi par les Francs comme lieu de sépulture dès leur arrivée dans le pays, c'est-à-dire sans doute dès le milieu du v^e siècle, et il a dû être abandonné par eux vers le milieu du vii^e siècle.

De façon générale les inhumations à flanc de coteau les plus rapprochées de la route romaine paraissent être les plus anciennes; celles qui sont au voisinage du sommet de la colline doivent être les plus récentes.

Malgré de nombreuses inhumations secondaires dont la présence est une source de difficultés, il semble bien que, au moins dans les grandes lignes, *les sépultures ont été établies suivant un plan à*

peu près régulier; les plus anciennes ont dû être placées en files ⁽¹⁾ à peu près parallèles à la route romaine, ces files donnant naissance progressivement aux rangées qui s'éloignent de cette route; le point initial se trouve peut-être au voisinage de la sépulture n° 251 aux ornements d'or.

(1) Rappelons par des schémas les définitions suivantes :



Si l'opinion émise ci-dessus est exacte, le développement schématique du cimetière aurait été celui que nous reproduisons ci-contre; les flèches  marquent le sens du développement

Homo sum et nil humani a me alienum puto.

« Ce que je cherche au sein de la terre, disait l'abbé Cochet, c'est une pensée... J'interroge le moindre grain de sable, la plus petite pierre, le plus chétif débris; je leur demande le secret des âges et des hommes. »

Des armes, des parures que nous venons d'étudier une à une, est-il possible de tirer autre chose que la simple description des caractères propres à chacune d'elles? Les eussions-nous exhumées si à cela devait se borner la leçon qu'elles nous donnent? Non certes. Ce fer que la rouille ronge lentement, ces ossements que le temps effrite chaque jour davantage, tout morts qu'ils sont, font renaître la vie.

Devant nos yeux ils évoquent des guerriers à haute stature, aux membres puissants, aux traits accusés; le scramasaxe ou la francisque au poing, la lance au côté, ayant passé sur leur grossier vêtement de chanvre ce harnais de guerre que retient une agrafe brillante.

Près d'eux sont les épouses et les concubines qui les ont suivis à travers les plaines hongroises et les forêts de la Germanie ou qu'ils ont prises à la terre des Gaules. Elles sont parées de colliers dont les couleurs chatoient, de fibules, de ceintures clinquantes. Le vêtement des plus riches est rehaussé d'or.

Mais, tandis que leur cortège passe, voici que leur vie même nous devient plus familière : ces hommes sont faits pour la guerre. Ils vivent d'elle et pour elle; frappés à leur tour, ils emportent dans l'au-delà, comme le plus précieux des biens, l'épée ou la hache d'arme en même temps que le crâne de l'ennemi terrassé jadis : après le combat le guerrier trouve toujours des vaincus pour le servir;

point n'est donc besoin d'emporter pour l'autre vie le soc du laboureur, l'outil de l'artisan ; de ceux-ci l'on ne se soucie guère, et quand l'heure sonne leurs corps sont rendus à la terre nus ou presque.

Ces guerriers sont des conquérants, des vainqueurs. Est-il meilleur usage à faire de l'or de la conquête que de se parer soi-même et de parer sa compagne ou ses captives ? Les marchands sont là ; ils apportent des rives lointaines d'Asie, quittées jadis après des malheurs maintenant oubliés, ces bijoux où l'or et l'argent alternent avec des pierres brillantes, ces plaques de ceintures rehaussées de dessins étranges, tous ces objets dont la vue attire et qui sont en même temps une précieuse sauvegarde.

Car sans cesse occupé à attaquer ou à se défendre, le Barbare recherche avidement le talisman qui saura le protéger de périls sans cesse renaissants, le soustraire aux puissances des ténèbres qui le menacent ; ce sont elles qui déchaînent la tempête et la foudre, qui l'accablent de mille maux inexplicables. Il faut apaiser leur colère ; il faut appeler à l'aide le Soleil dont l'action bienfaisante les écarte ; ainsi l'ont fait ses pères qui lui ont appris à porter les colliers dont les grains brillants, venus de si loin, plaisent aux yeux et protègent tout à la fois, les agrafes, les fibules, les boucles sur lesquelles apparaît la roue mystérieuse et tutélaire ou l'emblème du dragon qu'il importe de se concilier ; d'antiques traditions, jalousement gardées, lui enseignent aussi le pouvoir magique de la pierre à feu, des pendeloques de verre, des verreries précieuses brisées, ou de la défense de sanglier. Vivant, il se pare de ces talismans ; mort, il les emporte dans la tombe.

Cependant le roi, dit-on, a abandonné le vieux culte des aïeux et sur le sol récemment conquis vont et viennent des hommes à la parole ardente qui murmurent d'étranges paroles : ils commandent de protéger les faibles, ils défendent de tuer et de saisir tout ce qui

éveille le désir. Qu'est-elle donc cette Loi d'Amour qu'ils annoncent ? Leur Dieu est puissant, dit-on, il faut se le concilier ; mais que l'on grave sur les objets du culte nouveau les emblèmes antiques, car il faut craindre d'irriter le Soleil si longtemps tutélaire.

Que la terre lorraine soit légère à vos ossements maintenant épars, Barbares dont nos mains ont troublé le repos ; vos tombes entr'ouvertes ont livré quelques secrets : nous vous voyons vivre, agir, penser même sur le vieux sol de France qui porte votre nom — encore que votre sang, bien vite affaibli par vos propres querelles, ne coule guère dans nos veines. Mais quel fut votre exode ? quelle est votre lointaine histoire ? quelle loi mystérieuse a déchaîné vos hordes sur l'Europe ? quel lien inconnu vous rattache aux Celtes nos pères dont l'art et la pensée sont parfois si voisins de votre art, de votre pensée ? quelle est donc votre « Origine » ? Les tombes de Kertsch découvertes ont reculé le problème sans le résoudre et le mystère demeure entier dont votre exode, que jalonnent vos morts, n'est qu'un lambeau. Il y a toujours aussi loin de l'ampleur de nos rêves à la faiblesse des certitudes acquises. Qu'importe ! tout à notre désir, entrons « dans le jardin enchanté et plein de lumière dont toutes les
« allées conduisent à un abîme insondable... ; arrivés sur le bord nous
« frissonnons et nous reculons un peu avec un sentiment très parti-
« culier qui tient de la terreur et du respect et qui est le sens du
« mystère » ⁽¹⁾.

Il nous faut maintenant quitter les champs de Lezéville, mais auparavant, qu'il nous soit permis d'évoquer le caractère du coin de

(1) Pierre Ternier.

terre où dormaient les Francs, l'aspect nuancé de ce paysage lorrain fait d'une ligne bleue de forêts et de collines moyennes encadrant un vieux village; le charme du ciel pâle et de la lumière vaporeuse.

En un tel cadre l'âme comprend mieux le langage de la terre et des morts, nés d'elle, dont nous portons en nous la substance. La pensée erre des champs de Grand, tout proches, jusqu'aux tombeaux de ces Barbares qui peut-être détruisirent la cité; elle suit, à travers les siècles, d'autres ruines semblables, jusqu'aux murs écroulés de Verdun; et le sentiment est rendu plus sensible de l'âpre énergie réparatrice de ruines que le peuple des Marches doit à ses morts.

Mais une autre émotion domine qui l'emporte sur le désir de connaître comme sur l'amour du sol natal : émotion née du mystère humain fait de larmes et de rires, d'amour et de mort qu'évoquent ces tombes, ces armes, ces parures jadis familières aujourd'hui mêlées à des ossements épars; et, dans l'âpre bise qui, par ce matin d'automne, balaie sans relâche le plateau lorrain, j'entends chanter la voix du poète :

*Scilicet et tempus veniet cum finibus illis
Agricola, incurvo terram molitus aratro
Exesa inveniet scabra rubigine pila
Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.*

Lezéville, novembre 1920.

LISTE DES OBJETS D'ÉPOQUE FRANQUE
RECUEILLIS A LEZÉVILLE
ET POUVANT ÊTRE RAPPROCHÉS D'OBJETS D'ÉPOQUE CELTIQUE ⁽¹⁾

	PAGES
Cendres et charbons répandus dans les sépultures	9
Hache (cateia)	17
Ornement de courroie ou de ceinturon	23
Crânes-trophées	25
Grains de collier	46
Anneaux de verre	48
Fragments de bracelets (?) de verre	48
Rouelle portée en pendeloque	49
Canines de sanglier	49
Silex votif et taillant de hache néolithique brisée	51
Objets de toilette	51
Chaînes de ceintures	52
Figuration d'animaux à pose rétrospective	61

(1) Les références — pour l'analogie ou l'identité des objets signalés avec ceux d'époque celtique — sont données, soit dans le texte, soit dans les notes du bas de la page, aux pages indiquées ci-dessus.

CONCLUSIONS

97

<i>Report</i>	313		<i>Report</i>	386
Amulettes diverses	7		Aiguilles { Bronze	1
Fragments de verre	7		Os	1
Globules de métal	2		Fer	1
Silex votifs	18		<u>3</u>	3
Peigne	1		Clefs et entrée de serrure	3
Objets de toilette	3		Objets { Garniture de vête-	
Chaînes de ceintures (1)	2		exception- { ment en or	1
Plaque de châtelaine	1		nels { Garniture de livre	1
Bouclettes { Bronze : 4 garni-	8		Bague au griffon	1
de { tures	8		<u>3</u>	3
chaussures { Fer incrusté : 2 gar-	4		Vase de verre	1
nitures	4		Pots	44
<u>12</u>	12		Écuellen	6
Bracelet	1		Plats	6
Bagues	4		Poteries (1) { Vases à boire	6
Anneaux de bronze	7		Très petit vase	1
Attaches { Plaques-bouclettes	3		Cruches	8
de { Garnitures de bou-	2		Bouteilles	2
vêtements { Épingles en place	3		<u>73</u>	73
de fibule	3		Tablettes { tissus	3
<u>8</u>	8		de { cuirs	2
<i>A reporter</i>	386		restes de { bois	1
			<i>Equisetum arvense</i>	2
			<u>8</u>	8
			TOTAL	<u>477</u>

(1) Plusieurs de ces objets recueillis brisés n'ont pu être réparés et ne figurent pas dans le total indiqué.

LISTE DES FIGURES

FIGURES		PAGES
1	Carte au 1/80000 ^e montrant l'emplacement du cimetière.	2
2	Cippe funéraire décoré de cercles incisés (sépulture n° 14)	7
3	Épée courte avec garniture de fourreau (sépulture n° 30)	13
4	Schéma montrant en place scramasaxe et ceinturon (sépulture n° 29) . .	14
5	Bouton de scramasaxe, décor aux dragons (d'après Boulanger).	15
6	Francisque dissymétrique classique (sépulture n° 230)	17
7	— à dissymétrie accusée (sépulture α)	17
8	— symétrique (sépulture n° 98)	17
9	— « cateia » (sépulture n° 36)	17
10	Bouclier et son manipule (sépulture n° 162)	18
11	a) Framée (sépulture n° 181).	19
	b) Fer de lance à tige développée (sépulture n° 197).	
	c) Fer de lance à tige courte (sépulture n° 224).	
	d) Fer de javelot (sépulture n° 230).	
	e) Fer de flèche barbelé (sépulture n° 258).	
	f) Fer de flèche barbelé (sépulture n° 146).	
12	Fer de lance à tige courte, pointe en forme de feuille (déblais).	20
13	Équipement d'un guerrier franc	21
	a) Ceinturon (plaque, contre-plaque, plaque d'arrêt).	
	b) Scramasaxe et sa monture.	
	c) Porte-objets.	
	d) Ciseaux.	
	e) Briquet.	
	f) Silex du briquet.	
	g) Couteaux.	
	h) Poinçon.	
	i) Fers de dards.	
14	Pièce plate ayant le contour apparent d'un fermoir d'aumônière (déblais).	24
15	Schéma d'équipement d'un guerrier franc (sépulture n° 30)	26
16	Demi-silique d'argent vi ^e siècle (sépulture n° 5)	27
17	Plaque-boucle de bronze, retournée de manière à montrer le dispositif de fixation (sépulture n° 62).	37
18	Fibule en ∞, Hongrie (d'après Boulanger)	42

LISTE DES FIGURES

99

FIGURES

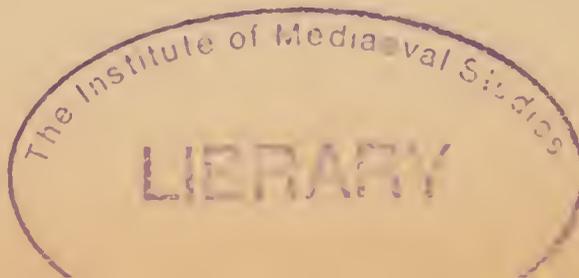
PAGES

19	Grande chaîne de cou (longueur 1 ^m 10), pâtes céramiques et verroteries (sépulture n° 134)	45
20	Rouelle-amulette (sépulture n° 128)	49
21	Restes d'une chaîne de ceinture et couteau (sépulture n° 119)	52
22	Animaux à pose rétrograde figurés sur une plaque-boucle du musée de Narbonne.	60
23	Griffon à pose rétrograde figuré sur une plaque-boucle de l'Aube.	61
24	Poteries de Lezéville	69
	1. Plat de terre rouge décoré par impression à la roulette.	
	2. Vase à carène (pot) de terre grise décoré à la roulette.	
	3. Vase à carène (pot) vernissé en noir.	
	4. Bouteille de terre grise.	
	5. Vase à boire de terre noire.	
	6. Vase à boire de terre grise.	
25	Vase à carène décoré à la roulette	71
26	Cruches de Lezéville	71
	a) Forme ordinaire.	
	b) Forme tréflée.	
	c) Très petite cruche.	
27	Plat de terre rouge.	71
28	Vases de Lezéville	72
	a) Vase à boire à côtes.	
	b) Flacon à long goulot.	
	c) Très petit vase.	
29	Crâne de guerrier franc	82

SOMMAIRE DES PLANCHES

Nous nous sommes efforcé de grouper, sur chaque planche, les objets de même nature; les planches VIII et IX groupent ceux des objets qui paraissent les plus saillants au triple point de vue de l'intérêt archéologique du style et du décor; elles constituent une courte synthèse de l'art décoratif répandu dans un coin de Lorraine du v^e au vii^e siècle.

Nos	DÉSIGNATION DES OBJETS	CONSTITUANTS	RENOIS	
			PAGE du texte	NUMÉRO de la sépulture
PLANCHE I <i>Plan du cimetière.</i>				
PLANCHE II <i>Plaques incrustées.</i>				
1	Plaque-boucle de ceinture plaquée et incrustée (1 ^{re} catégorie)	fer, argent, laiton	33	42
2	Plaque-boucle de ceinture plaquée et incrustée (1 ^{re} catégorie)	fer, argent, laiton	33	57
3	Petite plaque-boucle de ceinture plaquée et incrustée (1 ^{re} catégorie), âge probable : v ^e siècle.	fer, argent	33	192
4	Ornement de courroie plaqué et incrusté (1 ^{re} cat.).	fer, argent, laiton	23	déblais
5	Ornement de courroie plaqué (3 ^e catégorie), décor géométrique	fer, argent, clous de laiton	23	déblais
PLANCHE III <i>Plaques incrustées (suite).</i>				
1	Plaque-boucle de ceinture, décor : dragons stylisés et roue solaire (2 ^e catégorie)	fer, argent, laiton	34	15
2	Plaque-boucle de ceinturon plaquée et incrustée (2 ^e catégorie)	fer, argent, laiton	34	41



N ^o	DÉSIGNATION DES OBJETS	CONSTITUANTS	RENOIS	
			PAGE du texte	NUMÉRO de la sépulture
3	Plaque-boucle incrustée, quelques motifs plaqués; sert de transition entre les catégories 2 et 3	fer, argent, quelques filets de laiton	34	71
4	Contre-plaque correspondante	»	34	71
5	Contre-plaque incrustée, décor géométrique, entrelacs (3 ^e catégorie).	fer, laiton	35	19
PLANCHE IV <i>Plaques incrustées (suite).</i>				
1	Plaque-boucle de ceinturon incrustée, décor géométrique et entrelacs (3 ^e catégorie).	fer, argent	35	182
2	Contre-plaque correspondante.	fer, argent	35	182
3	Plaque d'acier correspondante, décor général cruciforme	fer, argent	35	182
4	Plaque-boucle à décor analogue.	fer, argent	35	18
Ces quatre pièces, de même style et de même facture, sont à peu près identiques à certaines pièces trouvées à Bourogne, qui proviennent peut-être du même atelier.				
PLANCHE V <i>Plaques incrustées (suite).</i>				
1	Plaque-boucle de ceinturon garnie de bossettes de laiton, décor géométrique : rectangle et cellule polygonale (3 ^e catégorie), âge probable : vi ^e siècle.	fer, argent bossettes de laiton	35	α
2	Plaque d'arrêt correspondante	Id.	35	α
3	Grande plaque-boucle de ceinturon de même style, décor géométrique probablement dérivé de la figuration du dragon, âge probable : vii ^e siècle.	fer, argent, bossettes de laiton	35	73
PLANCHE VI <i>Plaques de bronze.</i>				
1	Plaque-boucle de ceinture décorée de bossettes ne servant pas à la fixation.	bronze	36	62

N ^o	DÉSIGNATION DES OBJETS	CONSTITUANTS	RENVOS	
			PAGE du texte	NUMÉRO de la sépulture
2	Contre-plaque correspondante	bronze	36	62
3	Plaque triangulaire correspondante	bronze	36	62
4	Plaque-boucle étamée décorée de triangles et de rectangles imprimés à froid.	bronze étamé	37	191
PLANCHE VII <i>Fibules.</i>				
1	Fibule en arc, âge probable : v ^e siècle	bronze genté	38	174
2	Fibule annulaire	bronze	39	α
3	Fibule cloisonnée, âge probable : début de l'époque franque	support : fer, cloison : argent, verroterie	39	174
4	Fibule discoïde à umbo central, décor géomé- trique incisé	bronze	40	19
5	Fibule discoïde à umbo central, décor aviforme étampé, âge probable : vi ^e siècle	support : fer feuille : bronze verroterie	40	147
6	Fibule en <i>∞</i> et aux têtes de dragons	bronze	42	205
7	Fibule ansée, décorée de points centrés	bronze	43	216
8	Fibule circulaire, décor cruciforme obtenu par étampage	bronze	43	205
9	Fibule plate, décor rayonnant incisé.	bronze	43	173
10	Fibule à centre très saillant et à bord dentelé	bronze	44	125
11	Petite fibule à décor en étoile.	bronze	44	7
12	Fibule de fer plaquée et incrustée, décorée d'une bossette	fer, argent, laiton	44	67
PLANCHE VIII <i>Objets les plus saillants</i> <i>(intérêt archéologique, style, décor).</i>				
1	Fibule à décor en <i>∞</i> , âge probable : vi ^e siècle	argent, verroterie	42	147
2	Fibule à décor animal aviforme, début de l'époque franque	bronze, argent <i>grenats</i> taillés en table verroterie	40	58

Nos	DESIGNATION DES OBJETS	CONSTITUANTS	RENOIS	
			PAGE du texte	NUMÉRO de la sépulture
3	Plaque-boucle de ceinture aux dragons enlacés .	fer, argent, laiton	34	63
4	Fibule cloisonnée	argent, verre rouge	39	52
5	Contre-plaque de ceinture aux dragons stylisés (2 ^e catégorie).	fer, argent, laiton	34	15
6	Plaque d'arrêt, décor géométrique et entrelacs (3 ^e catégorie).	fer, laiton	35	19
7	Plaque d'arrêt, décor cruciforme (2 ^e catégorie) .	fer, argent, laiton	34	41
8	Plaque d'arrêt plaquée et incrustée (1 ^{re} cat.) . .	fer, argent, laiton	33	37
<p>PLANCHE IX</p> <p><i>Objets les plus saillants</i></p> <p><i>(intérêt archéologique, style, décor).</i></p>				
1	Bague au griffon, âge probable : vi ^e siècle . . .	bronze	60	17
2	Plaquettes, parure de vêtement, âge probable : v ^e siècle	or	57	251
3	Collier.	pâtes céramiques et vitrifiées	44	229
4	Plaque-boucle de ceinture plaquée et incrustée de très beau style	fer, argent, laiton	33	52
5	Plaque de châtelaine, décor de cercles centrés, âge probable : vi ^e siècle	bronze étamé	53	147
6	Plaque-bouclette de chaussure, décorée d'une figure humaine grotesque	bronze	54	62
7	Petite plaque-boucle décorée de cercles centrés.	bronze	21	154
8	— — de chaussure, décor géo- métrique incrusté	fer, argent, clous de laiton	53	72
9	Contre-plaque correspondante.			

Nos	DÉSIGNATION DES OBJETS	CONSTITUANTS	RENOIS	
			PAGE du texte	NUMÉRO de la sépulture
PLANCHE X				
<i>Garnitures de scramasaxes.</i>				
1	Clou à large tête décoré de deux dragons qui se poursuivent	bronze	15	41
2	Clou à large tête décoré du triscèle de dragons.	bronze	15	41
3	— — du triscèle de dragons stylisés	bronze	15	208
4	Clou à large tête décoré de cercles incisés . . .	bronze étamé	15	152
5	— échancré, décoré de cercles incisés.	bronze étamé	15	152
6	Garniture ciselée de bas de fourreau.	bronze	15	41
7	Fragment de chape correspondant.	bronze	15	41
<i>Petit équipement.</i>				
8	Boucle de ceinturon.	bronze	20	
9	Boucle de ceinturon.	bronze, ardillon de fer	20	
10	Boucle de ceinturon.	fer	20	
11	Boucle de baudrier	bronze étamé	20	36
12	Grande boucle de baudrier.	bronze étamé	20	
13	Grande boucle de baudrier décorée de cercles centrés.	bronze	20	26
14	Boucle.	fer	20	déblais
PLANCHE XI				
<i>Petit équipement (suite).</i>				
1	Passe-courroie de fer incrusté.	fer, argent, clous de laiton	21	déblais
2	Passe-courroie	bronze	22	50
3	Bouclette de passe-courroie.	bronze	22	50
4	Plaque-bouclette aux dragons stylisés	bronze	22	132
5	Plaquette terminale de courroie.	bronze	22	183
6	Porte-objets à anneau	fer	22	30
7	— à tige aplatie	fer	23	30

Nos	DÉSIGNATION DES OBJETS	CONSTITUANTS	RENOIS		
			PAGE du texte	NUMÉRO de la sépulture	
8	Ornements d'une courroie	potin	23	159	
a					
b					
9	Ornement de courroie en forme de palmette . .	bronze	23	197	
10	Pierre à aiguiser	grès	25	5	
11	Contenu d'une bourse :	a) Bouclette	bronze	24	166
		b) Monnaie des Leuques . . .	potin		
		c) Globule de métal	bronze		
		d) Fragment de vase.	verre		
		e) Pointe de flèche néolithique.	polychrome		
		f) Silex votif	silex		
PLANCHE XII <i>Plaques de ceinturon.</i>					
1	Grande plaque-boucle de ceinturon garnie de bossettes.	fer, bossettes de laiton	31	5	
2	Contre-plaque correspondante				
3	Plaque d'arrêt correspondante				
Cette garniture de ceinturon, recueillie dans la même sépulture que le demi-silique d'argent (Voir p. 27), doit être du vi ^e siècle.					
PLANCHE XIII <i>Pendeloques et amulettes.</i>					
1	Pendeloque en forme de tore à côtes.	grès verdâtre	48	8	
2	Demi-anneau enfoui brisé	verre fumé	48	187	
3	Fragment de bracelet ou de grande pendeloque enfoui en cet état	verre	48	94	
		presque noir			
4	Grand anneau ayant servi de pendeloque. . . .	os	48	38	
5	Petit anneau ayant servi de pendeloque	os	49	173	
6	Pendeloque grossière	fer ; peut-être magnétite (?)	49	205	
7	Canine de sanglier ayant servi de pendeloque. .	dent	49	157	
8	Fragment de goulot de flacon, enfoui en cet état.	verre bleu	50	192	

Nos	DÉSIGNATION DES OBJETS	CONSTITUANTS	RENOIS	
			PAGE du texte	NUMÉRO de la sépulture
9	Globule de métal fondu, enfoui en cet état . . .	bronze	50	229
10	Rouelle à décor cruciforme.	bronze	50	58
11	Taillant brisé de hache néolithique, enfoui en cet état	amphibolite	51	175
12	Pointe de flèche néolithique	silex	51	24
13	Pointe de flèche barbelée néolithique	silex	51	152
14	Caillou roulé	quartzite rose	51	?
PLANCHE XIV <i>Accessoires du costume.</i>				
1	Cure-oreilles	bronze	51	28
2	Cure-dents.	bronze	51	28
3	Pince à épiler	bronze	52	229
4	Petite plaque-boucle ayant garni une chaussure.	bronze étamé	53	222
5	Plaque carrée correspondante.	bronze étamé	53	222
6	Passe-lacet correspondant	bronze étamé	53	222
7	Ferret ayant servi à agraffer une jambière. . . .	bronze	54	16
8	Bracelet avec restes de tissus métallisés	fer	54	173
9	Bague au monogramme N S	bronze	54	245
10	Bague à chaton ouvert.	bronze	54	58
11	Grande épingle à tête plate.	bronze	55	99
12	Grande aiguille	bronze	55	212
13	Garniture de boutons et petite boucle	bronze étamé	54	134
14	Anneau de vêtement.	bronze	54	
15	Anneau	bronze	54	134
16	Fermeoir de bourse (?)	bronze	24	104
PLANCHE XV <i>Ornements de couverture de livre.</i>				
1	Cornières recourbées à angle droit	potin	62	59
2	Cornières droites			
3	Plaquettes en L.			
4	Plaquettes droites.			
5	Plaquettes carrées décorées de la croix gammée.			
6	Plaquette allongée et incurvée			

Nos	DESIGNATION DES OBJETS	CONSTITUANTS	RENOIS	
			PAGE du texte	NUMÉRO de la sépulture
7	Grande plaquette en H.			
8	Croix chrétienne à branches inégales. Sur cette planche, les objets sont disposés de manière à figurer un essai de reconstitution du décor de la couverture de livre. Les parties manquantes ainsi que les contours approximatifs des deux feuillets sont tracés en pointillé ; les dimensions de la planche nous ayant obligé à resserrer les objets, le lecteur est prié de rapprocher du bord de la couverture la plaquette 7 dans le sens de la flèche.			
PLANCHE XVI				
<i>Vase de verre ; clefs ; restes organiques.</i>				
1	Vase apode.	Verre légèrement teinté	70	125
2	Clef d'époque romaine	bronze	56	α
3	Clef d'époque romaine	bronze	56	α
4	Double entrée de serrures (?) d'époque romaine.	bronze	56	α
5	Fragments de tissus (vêtement de dessus) . . .	chanvre	74	
6	Fragment de tissus (chausson)	chanvre	74	
7	Fragment de lanière sur laquelle était enfilé un collier	cuir	78	
8	Tissu avec tiges stériles d' <i>Equisetum arvense</i> . .	tiges végétales	76	
9	Fragment de cuir	cuir	77	

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, année 1907, t. XXI.
- BARRIERE-FLAVY . . . *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*. Paris-Toulouse, 1893.
- BIANCHETTI *I Sepolcreti d'Ornavasso. Atti della Societa archeol. e. Belli arti di Torino*. Turin, 1895, t. VI.
- C. BOULANGER . . . *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot (Somme)*. Paris, 1909.
- *Le Mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*. Paris, 1902-1905.
- COCHET (Abbé) . . . *La Normandie souterraine*.
- J. DÉCHELETTE . . . *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. Paris, 1908-1914.
- HAUPT *Die älteste Kunst, im besonderen die Baukunst der Germanen von der Völkerwanderung bis zu Karl dem Grossen*. Leipzig, Degener, 1909.
- HUCHER *De l'Art celtique à l'époque mérovingienne*.
- KEARY *A Catalog of English coins in the British Museum*.
- KIRSCH (M^{sr}) . . . *Fribourg artistique*. 1896.
- Mémoires de la Société académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube*. Troyes, année 1898, t. XXXV, 3^e série.
- J. MÉNANT *Annales des rois d'Assyrie*. Paris, 1874.
- F. MOREAU *Album Caranda*, années 1885, 1887, 1889.
- J. PILLOY *Étude sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*. Paris, 1903, 1912.
- M. PROU *La Gaule mérovingienne*. Paris, s. d., Bibliothèque d'histoire illustrée.
- | | | |
|--------------------------|---|--|
| <i>Revue Charlemagne</i> | } | Ph. ROLLIER. <i>Le Cimetière d'Areuse</i> . 1911. |
| | | M. REYMOND <i>Le Cimetière barbare de Saint-Sulpice (Vaud)</i> , avril 1911. |
| | | GRUAZ et A. DE MOLIN. } <i>Le Cimetière barbare de Saint-Sulpice (Vaud)</i> , décembre 1911. |
| | | M. BESSON . <i>Le Cimetière franc d'Attalens</i> , juin 1912. |
- | | | |
|---------------------------------------|---|---|
| F. SCHEURER et A. LABLOTIER | } | <i>Fouilles du cimetière barbare de Bourogne</i> . Paris-Nancy, 1914. |
|---------------------------------------|---|---|
- VIOLLIER *Fouilles du cimetière de Kaiseraugst. Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, t. XI, 1909, t. XII et t. XIII, 1911.
- *Le Cimetière gallo-helvète d'Andelfingen. Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, 1912.
-

JOURNAL DES FOUILLES

Avant de reproduire notre journal de fouilles ⁽¹⁾, nous donnerons, un peu au hasard malheureusement, la nomenclature des trois sépultures ci-dessous et de leur mobilier d'après les objets qui ont pu être retrouvés et en tenant compte des indications fournies par le propriétaire du champ, M. Durand. Par la suite les sépultures sont numérotées dans l'ordre de leur découverte.

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
α	Sarcophage	H.	<p>Épée avec traces de monture de fourreau. Francisque (fig. 7). Lance. Umbo de bouclier. Plaque-boucle arrondie et plaque d'arrêt de ceinturon incrustées d'argent (pl. V, fig. 1 et 2). Collier. Bague d'argent. Boucle de baudrier de bronze. Fibule annulaire de bronze (pl. VII, fig. 2). Fragment de fibule de fer et de bronze. Petite plaque-boucle de fer. Deux clefs gallo-romaines et l'entrée de serrure correspondante (pl. XVI, fig. 2, 3, 4). Vase funéraire.</p>	La découverte fortuite de cette sépulture a provoqué la découverte du cimetière.
β	Sarcophage	H.	<p>Armes de fer ? Umbo de bouclier ?</p>	Ces objets n'ont pas été conservés.
γ	Sarcophage	?	?	

(1) Ce journal a été tenu conformément aux indications qu'a bien voulu nous donner M. Prou, membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
1	Roche nue prof. : 0 ^m 60	?	Néant.	
2	Roche nue prof. : 0 ^m 80	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
3	Roche nue prof. : 0 ^m 90	F	1 plaque-boucle de ceinture avec 4 boutons de bronze. 1 petit couteau. 1 vase.	Sépulture partiellement recouverte par la sépulture n° 1.
4 4a 4b 4c 4d	Roche nue prof. : 0 ^m 80	H? H? H? H?	Néant. Au pied des squelettes se trouvait une cachette formée par trois pierres de taille soigneusement disposées; elle renfermait les ossements du bassin d'un jeune homme.	Sorte de fosse commune; corps juxtaposés. Les ossements étaient énormes; les crânes fortement dolichocéphales; en raison de la charpente des sujets, nous croyons qu'il s'agit d'hommes.
5	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m 10 prof. : 1 ^m 20	H	1 épée 1 scramasaxe } au côté gauche. Plaque-boucle, contre-plaque et plaque d'arrêt de fer garnies de 14 bossettes de bronze (pl. XII). 4 porte-objets à anneau. 1 briquet et son silex (fig. 13, e-f). 1 pierre à aiguiser (pl. XI, fig. 10). 1 couteau de fer. 1 demi-silique d'argent du vi ^e siècle (fig. 16). 1 boucle de baudrier de fer garnie de trois petits clous de bronze. 1 vase.	Sépulture datée approximativement par le demi-silique. Elle doit être de la fin du vi ^e siècle. Guerrier de haute stature.
6	Roche nue prof. : 0 ^m 50	H	1 plaque-boucle de ceinturon de fer. 1 porte-objet à anneau. 1 couteau.	

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
7	Roche nue long. : 2 ^m 40 larg. : 1 ^m 50 prof. : 1 ^m 20	F	<p>1 petite fibule décorée en haut relief d'une étoile à cinq branches (pl. VII, fig. 11) recueillie à la naissance du cou.</p> <p>1 boucle de fer.</p> <p>1 objet non identifié fait de deux lames de fer réunies par du bois.</p> <p>1 vase.</p>	Des coquilles d' <i>Ostræa virgula</i> étaient répandues sur le squelette.
8	<p>8a Roche nue</p> <p>8b prof. : 0^m 80</p> <p>8c</p> <p>8d</p>	<p>?</p> <p>?</p> <p>?</p> <p>?</p>	<p>Pas de mobilier autour des squelettes.</p> <p>En dessous : { 1 scramasaxe. 1/2 grain de collier. 1 silex votif.</p>	<p>Sorte de fosse commune; corps juxtaposés.</p> <p>Les objets découverts au fond de la fosse paraissent provenir d'une sépulture de guerrier, plus ancienne, dérangée lors de l'ensevelissement des 4 autres corps.</p>
9	<p>9a Roche nue</p> <p>prof. : 0^m 40</p> <p>9b prof. : 1^m 30</p>	?	<p>Néant.</p> <p>1 scramasaxe en travers du côté droit.</p> <p>Plaque-boucle, contre-plaque et plaque d'arrêt de fer garnies de 14 bossettes de bronze.</p> <p>2 porte-objets à anneau.</p> <p>1 couteau au côté gauche.</p> <p>1 épieu à droite près de la tête.</p> <p>1 vase.</p>	<p>Le corps, dépourvu de tout mobilier, reposait exactement au-dessus du corps de guerrier 9b. Serait-ce un corps d'esclave emmené par son maître dans la tombe?</p> <p>Ce guerrier, de haute stature, avait un crâne énorme, fortement dolichocéphale; l'indice céphalique était égal à :</p> $\frac{13 \times 100}{23} = 56,5.$
10	Roche nue prof. : 0 ^m 80	H	<p>1 scramasaxe au côté gauche.</p> <p>Plaque-boucle de fer arrondie, garnie de trois bossettes de bronze.</p> <p>1 couteau.</p> <p>1 silex votif.</p>	

N ^o	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
11 11a 11b 11c	Roche nue prof. : 0 ^m 80	? ? ?	Néant.	Sorte de fosse commune. La position des corps était peu régulière.
12	Sarcophage	?	Néant.	Sarcophage brisé; ossements épars.
13	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
14	Sépulture sous dalle	?	Néant.	Cippe funéraire (fig. 2) aux pieds.
15	Roche nue	F?	Plaque-boucle et contre-plaque de ceinture plaquées d'argent, incrustées de bronze (pl. VIII, fig. 5 et pl. III, fig. 1).	
16	Sarcophage	H	Plaque-boucle, contre-plaque et plaque d'arrêt incrustées d'argent. 1 couteau-poignard. 2 porte-objets à anneau. 3 ferrets de guêtres (pl. XIV, fig. 7) le long des jambes. 1 vase. Crâne trophée entre les jambes.	Le mobilier avait beaucoup souffert de l'oxydation. Le crâne trophée était percé de deux trous au pariétal gauche. Les indices céphaliques respectifs des crânes étaient 62 et 63 : les deux sujets étaient donc <i>dolichocéphales</i> .
17	Sarcophage	H	Bague au dragon (pl. IX, fig. 1), VI ^e siècle. 2 grains de collier. Plaque-boucle de ceinturon de fer.	Sépulture violée antérieurement. Le sarcophage renfermait trois crânes et quelques ossements mêlés.
18	Roche nue prof. : 0 ^m 60	F	Plaque-boucle, contre-plaque et plaque d'arrêt de ceinture incrustées d'argent (pl. IV, fig. 4),	
19	Roche nue prof. : 1 ^m	F	1 collier au cou. 1 fibule de bronze à umbo central (pl. VII, fig. 4), contre-plaque et plaque d'arrêt de ceinture de fer incrustées de bronze (pl. VIII, fig. 6 et pl. III, fig. 5).	La plaque-boucle a dû échapper à nos recherches. Cette femme, de taille normale, avait des ossements frères témoignant de membres délicats. Elle était brachycéphale.

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			1 bouclette de bronze. 1 vase.	
20	Roche nue prof. : 1 ^m	H	Plaque-boucle de ceinturon de fer. 1 porte-objet à anneau. 1 couteau. 1 bouclette de bronze. 1 fragment de verre. 1 silex votif.	Des ossements humains reposaient au pied de la sépulture, en travers de celle-ci.
21	Roche nue prof. : 0 ^m 60	?	Néant.	Fosse très étroite.
22	Roche nue prof. : 1 ^m	?	Néant.	
23	Roche nue prof. : 1 ^m 30	H	1 plaque-boucle de ceinturon de fer. 1 couteau. 1 vase.	
24	Roche nue prof. : 1 ^m 20	H	1 scramasaxe ébréché et sa garniture faite de trois boutons de bronze unis. 1 couteau. A la ceinture : une monnaie de bronze d'Auguste et une pointe de flèche de silex néolithique (pl. XIII, fig. 12). Dans les déblais : une fibule en arc de bronze argenté, très oxydée. Entre les jambes : un crâne trophée.	Guerrier de haute stature ; crâne dolichocéphale.
25	Roche nue prof. : 1 ^m	H	1 scramasaxe. Plaque-boucle et contre-plaque de ceinturon de fer. 2 porte-objets à anneau 1 vase.	Cette sépulture prolonge la sépulture n° 23 dont elle n'est séparée par aucun mur de terre vierge.
26	Roche nue prof. : 1 ^m	H	Boucle de baudrier de bronze décorée (pl. X, fig. 13). 1 vase.	Une épaisse couche de charbons et de cendres recouvrait en entier le squelette.

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
27	Roche nue prof. : 0 ^m 80	?	1 vase.	
28	Roche nue prof. : 1 ^m	F	<p>Fibule de bronze étampé et verroterie, à décor animal aviforme (au cou).</p> <p>Fibule cloisonnée, agrafant au niveau du sein droit le cure-dent et le cure-oreille (pl. XIV, fig. 1 et 2).</p> <p>2 gros grains de collier-pendeloques au milieu du bassin ; quelques grains au cou et sur les côtes.</p> <p>1 boucle de ceinture au pubis droit.</p> <p>1 anneau de fer au col du fémur gauche.</p> <p>1 autre entre les deux fémurs.</p> <p>1 couteau.</p> <p>1 bouteille de verre grise (fig. 24-4) et 1 plat de terre rouge (24-1) aux pieds.</p>	Les vases sont de qualités plus fines que d'ordinaire.
29 Voir fig. 4	Roche nue prof. : 1 ^m	H	<p>1 scramasaxe au côté gauche, la pointe en haut, le tranchant vers le corps.</p> <p>Garniture de scramasaxe faite de six boutons de bronze et d'une sorte d'épingle.</p> <p>Plaque-boucle, contre-plaque et plaque d'arrêt de fer de type allongé, garnies de quatorze bossettes de bronze.</p>	
30	Roche nue prof. : 1 ^m	H	<p>1 épée courte au côté gauche avec sa garniture complète (fig. 3).</p> <p>2 porte-objets à anneau (fig. 13-c).</p> <p>2 porte-objets à tige aplatie (fig. 13-c).</p> <p>1 briquet et son silex.</p> <p>1 paire de ciseaux (fig. 13-d).</p> <p>2 couteaux.</p> <p>Plaque-boucle, contre-plaque et plaque d'arrêt de fer garnies de dix bossettes de bronze.</p>	<p>Les trois sépultures nos 28, 29, 30 sont juxtaposées dans une même fosse, à une même profondeur ; bien qu'aucun mur de terre vierge ne les sépare, les squelettes sont à une certaine distance l'un de l'autre.</p> <p>Ces sépultures doivent être contemporaines.</p>

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			1 alène et son manche de bois. 3 fers de flèche (fig. 13-1). 1 lance à droite près de la tête. 1 vase. Restes de tissus et de tiges d' <i>Equisetum arvense</i> .	
31	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
32	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
33	Roche nue long. : 2 ^m 60 larg. : 1 ^m 20 prof. : 1 ^m 10	H	Plaque-boucle de ceinturon de fer de type allongé. 1 couteau. 1 pointe de flèche. 2 clous.	
34	Sarcophage d'une seule pièce long. : 1 ^m 50	Enfant	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
35	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
36	Roche nue prof. : 1 ^m 20	H	1 francisque (cateia) au genou droit (fig. 9). 1 boucle de baudrier de bronze (pl. X, fig. 11). 1 couteau.	
37	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
38	Sarcophage	?	Grande amulette faite d'un anneau d'os (pl. XIII, fig. 4).	Sépulture violée antérieurement.
39	Sarcophage	?	Fragment de fer avec restes de tissus métallisés.	Sépulture violée antérieurement.
40	Roche nue	F	Plaque-boucle de ceinture de fer.	Sépulture violée antérieurement.

N ^{os}	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
41	Roche nue prof. : 0 ^m 70	H	1 scramasaxe et sa garniture faite de boutons de bronze (pl. X, fig. 1 et 2), d'une garniture de bas de fourreau (pl. X, fig. 6) et de divers éléments de bronze (pl. X, fig. 7). 1 plaque-boucle de ceinturon de type allongé avec plaque d'arrêt plaquées et incrustées d'argent et de quelques filets de bronze (pl. III, fig. 2, et pl. VIII, fig. 7).	
42	Roche nue prof. : 0 ^m 60	F	Plaque-boucle de ceinture plaquée d'argent, incrustée de bronze (pl. II, fig. 1).	
43	Sarcophage	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
44	Sarcophage	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
45	Sarcophage	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
46	Roche nue prof. : 0 ^m 70	?	1 plat de terre rouge.	
47	Roche nue prof. : 0 ^m 70	H?	Plaque-boucle de ceinture de fer. 1 couteau.	
48	Roche nue prof. : 0 ^m 90	?	Néant.	
49	Roche nue prof. : 0 ^m 80	H?	Plaque-boucle de ceinture de fer. 1 couteau. 1 vase.	Les objets de fer étaient très détériorés par l'oxydation.
50	Roche nue prof. : 0 ^m 80	H?	Passe-lacet de bronze et bouclettes correspondants (pl. XI, fig. 2 et 3). 1 vase.	Le squelette et la majeure partie du mobilier avaient disparu, sans doute lors de l'établissement de la fosse des sépultures n ^{os} 28, 29, 30.

Nos	NATURE d'ela SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
51	Roche nue prof. : 0 ^m 50	?	Néant.	
52	Roche nue prof. : 0 ^m 80	F	1 fibule d'argent et de verroterie rouge de type cloisonné (pl. VIII, fig. 4) au cou. 3 grains de collier. Plaque-boucle de ceinture de fer plaquée d'argent, incrustée de bronze, superbe de style et de conservation (pl. IX, fig. 4).	
53	Roche nue prof. : 0 ^m 40	?	Néant.	
54	Roche nue prof. : 0 ^m 60	?	Néant.	
55	Sarcophage	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
56	Roche nue prof. : 0 ^m 60	?	Néant.	
57	Roche nue prof. : 0 ^m 70	F	Plaque-boucle de ceinture et plaque d'arrêt plaquées d'argent, incrustées de bronze (pl. II, fig. 2, et pl. VIII, fig. 8).	
58	prof. : 1 ^m 10	F	1 fibule d'argent ornée de grenats taillés en table et de verroteries bleues ; décor aviforme estampé ; support de bronze ; recueillie à la naissance du cou (pl. VIII, fig. 2). 1 collier. 1 bague de bronze à chaton fendu (pl. XIV, fig. 10). 1 rouelle de bronze ciselé (pl. XIII, fig. 10). 1 bouclette de bronze.	Il est possible que cette sépulture ait renfermé un cercueil de bois. La fibule recueillie, détériorée et usée, a été enfouie telle que ; elle a dû fournir un long usage avant son enfouissement.

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			<p>1 couteau. 1 vase. Clous (de cercueil ?).</p>	
59	Roche nue prof. : 0 ^m 35	F	<p>Cornières, plaquettes et ornements faits de bas argent étampé et repoussé, ayant servi de garniture à la couverture d'un livre (pl. XV, fig. 1 à 8). Débris de cuir et clous de fixation.</p>	<p>Ces objets, placés au contact de la tête de la morte, ont été partiellement dérangés, peut-être au cours d'un labour un peu profond.</p>
60	Roche nue	H	<p>Plaque-boucle de ceinturon, contre-plaque et plaque d'arrêt incrustées d'argent. 1 scramasaxe. 1 couteau. 2 porte-objets à anneau. 1 vase.</p>	
61	Roche nue prof. : 0 ^m 70	H	<p>Plaque-boucle et plaque d'arrêt de ceinturon, décorées de 7 bossettes de bronze. 1 silex votif.</p>	
62	Roche nue prof. : 1 ^m 20	F	<p>Plaque-boucle de ceinture de bronze avec contre-plaque et plaque triangulaire (pl. VI, fig. 1, 2, 3). 1 chaînette de ceinture de fer. 2 bouclettes de chaussure ou de guêtre faites de bronze, décorées d'une tête grotesque (pl. IX, fig. 6). Restes de tissus métallisés.</p>	<p>La chaînette, très oxydée, n'a pu être recueillie.</p>
63	Roche nue prof. : 1 ^m 20	F	<p>Plaque-boucle et contre-plaque de ceinture, plaquées et incrustées d'argent; incrustées de laiton et d'un alliage plombéux; très rare (pl. VIII, fig. 3).</p>	<p>Sépulture contiguë à la précédente dont aucune séparation de terre vierge ne l'isole. La contre-plaque de cette garniture a malheureusement été détériorée au cours de la fouille.</p>

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
64	Roche nue prof. : 0 ^m 80	H	Plaque-boucle de ceinturon de fer. Scramasaxe recoupé.	
65	Roche nue prof. : 1 ^m 20	H	Grand scramasaxe et garniture métallique de son fourreau. Plaque-boucle de ceinturon, contre-plaque et plaque d'arrêt décorées de 10 bossettes de bronze. 1 briquet et son silex. 1 couteau.	Cette sépulture était partiellement recouverte par la sépulture n° 59.
66	Roche nue prof. : 1 ^m 10	H	Scramasaxe et garniture métallique de son fourreau. Débris de bois et de tissu ; restes de tiges végétales.	
67	Roche nue prof. : 1 ^m 10	F	Fibule de fer plaquée d'argent et incrustée d'un filet de bronze, recueillie au cou (pl. VII, fig. 12). 3 grains de collier.	Cette sépulture, contiguë à la précédente dont aucune séparation de sol vierge ne l'isole et située au même niveau qu'elle, paraît être sa contemporaine.
68	Roche nue prof. : 0 ^m 60	?	Néant.	
69	Roche nue prof. : 0 ^m 60	?	Néant.	
70	Roche nue prof. : 0 ^m 60	F	Plaque-boucle et contre-plaque incrustées de laiton.	
71	Roche nue prof. : 1 ^m 10	F	2 fibules à umbo central et à décors géométriques recueillies à la naissance du cou. 4 grains de collier. Plaque-boucle de ceinture et contre-plaque plaquées et incrustées d'argent (pl. III, fig. 3 et 4). 1 écuelle de terre rouge. 1 vase.	L'emplacement de la sépulture était marqué par un cippe funéraire placé aux pieds.

N°	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
72	Roche nue prof. : 1 ^m	H	1 scramasaxe. 1 couteau. 2 plaques-bouclettes de chaussure avec contre-plaques de fer incrustées d'ar- gent rehaussées de bossettes de fixa- tion de bronze (pl. IX, fig. 8 et 9).	
73	Sarcophage	H	1 grand scramasaxe au côté gauche, la pointe en haut, le tranchant dirigé vers le squelette, accompagné d'une garniture de boutons de bronze. 1 grande plaque-boucle de ceinturon avec contre-plaque et plaque d'arrêt, incrustées d'argent, décorées de 14 bos- settes de fixation de bronze (pl. V, fig. 3). 1 porte-objet à anneau. 1 couteau. 2 pointes de javelot. Restes de tissus métallisés.	Des coquilles d' <i>Ostrea virgula</i> étaient répandues en abondance sur les objets de fer recueillis au niveau du bassin. Ce guerrier était de haute stature ; il était fortement dolichocé- phale.
74	Roche nue prof. : 0 ^m 50	?	Néant.	
75	Roche nue prof. : 0 ^m 60	?	Néant.	Trou carré ne renfer- mant que quelques ossements isolés.
76	Roche nue prof. : 0 ^m 50	F	1 peigne d'os à décor géométrique placé sur la poitrine.	
77	Roche nue prof. : 0 ^m 60	Enfant	Néant.	Sépulture de direction perpendiculaire à la direction habituelle.
78	Roche nue prof. : 0 ^m 70	?	Néant.	Sépulture violée anté- rieurement.
79	Roche nue prof. : 0 ^m 70	?	Néant.	Sépulture violée anté- rieurement.

N ^{os}	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
80	Roche nue prof. : 0 ^m 75	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
81	Roche nue prof. : 0 ^m 80	?	Néant.	
82	Roche nue prof. : 0 ^m 80	F	1 plaque-boucle de ceinture de fer incrustée de laiton, très oxydée. 1 vase.	
83	Roche nue prof. : 0 ^m 80	H	1 scramasaxe. plaque-boucle, contre-plaque et plaque d'arrêt de type allongé décorées de 10 bossètes de fixation de bronze.	
84	Roche nue prof. : 1 ^m	H	1 scramasaxe. plaque-boucle, contre-plaque et plaque d'arrêt très oxydées. 1 bouclette de bronze. 1 couteau. 1 silex votif. 1 vase.	
85	Roche nue prof. : 1 ^m	?	Néant.	
86	Roche nue prof. : 0 ^m 80	?	1 boucle de ceinture de fer.	Sépulture multiple (?). ossements dérangés
87	Roche nue prof. : 0 ^m 80	?	Néant.	
88	Roche nue prof. : 0 ^m 70	F	1 plaque-boucle de ceinture.	
89	Roche nue	?	1 boucle de bronze provenant d'une plaque de ceinture.	Sépulture violée antérieurement.
90	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.

N ^o .	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
91	Roche nue	H	1 pointe de flèche. 1 couteau. 1 silex votif. 1 vase.	Sépulture partiellement violée.
92	Roche nue	?	Néant.	
93	Roche nue	?	Néant.	
94	Roche nue long. : 2 ^m 35 larg. : 1 ^m 20 prof. : 0 ^m 95	F	1 fibule de bronze à umbo central et décor géométrique, recueillie à l'épaule droite. 1 fragment de bracelet de verre (pl. XIII, fig. 3). 1 boucle de ceinture de fer.	Des cendres et des charbons reposaient au fond de la fosse.
95	Roche nue	?	Néant.	
96	Roche nue	?	Néant.	
97	Roche nue	?	Néant.	
98	Roche nue long. : 2 ^m 35 larg. : 1 ^m prof. : 0 ^m 90	H	1 francisque symétrique (fig. 8) recueillie au pied droit. 1 couteau. 1 tige de fer au contact de la main droite. 1 vase.	
99	Sarcophage longueur intérieure 1 ^m 90	F	1 boucle de ceinture de bronze. 1 épingle de bronze à la naissance du cou (pl. XIV, fig. 11). 1 objet de fer très oxydé non identifiable. 1 vase.	
100	Sarcophage longueur intérieure 1 ^m 95	F	1 cruche (fig. 26-a).	Sépulture violée antérieurement. La cruche porte, très visible, la trace de son contact avec le foyer domestique.

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
101	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
102	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
103	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 0 ^m 45 prof. : 0 ^m 85	?	1 boucle de ceinture de fer. 1 bouclette de bronze.	
104	Roche nue long. : 2 ^m 75 larg. : 1 ^m 40 prof. : 1 ^m 10	H	1 épée à droite, enfouie probablement brisée. 1 boucle de baudrier de fer. Contenu d'une bourse dont subsistent seuls la bouclette et le fermoir (pl. XIV, fig. 16) et consistant en : Moyen bronze de Néron. Petit bronze fruste. Pointe de flèche de silex néolithique. 1 grand vase (fig. 25).	
105	Roche nue	F	1 cruche.	Sépulture violée jusqu'à la hauteur des genoux.
106 107	Roche nue long. : 2 ^m 20 larg. : 1 ^m prof. : 0 ^m 85	F?	Fragment de bracelet de verre. Restes d'un coffret (?) fait de tissus, de fer et de bronze. 1 vase. 1 écuelle.	
108	Roche nue long. : 2 ^m 30 larg. : 1 ^m 10 prof. : 0 ^m 85	H	1 couteau. 1 boucle de ceinture de fer. 1 vase.	
109	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.

N ^o	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
110	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 0 ^m 70 prof. : 0 ^m 60	H?	Débris d'une plaque-boucle de ceinturon de fer. 1 boucle de baudrier de fer.	
111	Roche nue long. : 2 ^m 15 larg. : 1 ^m 10 prof. : 0 ^m 70	H	1 scramasaxe. 1 plaque-boucle de ceinturon décorée de trois bossettes de fixation de bronze. 1 lance.	
112	Roche nue	?	Deux tiges de fer.	
113	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
114	Roche nue prof. : 0 ^m 70	H	1 scramasaxe. 1 plaque-boucle de ceinturon. 1 vase.	Ces trois sépultures ont été établies dans une même fosse de grandes dimensions; elles paraissent contemporaines.
115	Roche nue prof. : 0 ^m 70	H	1 couteau. 2 boutons de bronze.	
116	Roche nue prof. : 0 ^m 70	H	1 couteau. 1 porte-objet à anneau.	
117	Roche nue long. : 2 ^m 40 larg. : 1 ^m 10 prof. : 0 ^m 50	?	Néant.	Ces deux sépultures étaient superposées dans une même fosse.
118	Roche nue prof. : 0 ^m 80	?	1 couteau.	
119	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m prof. : 0 ^m 80	F	1 chaînette de ceinture de fer (fig. 21) au bout de laquelle devait pendre 1 couteau étroit et allongé. 1 cruche.	
120	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
121	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m 20 prof. : 1 ^m 20	F	1 débris de fibule estampée, décorée de perles hémisphériques de verre. 1 éclat de vase.	La sépulture n° 121 s'est trouvée dérangée par la sépulture 122 plus récente. La sépulture n° 123 chevauche partiellement la précédente.
122	prof. : 1 ^m	F	1 bouclette de bronze. 1 cruche.	
123	prof. : 0 ^m 60	?	Néant.	
124	Roche nue long. : 1 ^m 70 larg. : 0 ^m 80 prof. : 1 ^m	F	1 boucle de ceinture de bronze. 1 petit couteau. 1 cruche <i>au genou droit</i> . 1 écuelle de terre rouge.	Des cendres et des charbons étaient épars au voisinage du squelette.
125	Roche nue long. : 2 ^m 50 larg. : 1 ^m 20 prof. : 1 ^m	F	1 grande fibule cloisonnée. 1 monture de fibule de bronze étamé. 1 fibule de bronze à centre très saillant (pl. VII, fig. 10). 2 grains de collier. 1 écuelle de terre rouge. 1 vase de verre apode (pl. XVI, fig. 1).	Le vase de verre, dont quelques éclats étaient épars dans la fosse, a dû être brisé dès l'inhumation par le choc d'une pierre ; il semble en outre qu'une partie de la sépulture — en l'espèce la région de la ceinture — ait été violée antérieurement.
126	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 80 prof. : 1 20	H	1 plaque-boucle de ceinture de fer. 1 couteau. 1 vase.	
127	Roche nue	?	Quelques rivets épars dans la fosse.	Le squelette était celui d'un adolescent.
128 129	Roche nue long. : 1 ^m 80 larg. : 1 ^m prof. : 0 ^m 80	F ?	1 élément de fibule de bronze et émail blanc. 1 épingle d'os brisée. 2 fragments de rouelles ? en potin (fig. 20).	Ces deux sépultures ont été dérangées lors de l'établissement de la sépulture n° 130 ; les deux crânes avoisinaient le crâne du sujet suivant et les ossements étaient épars dans la fosse.
130	Roche nue prof. : 0 ^m 80	F	1 fibule cloisonnée (recueillie brisée) dont l'aiguille de fer retient les débris métallisés de deux vêtements superposés. 1 bague de bronze.	Le squelette, intact, reposait au fond de la fosse au milieu des débris épars des deux squelettes précédents.

N ^{os}	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			1 boucle de ceinture de fer. 1 bouclette de bronze étamé. 1 collier aux pieds.	
131	Sarcophage	F ?	1 anneau de bronze.	Sépulture violée antérieurement.
132	Roche nue	?	1 passe-lacet de bronze. 1 plaque-bouclette de bronze (pl. XI, fig. 4.)	Sépulture violée antérieurement.
133	Roche nue	?	1 cornière de bronze (analogue aux cornières droites de la sépulture 59).	
134	Roche nue long. : 2 larg. : 0 ^m 80 prof. : 1 ^m 20	F	2 fibules cloisonnées recueillies brisées à la naissance du cou. 5 boutons et 1 bouclette de bronze étamé (pl. XIV, fig. 13) recueillis à l'épaule. 2 anneaux de bronze (pl. XIV, fig. 15). 1 épingle de bronze attache de vêtement, recueillie sur la poitrine. 1 grande chaîne de cou de 150 grains longue de 1 ^m 10 (fig. 19). 1 vase.	Les deux anneaux de bronze ont été recueillis dans la bouche de la morte.
135	Roche nue long. : 1 ^m 80 larg. : 0 ^m 80 prof. : 1 ^m	F	1 collier au cou.	
136	Roche nue	F ?	2 grains de collier.	Cette sépulture a dû recevoir plusieurs corps; trois crânes ont été recueillis aux pieds d'un squelette partiellement dérangé. Elle paraît avoir été violée.
137	Sarcophage	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
138	Roche nue prof. : 0 ^m 60	H ?	1 couteau.	

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
139	Roche nue prof. : 0 ^m 55	?	Néant.	
140	Roche nue long. : 1 ^m 80 larg. : 0 ^m 70 prof. : 0 ^m 60	?	1 boucle de ceinture. Une tige de fer.	
141	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 ^m 80 prof. : 1 ^m	H	Plaque-boucle de ceinturon de fer.	
142	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
143	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
144	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
145	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
146	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 ^m 80 prof. : 0 ^m 60	H	1 boucle de ceinture de bronze. 1 couteau. 1 fer de javelot avec frette en forme de gouttière longue de 12 centimètres recueillie à 0 ^m 30 environ du fer. 2 fers de flèche dont un barbelé (fig. 11-f).	
147	Sarcophage de grande taille long. int. : 2 ^m 10	F	1 chaîne de cou de perles de verre avec tiges d'encrines et anneaux de bronze longue de 1 mètre. 1 fibule d'argent décorée du signe en ∞ et de verroteries, enfouie endommagée (pl. VIII, fig. 1). 1 fibule de bronze à décor aviforme estampé garnie de verroteries (pl. VII, fig. 5). 5 boutons de bronze juxtaposés à l'épaule droite.	

N ^o	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			<p>1 chaînette de ceinture de fer très oxydée; au bout devait pendre un couteau garni d'une bouterolle de bronze.</p> <p>1 plaque de châtelaine de bronze étamé décorée de cercles centrés, réparée à l'époque (pl. IX, fig. 5).</p> <p>2 anneaux, attaches de vêtements, de bronze.</p> <p>1 vase.</p>	
148	Roche nue prof. 0 ^m 70	F ?	1 anneau de fer.	<p>A 0^m 70 de profondeur fut rencontré un squelette d'adulte sous lequel se trouvait un squelette d'enfant, dont la tête était placée au niveau de la main gauche de l'adulte. Au fond de la fosse reposait un autre squelette d'adulte.</p> <p>Dans cette fosse de dimensions exceptionnelles se trouvaient, au contact des squelettes et surtout vers les extrémités inférieures, de nombreuses pierres rougies au feu ou décomposées par la chaleur ainsi que des cendres et des charbons en abondance.</p>
149	Roche nue	Enfant	Néant.	
150	Roche nue long. : 3 ^m larg. : 1 ^m 15 prof. : 1 ^m 45	F ?	1 petit silex. 4 grains de collier.	
151	Roche nue long. : 1 ^m 80 larg. : 0 ^m 90 prof. : 0 ^m 90	H	1 Scramasaxe. 1 couteau. 1 silex votif. 1 vase.	
152	Roche nue long. : 2 ^m 40 larg. : 1 ^m 20 prof. : 1 ^m 10	H	1 scramasaxe à poignée à T et sa garniture de bronze (pl. X, fig. 4 et 5). 1 plaque-boucle de ceinturon avec sa contre-plaque. 2 fers de flèche sur la poitrine. 2 silex votifs dont l'un (pl. XIII, fig. 13)	Le scramasaxe reposait en travers des cuisses; c'est le seul qui ait été recueilli à cette place.

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			constitué par une pointe de flèche néolithique.	
153	Roche nue long. : 1 ^m 60 larg. : 1 ^m prof. : 0 ^m 70	Enfant	1 boucle de ceinture de bronze. 1 vase.	
154	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m prof. : 0 ^m 85	F	Au niveau de l'épaule gauche : 1 plaque-bouclette de bronze décorée de points centrés (pl. IX, fig. 7) et 1 objet allongé en os non identifiable. 1 boucle de ceinture de bronze. 1 chaînette de ceinture de fer très oxydée.	
155	Roche nue long. : 1 ^m 80 larg. : 0 ^m 80 prof. : 0 ^m 80	H	1 couteau d'homme. 1 boucle de ceinture de fer. Clous de fer.	
156	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 ^m 80 prof. : 0 ^m 65	?	Néant.	
157	Roche nue long. : 2 ^m 20 larg. : 1 ^m 20 prof. : 1 ^m 15	F	Chaînette de ceinture de fer très oxydée terminée par une plaque. 2 canines de sanglier, amulettes recueillies au niveau du bassin (pl. XIII, fig. 7). 1 vase.	
158	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 0 ^m 80 prof. : 0 ^m 80	H	1 grand scramasaxe au côté gauche, la poignée en bas, la lame tournée vers le corps. 1 plaque-boucle de ceinturon avec sa contre-plaque.	

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
159	Roche nue long. : 2 ^m 25 larg. : 1 ^m 20 prof. : 1 ^m 15	H	1 framée au-dessus du squelette. 1 boucle de ceinture de bronze. 3 ornements de courroie de bronze (pl. XI, fig. 8). 1 monnaie gauloise des Leuques. 2 boutons de bronze. 1 porte-objet à anneau. 1 couteau.	Sépulture profonde en partie recouverte par la précédente.
160	Roche nue long. : 1 ^m 90 larg. : 0 ^m 55 prof. : 0 ^m 50	?	Néant.	
161	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m prof. : 1 ^m 10	Enfant	Chevilles de bois et de fer; un grain de collier épars sur le côté gauche plus haut que la tête.	Au côté droit de la fosse reposait le squelette long de 1 ^m 10; les os du crâne avaient disparu; des dents étaient éparses sur le haut de la poitrine, mêlées aux côtes. Des cendres abondantes et des pierres ayant subi l'action du feu furent recueillies à la tête et au côté gauche.
162	Roche nue long. : 3 ^m larg. : 2 ^m prof. : 0 ^m 80	?	Néant.	A 0 ^m 80 fut rencontré le squelette intact d'un sujet de haute stature dolichocéphale, entouré des restes épars de deux sujets brachycéphales qui devaient être deux vieilles femmes (1); pas de mobilier.
163	Prof. : 0 ^m 80	F	Néant.	A 1 ^m 30, presque au fond de la fosse, sépulture intacte; aux pieds,
164	Prof. : 0 ^m 80	F	Néant.	en travers, reposaient des ossements humains et les restes du bouclier.
165	Prof. : 1 ^m 35	H	1 umbo et 1 manipule de bouclier (fig. 10).	Les parois de la fosse, irrégulières, attestaient des remaniements successifs.

(1) D'après le Dr Guillaume, médecin à Stainville (Meuse), qui a bien voulu examiner ces restes.

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
166	Roche nue long. : 2 ^m larg. : $\left\{ \begin{array}{l} 1^m 40 \\ 0^m 70 \end{array} \right.$ prof. : 1 ^m 20	H	1 francisque déposée de champ au voisinage du pied droit. 1 plaque-boucle de ceinturon. 1 couteau. 1 briquet. Contenu d'une bourse dont subsiste la bouclette de fermeture : 1 monnaie des Leuques, 1 globule de bronze, 1 fragment de verre, 1 pointe de flèche néolithique, 2 silex (pl. XI, fig. 11).	Les objets formant le contenu de la bourse étaient disposés au niveau de la ceinture tous ensemble et rigoureusement juxtaposés. La fosse, très large jusqu'à la ceinture, se rétrécissait le long des jambes.
167	Roche nue long. : 0 ^m 80 larg. : 0 ^m 40 prof. : 0 ^m 60	Enfant	Néant.	Sépulture d'enfant orientée perpendiculairement à la direction habituelle; le squelette reposait sur des pierres plates et était protégé par d'autres pierres plates inclinées de manière à former un triangle : 
168	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
169	Roche nue long. : 2 ^m 20. larg. : 0 ^m 80 prof. : 1 ^m	F	1 boucle de ceinture de bronze avec ardillon de fer. 1 vase.	L'enfant reposait au-dessus de la femme; des cendres en abondance et des pierres ayant subi l'action du feu furent recueillies mêlées aux ossements de cette dernière, en particulier à la ceinture et au flanc gauche.
170		Enfant	Néant.	
171	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
172	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement; cette sépulture est la dernière des onze sépultures suivantes qu'aucune séparation de sol vierge n'isole les unes des

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
				<p>autres : nos 125, 134, 141, 152, 153, 156, 158, 159, 169, 170, 172.</p> <p>Comme elles sont à des profondeurs différentes et que certaines d'entre elles se chevauchent, nous ne sommes pas en droit d'admettre qu'elles sont rigoureusement contemporaines.</p>
173	<p>Roche nue long. : 2^m larg. : 0^m 90 prof. : 0^m 90</p>	F	<p>A portée de la main gauche :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 fibule plate (pl. VII, fig. 9), 1 monnaie des Leuques, 1 bouton de bronze avec tissu métallisé, 1 grain de collier, 1 amulette en os (pl. XIII, fig. 5). <p>A la ceinture :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 boucle de ceinture de fer, 1 bracelet de fer (pl. XIV, fig. 8), 2 fragments de verre, débris de bronze et de fer très oxydés. <p>Au cou :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 fibule estampée à décor aviforme. <p>Aux pieds :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 vase. 	
174	<p>Roche nue long. : 2^m 20 larg. : 1^m prof. : 1^m</p>	F	<p>Au cou se trouvaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 fibule en arc de bronze argenté (pl. VII, fig. 1), 1 fibule cloisonnée (fer, argent, verroterie) intacte (pl. VII, fig. 3), 1 aiguille de fer, 23 grains de collier. <p>A la ceinture :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 boucle de fer, 1 objet de fer très oxydé. 	<p>La fibule cloisonnée, extrêmement rare en cet état, a été trouvée placée de champ, ce qui a assuré sa conservation.</p> <p>Les vases sont de qualité plus fine que d'ordinaire.</p>

No.	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			<p>Aux pieds :</p> <p>1 plat de terre rouge.</p> <p>1 gobelet de terre noire.</p>	
175	<p>Roche nue</p> <p>long. : 2^m</p> <p>larg. : 1^m</p> <p>prof. : 1^m 20</p>	H	<p>1 plaque-boucle de ceinturon.</p> <p>1 couteau d'homme.</p> <p>2 porte-objets à anneau.</p> <p>Contenu d'une bourse dont la bouclette a subsisté ; soit :</p> <p>1 monnaie de Leuques,</p> <p>1 petit bronze de Gallien,</p> <p>1 petit bronze de Constantin II,</p> <p>1 petit bronze de Magnence Maximin,</p> <p>1 fragment de verre vert,</p> <p>1 fragment de taillant de hache néolithique en amphibolite (pl. XIII, fig. 11.)</p>	<p>Les trois monnaies romaines étaient collées ensemble par suite de l'oxydation. Tous les objets provenant de la bourse étaient étroitement rassemblés.</p>
176	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
177	Roche nue	?	Néant.	
178	<p>Roche nue</p> <p>long. : 2^m</p> <p>larg. : 1 m</p> <p>prof. : 0^m 90</p>	H	<p>1 plaque-boucle de ceinture de bronze étamé.</p> <p>1 francisque reposant à plat le long du fémur droit, le tranchant tourné vers le corps.</p> <p>1 monnaie des Leuques.</p> <p>1 couteau.</p> <p>Restes très altérés d'un objet fait de cuir, de fer et de bronze.</p> <p>Vase de terre noire.</p> <p>Plat de terre rouge.</p>	<p>Cette sépulture était partiellement recouverte par la précédente.</p>
179	Roche nue	?	Néant.	
180	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.

N ^o	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
181	Roche nue long. : 3 ^m 10 larg. : 1 ^m 10 prof. : 1 ^m 10	H	1 framée à droite près de la tête (fig. 11-a). 1 francisque aux pieds. 2 fers de flèche. 1 objet de fer très oxydé non identifiable. 1 vase.	Un seul fémur et un seul tibia ont été retrouvés. Le corps était couché sur le côté droit, la cuisse perpendiculaire au tronc la jambe repliée sous la cuisse. La conservation des os étant très bonne, il nous apparaît que le membre manquant a été coupé avant l'inhumation.
182	Roche nue long. : 1 ^m 80 larg. : 0 ^m 90 prof. : 0 ^m 65	H	Plaque de ceinturon, contre-plaque et plaque d'arrêt incrustées d'argent (pl. IV, fig. 1, 2, 3) recueillies aux jambes. 2 porte-objets à anneau. 1 couteau.	De nombreuses scories métallurgiques se trouvaient au fond de la fosse.
183	Roche nue prof. : 0 ^m 50	Enfant	4 plaquettes de bronze à orifice rectangulaire (pl. XI, fig. 5).	
184	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 1 ^m prof. : 0 ^m 70	H	Plaque-boucle, contre-plaque et plaque d'arrêt de ceinturon de fer très oxydées. 1 silex votif. 2 fragments de bronze. 1 couteau d'homme.	
185	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m prof. : 1 ^m	H	1 plaque-boucle de ceinturon de fer. 1 couteau. 1 vase.	
186	Roche nue long. : 1 ^m 60 larg. : 0 ^m 70 prof. : 1 ^m	?	1 couteau.	
187	Sarcophage	F	1 anneau-pendeloque de verre incomplet (pl. XIII, fig. 2).	

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			1 grain de collier. 1 épingle de bronze attache de vêtement, recueillie sur le haut de la poitrine. 1 couteau. 1 vase en forme de gobelet (fig. 28-a).	
188	Roche nue prof. : 1 ^m	?	1 plaque boucle et sa contre-plaque. 1 vase.	
189	Roche nue	Enfant	1 vase.	
190	Roche nue prof. : 1 ^m 10	H	1 plaque-boucle de ceinturon avec sa contre-plaque. 1 porte-objet à anneau. 1 couteau. 1 francisque. 1 silex votif. 1 vase <i>entre les jambes</i> .	
191	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m prof. : 1 ^m	H	1 plaque-boucle de ceinturon de bronze étamé (pl. VI, fig. 4). 1 porte-objet à anneau. 1 couteau. 1 paire de ciseaux. 2 silex votifs. 1 morceau de <i>scorie métallurgique</i> . 1 vase.	
192	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 1 ^m 10 prof. : 1 ^m 20	F	1 fibule cloisonnée à monture de bronze 1 fibule cloisonnée à monture de fer et de bronze. 5 grains de collier. 1 plaque-boucle de ceinture plaquée d'argent (pl. II, fig. 3). 1 bague et 1 anneau de bronze. 1 fragment de vase de verre, 1 boucle	Sous la plaque-boucle on retrouve bien conservé un fragment du tissu de chanvre qu'elle retenait.

N ^o	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			de fer et 1 bouton de bronze recueillis au genou droit. 1 cruche.	
193	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 ^m 80 prof. : 1 ^m 20	?	1 couteau. 1 vase.	
194	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 ^m 80 prof. : 0 ^m 50	?	Néant.	
195	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
196	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m prof. : 0 ^m 90	?	Néant.	
197	Roche nue long. : 2 ^m 70 larg. : 1 ^m 10 prof. : 1 ^m	H	1 scramasaxe avec sa garniture de fourreau de bronze complète, et des traces métallisées du fourreau (fig. 13- <i>b</i>). 1 plaque-boucle de ceinturon avec sa contre-plaque et la plaque d'arrêt décorées de bossètes de fixation de bronze. 1 ornement de ceinturon de bronze en forme de palmette (pl. XI, fig. 9). Plusieurs porte-objets à anneau brisés. 1 couteau. 1 lame de fer. Restes très oxydés d'objets non identifiés de bois, de cuir, de fer et de bronze.	

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			tiges d' <i>Equisetum arvense</i> . 1 lance (fig. 11-b) près de la tête. 1 vase.	
198	Roche nue long. : 1 ^m 80 larg. : 0 ^m 70 prof. : 0 ^m 50	?	Néant.	
199	Sarcophage	F	Fragment d'anneau, pendeloque de verre. 1 grain de collier en terre verte. 1 épingle de bronze, attache de vêtement. 1 petit porte-objet. 1 couteau de femme. 1 vase à boire en terre.	
200	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 ^m 90 prof. : 0 ^m 90	H	1 plaque-boucle de ceinture de fer avec débris de cuir. 1 francisque posée à plat au niveau du coude droit, le tranchant tourné vers le corps. 1 vase.	
201	Roche nue long. : 2 ^m 30 larg. : 1 ^m 10 prof. : 0 ^m 90	H ?	1 plaque-boucle de ceinturon de fer avec sa contre-plaque. 1 vase.	
202	Roche nue	?	1 couteau.	Sépulture violée antérieurement.
203	Roche nue long. : 1 ^m 20 larg. : 0 ^m 60 prof. : 0 ^m 50	Enfant	1 vase aux pieds.	
204	Roche nue prof. : 0 ^m 60	?	Néant.	

N ^o	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
205	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 ^m 80 prof. : 0 ^m 90	F	1 plaque de ceinture de fer. 1 couteau. au cou : { 1 fibule en ∞ de bronze (pl. VII, fig. 6). 1 fibule ronde de bronze estampé (pl. VII, fig. 8). 1 amulette faite d'un fragment de minéral de fer (pl. XIII, fig. 6). 1 vase.	Une épaisse couche de cendres et de char- bons était répandue sur tout le corps.
206	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée anté- rieurement.
207	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 0 ^m 90 prof. : 0 ^m 90	F ?	1 bouclette de ceinture de fer. 1 couteau de femme. 1 fragment de verre bleu.	Cette sépulture était exactement recou- verte par la sépulture n ^o 204 : elles occu- pent la même fosse.
208	Roche nue long. : ? larg. : 0 ^m 80 prof. : 0 ^m 50	H	1 plaque de ceinturon à boucle rectan- gulaire, décorée de 3 bossettes de fixation de bronze. 1 scramasaxe ébréché accompagné de 3 boutons à décor incisé en creux dont le thème est celui des dragons stylisés (pl. X, fig. 3).	Sépulture partiellement détruite lors de l'éta- blissement de la sé- pulture n ^o 188 qui empiète sur elle. Le scramasaxe est re- marquable par les di- mensions de sa poi- gnée qui mesure 19 ^{cm} sur une longueur to- tale de 45 pour l'arme supposée intacte.
209	Roche nue long. : 1 ^m 80 larg. : 0 ^m 70 prof. : 0 ^m 80	?	Néant.	
210	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée anté- rieurement.
211	Roche nue long. : 2 ^m . larg. : 0 ^m 70 prof. : 0 ^m 40	?	1 boucle de fer.	

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
212	Grand sarco- phage long de 2 ^m 20 intérieur couvercle fait de trois dalles	H	1 framée posée en travers du corps. 1 plaque de ceinturon de fer décorée de 3 bossettes de fixation de bronze. 1 porte-objet. 1 couteau. 1 plaque-bouclette de bronze. 1 aiguille de bronze (pl. XIV, fig. 12). 1 globule et 1 feuillet de bronze. 1 vase.	Des pierres plates dis- posées avec beau- coup de soin, de ma- nière à donner l'illu- sion du terrain na- turel, recouvraient le couvercle du sarco- phage qu'un coup de pioche heureux joint à la variation du son observée en creusant la tranchée de re- cherche, a permis de découvrir.
213	Roche nue	?	Néant.	
214	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée anté- rieurement.
215	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée anté- rieurement.
216	Roche nue long. : 1 ^m 90 larg. : 0 ^m 70 prof. : 0 ^m 70	F	1 fibule ansée de bronze (pl. VII, fig. 7). 1 épingle de fer. 1 petit cabochon de bronze et verroterie. 1 vase de terre.	
217	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée anté- rieurement.
218	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée anté- rieurement.
219	Roche nue	?	Néant.	
220	Roche nue	?	Néant.	
221	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée anté- rieurement.
222	Roche nue	F	2 garnitures de chaussures comprenant chacune 1 plaque-bouclette. 1 plaquette carrée et 1 passe-lacet de bronze étamés (pl. XIV, fig. 4, 5, 6). 1 anneau de bronze. 1 grain de collier.	Très grande abondance au fond de la fosse de cendres et de charbons; pas de squelette. La sépulture a dû être violée avec soin à une époque reculée; les pierres plates recou- vrant le corps étaient remises en place, le sol était redevenu très compact.

N°	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
223	Roche nue prof. : 0 ^m 50	F?	1 plaque-boucle de ceinture de fer.	
224	long. : 2 ^m 10 larg. : 1 ^m prof. : 1 ^m 10	H	1 plaque-boucle de ceinture de fer. 1 scramasaxe. 1 porte-objet à anneau. 1 silex. 1 lance déposée aux pieds (fig. 11-c). 1 vase.	
225	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 1 ^m prof. : 1 ^m 10	F	1 bouclette de fer à la ceinture. 1 assiette de terre rouge. 1 vase de terre à long col dépourvu de son goulot (fig. 28-b).	
226	Sarcophage	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
227	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
228	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
229	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m prof. : 0 ^m 90	F	17 grains de collier. 1 pince à épiler avec son crochet (pl. XIV, fig. 3). 1 couteau de femme. 1 bouclette. 1 petite cruche. 1 vase.	
230	Roche nue long. : 2 ^m 60 larg. : 1 ^m 35 prof. : 1 ^m 30	H	1 francisque posée à plat au niveau de la ceinture, le tranchant vers le corps (fig. 6). 1 fer de javelot (fig. 11-d) et 2 fers de flèche allongés le long du fémur gauche la pointe en haut. Bouclette de bronze d'une bourse qui renfermait 1 monnaie des Séquanes et 4 petits bronzes du Bas-Empire.	

N ^o	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
			1 vase. Restes isolés d'une plaque-boucle de ceinturon de bronze.	
231	Roche nue	?	Néant.	
232	Roche nue	?	Néant.	Les deux premières sépultures, juxtaposées à faible profondeur, recouvraient la troisième, profonde; celle-ci plus ancienne a dû être violée lors de l'établissement des deux précédentes plus récentes; les os avaient presque complètement disparu.
233	Roche nue	?	Néant.	
234	Roche nue	?	Néant.	
235	Roche nue	?	Néant.	
236	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
237	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée antérieurement.
238	Roche nue	?	Néant.	Sépulture violée ?
239	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 ^m 95 prof. : 0 ^m 90	H	1 plaque-boucle, 1 contre-plaque et 1 plaque triangulaire de bronze. 1 scramasaxe avec débris de fourreau de bois et de cuir. 1 porte-objets à anneau. 1 couteau. 1 petit bronze du Bas-Empire. 1 vase.	
240	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 0 ^m 90 prof. : 1 ^m 20	?	Vase.	Voir ci-dessous sépultures n ^{os} 242 et 246.
241	Roche nue	?	Fragments d'un vase de verre mince et d'un vase de terre.	Sépulture violée antérieurement.

N ^o	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
242	Roche nue prof. : 0 ^m 50	?		Ces deux sépultures recouvraient partiellement les sépultures n ^o 240 et 246 qui ont dû être violées lors de leur établissement.
243	prof. : 0 ^m 50	?		
244	Roche nue prof. : 0 ^m 70	?	Néant.	La sépulture n ^o 244 a bouleversé la sépult. n ^o 245 plus ancienne, aux débris épars de laquelle étaient mêlés la bague et le moyen-bronze.
245	prof. : 0 ^m 90	F	1 bague de bronze à monogramme NS. La moitié d'un moyen-bronze, de Nîmes.	
246	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 0 ^m 90 prof. : 1 ^m 20	F	1 plat de terre rouge. 1 très petit vase (fig. 28-c).	Sépulture touchant la sépulture n ^o 240 dont elle doit être contemporaine car elles remplissent une même fosse. A été violée à l'exception de la région des jambes.
247	Roche nue prof. : 0 ^m 50	?	Néant.	La sépulture n ^o 248 a dû être violée au moment de l'établissement de la sépulture n ^o 247 qui, intacte, la recouvrait exactement.
248	prof. : 0 ^m 90	?	Néant.	
249	Roche nue long. : 2 ^m 10 larg. : 0 ^m 90 prof. : 0 ^m 65	?	1 couteau.	La sépulture n ^o 249 recouvrait très exactement la suivante; la fosse renfermait en abondance des cendres, du charbon et des pierres rougies au feu.
250	prof. : 0 ^m 85	F ?	1 plaque de ceinture. 1 couteau de femme. 1 petite cruche.	
251	Roche nue prof. : 0 ^m 80	?	Néant.	La sépulture n ^o 252 a dû être violée lors de l'établissement de la sépulture n ^o 251 qui la recouvre et est intacte. Trois plaquettes d'or et quelques grains de collier recueillis juxtaposés au fond de la fosse paraissaient en place; les autres objets ont été recueillis épars.
252	long. : 2 ^m 30 larg. : 1 ^m 20 prof. : 0 ^m 90	F	6 plaquettes d'or estampé provenant d'une parure de vêtement (pl. IX, fig. 2). 15 grains de collier. Fragments d'un vase de verre mince et d'un vase de terre de grandes dimensions.	

Nos	NATURE de la SÉPULTURE	SEXE	MOBILIER	OBSERVATIONS
253	Roche nue long. : 1 ^m 80 larg. : 0 ^m 75 prof. : 0 ^m 50	Adol.	Néant.	L'examen du squelette révèle un sujet de sexe non identifié, encore adolescent; la tête séparée du tronc antérieurement à l'inhumation reposait sur le giron, entre les mains.
254	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 1 ^m prof. : 1 ^m 15	H	1 couteau d'homme. 1 porte-objet à anneau. 1 boucle de fer. 1 vase.	
255	Roche nue long. : 2 ^m larg. : 0 ^m 80 prof. : 0 ^m 70	?	Néant.	Deux squelettes intacts, superposés de telle sorte que leurs ossements se trouvaient presque confondus, reposaient au fond de la fosse.
256	prof. : 0 ^m 75	?	1 fragment de verre mince.	
257	Roche nue long. : 2 ^m	?	Néant.	Les deux sépultures étaient étroitement juxtaposées. Elles sont certainement contemporaines.
258	larg. : 0 ^m 95 prof. : 0 ^m 85	H	1 pointe de flèche barbelée (fig. 11-e). 1 vase enfoui incomplet.	
259	Roche nue long. : 1 ^m 90 larg. : 1 ^m 10 prof. : 0 ^m 85	H	1 scramasaxe. 1 couteau.	Sépulture établie en terrain effondré très compact, déblais difficiles à distinguer du terrain naturel.

RÉCAPITULATION

Nombre de sépultures reconnues	270
dont :	
{ sépultures d'hommes	78 soit 29 %.
{ sépultures de femmes	60 soit 22 %.
{ sépultures d'enfants	9 soit 3,3 %.
{ sexes non identifiés	123 soit 46 %.
Nombre de sépultures violées antérieurement	62 soit 23 %.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES du texte.	NUMÉROS des planches correspondantes.
AVANT-PROPOS	v	
CHAPITRE I. — <i>Le cimetière.</i>	1	}
Historique de la découverte	1	
Emplacement.	3	
Nombre et nature des sépultures.	3	
Sarcophages et sépultures en terre nue, cippes funéraires	5	
Coutumes funéraires observées	8	
Violations de sépultures	10	
CHAPITRE II. — <i>Armement et équipement du guerrier</i>	12	}
Épée	12	
Épée courte	13	
Scramasaxe	13	
Francisques	16	
Bouclier.	18	
Framées, lances, javelots.	19	
Petit équipement	20	
Crânes trophées	25	
Monnaies	27	
CHAPITRE III. — <i>Plaques de ceinturons et de ceintures.</i>	29	}
Généralités	29	
Plaques de fer incrustées	32	
Plaques de bronze	36	
CHAPITRE IV. — <i>Parures, amulettes, accessoires de costumes.</i>	38	}
Fibules	38	
Grains de collier, pendeloques et amulettes, silex votifs	44	
Objets divers : Peigne et objets de toilette ; chaînes de ceintures ; plaque de châtelaine ; bouclettes de chaussures ; bagues, anneaux et bracelets ; at- taches de vêtements, épingles et aiguilles	51	
Couteaux	55	
Restes de coffret	56	

	PAGES du texte.	NUMÉROS des planches correspondantes.
CHAPITRE V. — <i>Objets exceptionnels</i>	57	
Garniture d'or provenant d'un vêtement	57	} VIII pour partie. XV.
Bague au griffon	60	
Ornements d'une couverture de livre	62	
CHAPITRE VI. — <i>Vases funéraires de verre et de poterie</i> . .	68	
Généralités	68	} XVI pour partie.
Vases de verre	70	
Vases de poterie	71	
CHAPITRE VII. — <i>Étude analytique des substances orga- niques recueillies.</i>	74	
Tissus et végétaux	74	} XVI pour partie.
Cuir	77	
Bois	78	
CHAPITRE VIII. — <i>Conclusions</i>	81	
Caractères tirés de l'examen des squelettes.	81	
Caractères tirés de l'étude des décors	82	
Tableau des décors relevés sur les éléments du meuble	86	
Age des sépultures ; durée probable du cimetière . .	87	
Synthèse	91	
Liste des objets d'époque franque recueillis à Lezéville, pouvant être rapprochés d'objets d'époque celtique . . .	95	
Liste générale des objets recueillis à Lezéville	96	
Liste des figures	98	
Sommaire des planches	100	
Index bibliographique	108	
Journal des fouilles	109	

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG



4



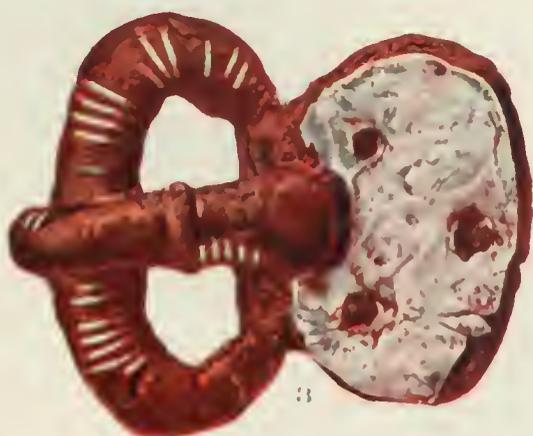
5



1



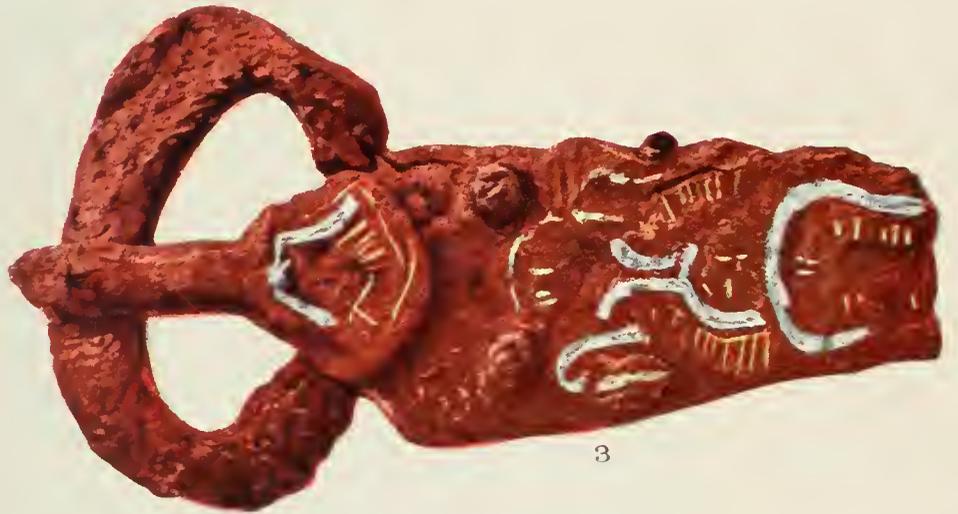
2



3



2



3



1



4



5



1



2



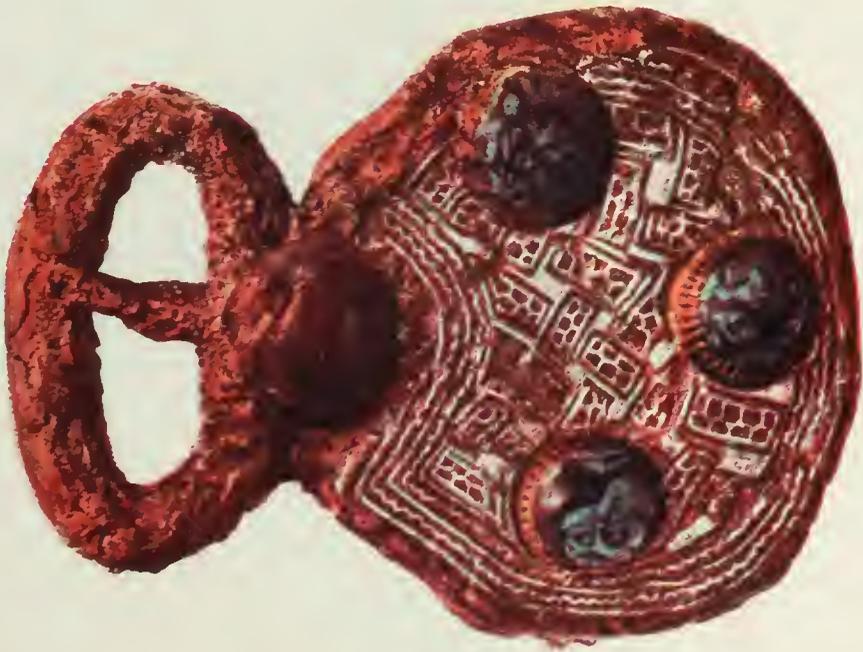
3



4



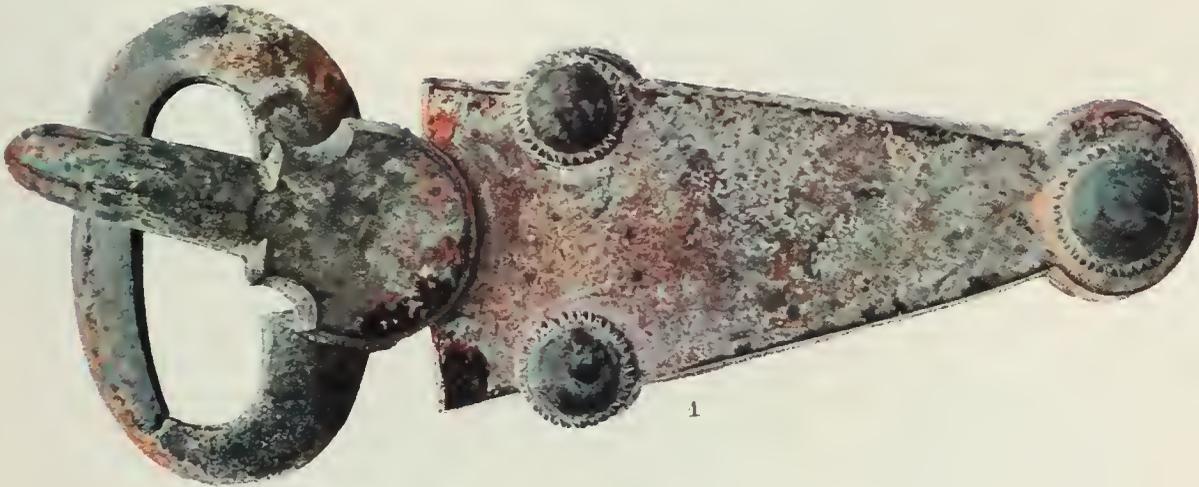
3



1



2



1



2



3



4



8



6



4



11



9



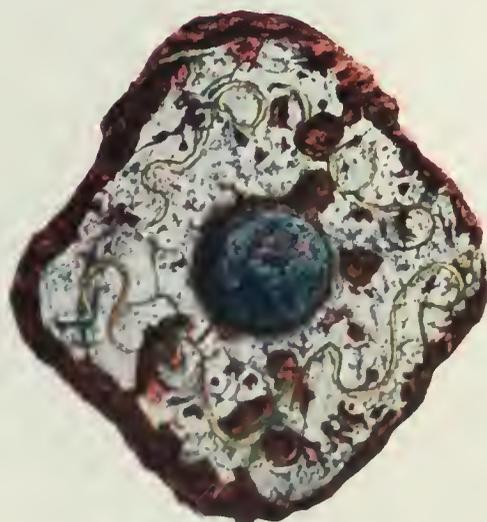
1



5



7



12



10



3



2



8



4



7



5



3



6



2



1



7



5



6



2



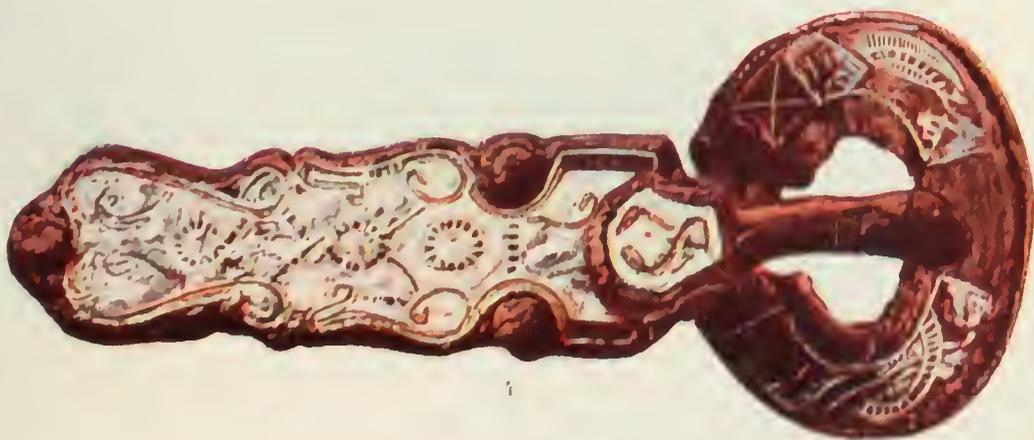
3



1



4



8



9



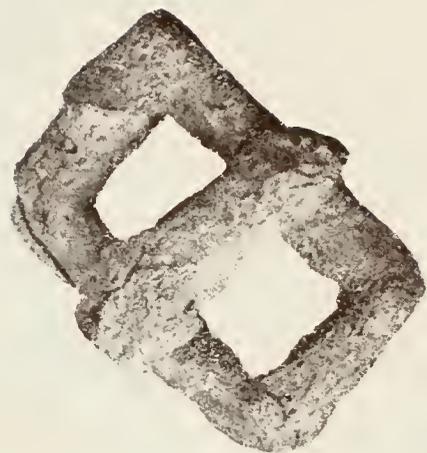
7



14



12



10



4



13



5



1



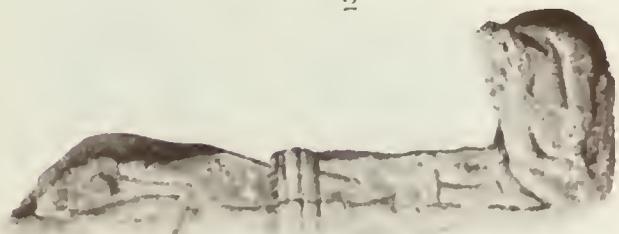
2



3



8



6



9



11



2



3



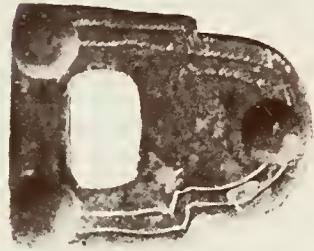
4



4



9



5



8b



8a



8c



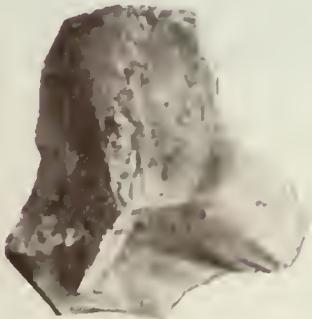
7



10



8



11f



11a



11d



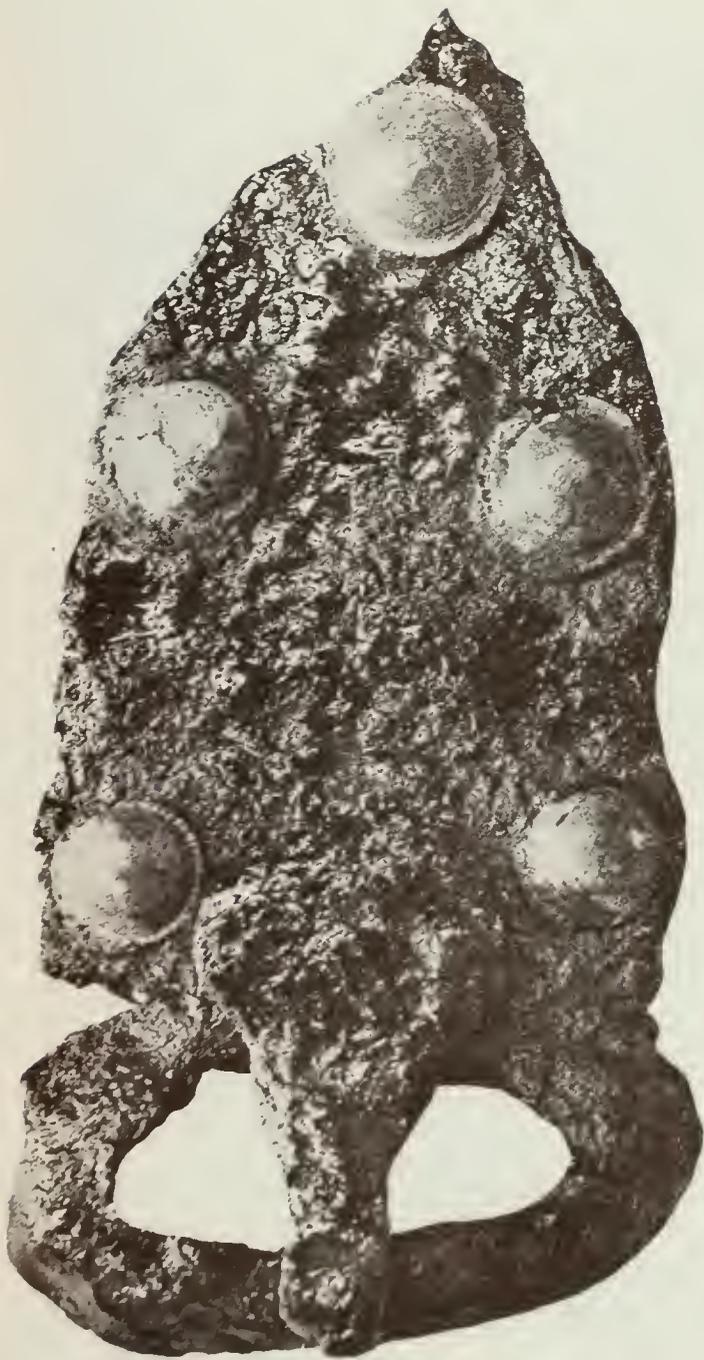
11e

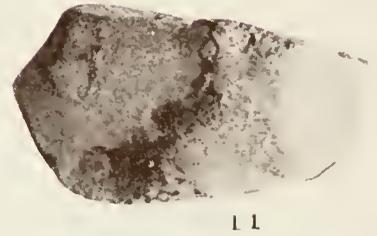


11b



11c







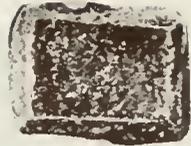
2



1



4



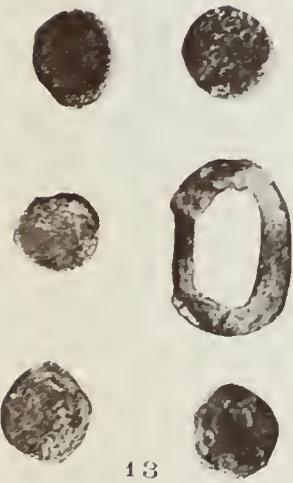
5



6



3



13



8



9



7



10



14



16



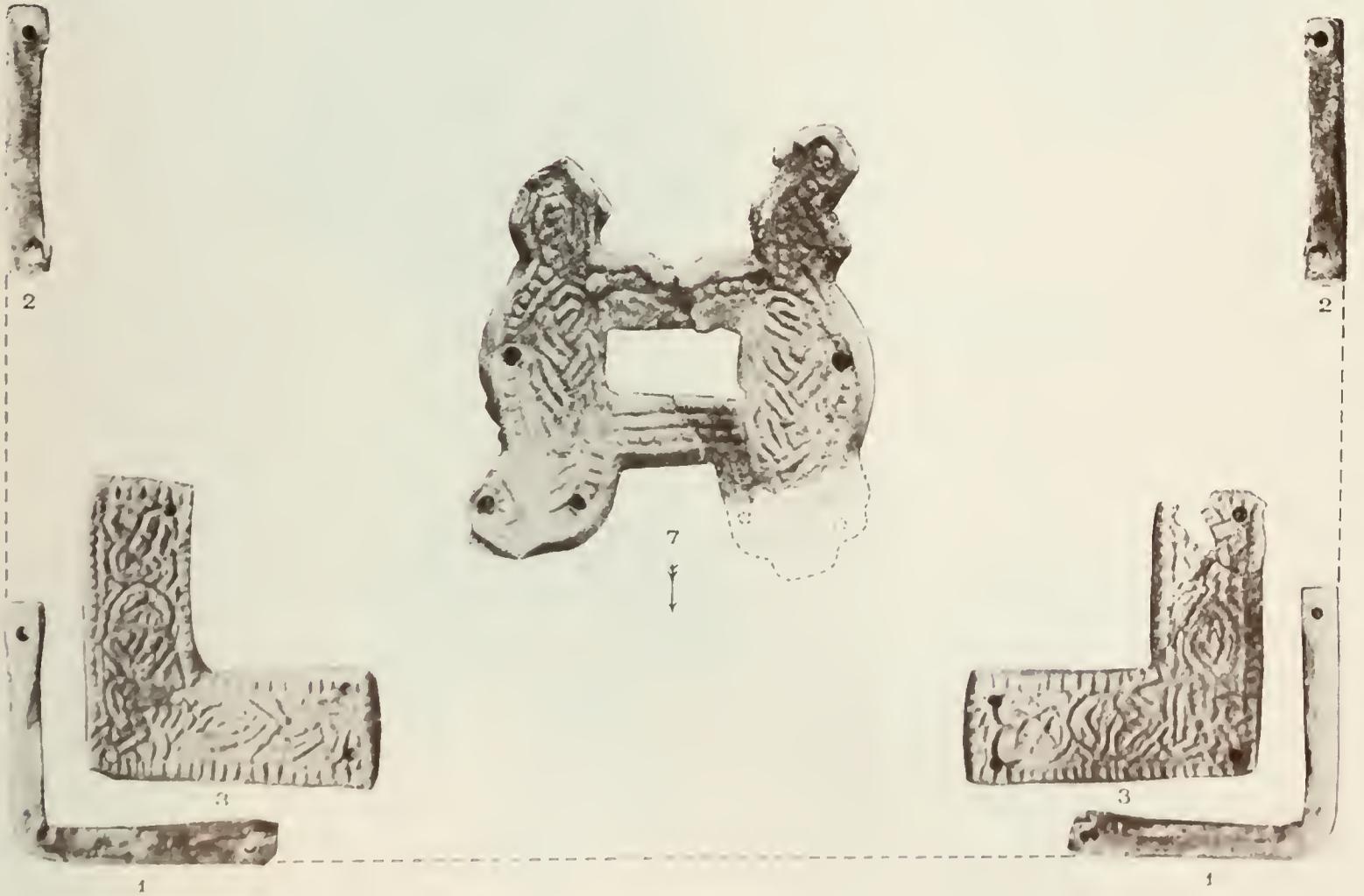
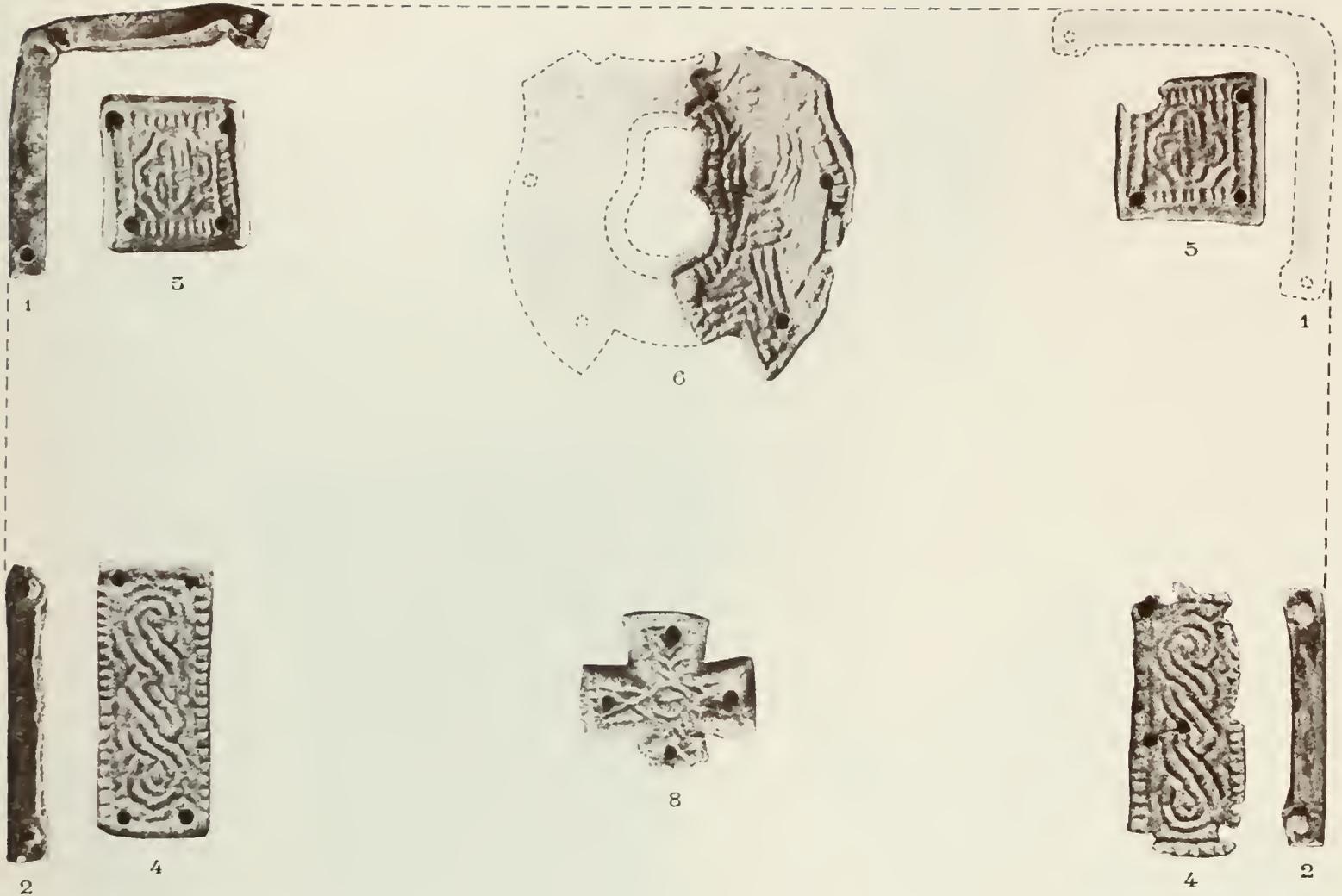
15

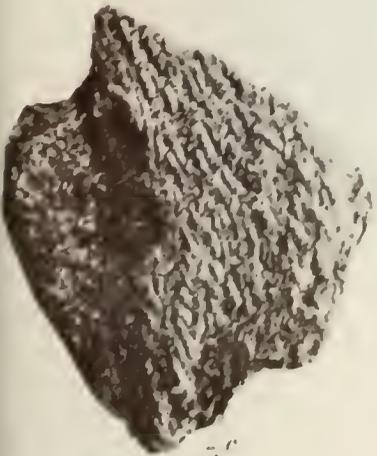
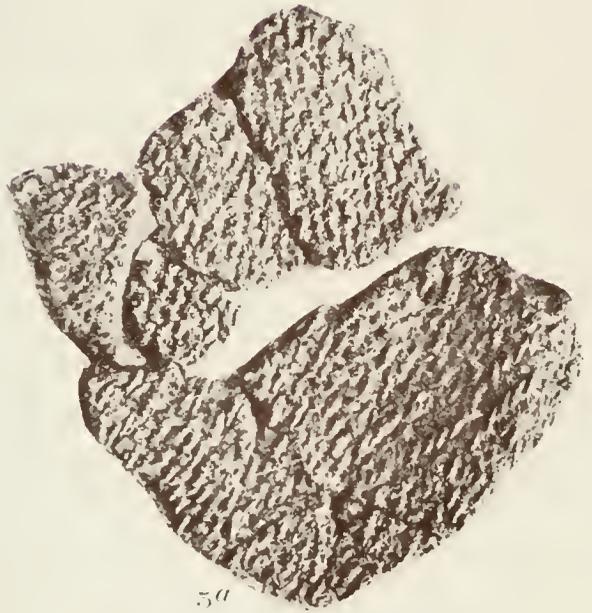


11



12





644019

DC.
801
.L66
S3
IMS

Salin, Edouard.
Le cimetière barbare
de Lezeville :

LIBRARY

Pontifical Institute of Medieval Studies
113 ST. JOSEPH ST.
TORONTO, ONT., CANADA M5S 1H4

